

Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et des entrepreneurs

Faits saillants 2023



DES POLITIQUES MEILLEURES
POUR UNE VIE MEILLEURE

Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et des entrepreneurs

Faits saillants 2023

Les Faits saillants 2023 du Tableau de bord sur le financement des PME et des entrepreneurs rendent compte des tendances, des conditions et des évolutions des politiques publiques en matière de financement des PME et des entrepreneurs. Le rapport propose des données officielles sur le financement des PME dans près de 50 pays, et notamment des indicateurs relatifs aux conditions de financement et au financement par l'endettement, par apport de capitaux propres ou par nantissement d'actifs. Les données au titre de l'année 2021 sont complétées par les informations disponibles pour 2022, ainsi que par des informations sur la demande et par les récentes initiatives publiques et privées en faveur du financement des PME.

Il en ressort que la plupart des économies montrent des signes d'une reprise dynamique suite à la pandémie de COVID-19 de 2021. Les données pour l'année 2022 révèlent toutefois une dégradation de certains indicateurs du financement des PME, en raison d'un fort niveau d'inflation et de la hausse des taux d'intérêt, aggravés par la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine. Ces facteurs pèsent sur l'accessibilité et le coût du financement des PME par l'emprunt, laissant présager un ralentissement des financements. De la même manière, le financement par apport de capitaux propres a enregistré un net recul en 2022. Dans ce contexte, les pouvoirs publics devraient continuer de promouvoir la diversification des instruments et des sources de financement des PME et leur permettre ainsi de renforcer leur résilience et d'engager des investissements essentiels, notamment dans les transitions numérique et verte.

Mots-clés : PME; entrepreneuriat; petites et moyennes entreprises; financement; politiques publiques
Codes JEL : E40, G18, G2, G3, G19, G23, G33, G38

L'OCDE

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux liés à la mondialisation. À l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître, elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que la gouvernance d'entreprise, l'économie de l'information et les défis liés au vieillissement de la population. L'Organisation offre aux pouvoirs publics un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière d'action publique, de chercher des réponses à des problèmes communs, de déterminer les bonnes pratiques et d'œuvrer en faveur de la coordination des politiques nationales et internationales. Pour en savoir plus : www.oecd.org/fr.

À PROPOS DU CENTRE POUR L'ENTREPRENEURIAT, LES PME, LES RÉGIONS ET LES VILLES

Le Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes aide les administrations locales, régionales et nationales à libérer le potentiel des entrepreneurs et des petites et moyennes entreprises (PME), à promouvoir des régions et des villes inclusives et durables, à stimuler la création d'emplois au niveau local et à mettre en œuvre des politiques du tourisme bien pensées. Pour en savoir plus : www.oecd.org/fr/cfe/.

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE. Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par les autorités israéliennes compétentes et sous leur responsabilité. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Image de couverture : © Shutterstock/Roman Gorielov.

© OCDE 2023

L'utilisation de ce document, sous forme numérique ou imprimée, est régie par les conditions générales d'utilisation consultables à l'adresse : <https://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation/>.

Remerciements

Ce rapport a été élaboré par le Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes (*Centre for Entrepreneurship, SMEs, Regions and Cities*, CFE), dirigé par Lamia Kamal-Chaoui, dans le cadre du Programme de travail et Budget 2021-22 du Comité sur les PME et l'entrepreneuriat. Il n'aurait pas été possible de rédiger *Faits saillants 2023 du Tableau de bord sur le financement des PME et des entrepreneurs* sans les experts des pays membres et des économies non membres de l'OCDE participant au projet, qui ont fourni les informations et données nécessaires.

Le Tableau de bord a bénéficié pour son élaboration des contributions des délégués au Comité de l'OCDE sur les petites et moyennes entreprises et l'entrepreneuriat (CPMEE), présidé par Martin Godel (Secrétariat d'État à l'économie, Suisse), et des membres de son Groupe informel de pilotage sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat, présidé par Salvatore Zecchini (Italie).

Nous remercions par ailleurs vivement Felix Haas (Association européenne du cautionnement mutuel) et Zach Witton (*British Business Bank*) pour leurs contributions.

Ce rapport a été élaboré par María Camila Jiménez (analyste junior des politiques, CFE/EST) et Marco Marchese (analyste des politiques, CFE/EST), sous la direction de Miriam Koreen (conseillère principale sur les PME et responsable de l'unité sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat, CFE/EST) et de Céline Kauffmann (chef de division, CFE/EST). Nous saluons par ailleurs l'aide précieuse apportée par Nadim Ahmad, directeur adjoint du CFE et remercions Heather Mortimer-Charoy pour son appui technique et François Iglesias pour sa contribution aux activités de communication.

Les experts nationaux

Australie	Ashley Bartlett	Trésor, autorités australiennes
Autriche	Florian Eichberger	Ministère fédéral de l'Économie et du Numérique
Belgique	Christophe Herinckx	Ministère fédéral de l'Économie, des PME, des Indépendants et de l'Énergie
Brésil	Pedro Henrique Rincon Amaral	Secrétariat spécial aux Micro-entreprises et Petites entreprises (SEMPE)
Canada	Patrice Rivard	Innovation, Science et Développement économique, Canada
Chili	Manuel López Bugueño	Ministère de l'Économie, du Développement et du Tourisme
Chine	Wu Bao	Institut chinois pour les petites et moyennes entreprises
	Renyong Chi	Institut chinois pour les petites et moyennes entreprises
	Chenfei Jin	Institut chinois pour les petites et moyennes entreprises
Colombie	Jose David Quintero Nieto	Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme
République tchèque	Lukeš Zdenek	Ministère de l'Industrie et du Commerce
Danemark	Rasmus Borup Nielsen	Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Finances
Estonie	Andres Võrang	Ministère des Affaires économiques et des Communications
Finlande	Rasmus Reinkainen	Ministère des Affaires économiques de l'Emploi
France	Jean-Pierre Villetelle	Banque de France
	Simon Verna	Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services
Géorgie	Elene Mindadze	<i>Enterprise Georgia</i>

	Ketevan Chapidze	Ministère de l'Économie et du Développement durable
Grèce	Timotheos Rekkas	Ministère de l'Économie et du Développement
	Athanasios Argyriou	Ministère de l'Économie et du Développement
Hongrie	Annamária Szukics	Ministère de l'Innovation et de la Technologie
	Laura Kanizsai	Ministère de l'Innovation et de la Technologie
	Róbert Aradi-Beöthy	Ministère de l'Innovation et de la Technologie
Indonésie	Citra Lestari	Ministère des Coopératives et des PME
Irlande	Cynthia O'Regan	Ministère des Finances, Division de la politique bancaire
Israël	Nir Ben-Aharon	Agence pour les petites et moyennes entreprises, ministère de l'Économie
Italie	Sabrina Pastorelli	Banque d'Italie
Japon	Yasushi Yoda	Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie, Agence pour les petites et moyennes entreprises
Kazakhstan	Daniyar Meirbekov	Ministère de l'Économie
Corée	Meeroo Kim	Institut coréen de développement
Lettonie	Signija Zandere	Ministère de l'Économie
	Skaidrite Rancane	Ministère de l'Économie
Lituanie	Jokūbas Danaitis	Banque de Lituanie
Luxembourg	Giulia Spalletti	Ministère de l'Économie
Malaisie	Kala Darshini Danesekaran	<i>SME Corporation Malaysia</i>
	Czariff Chai Abdullah	<i>SME Corporation Malaysia</i>
Mexique	Ivana Fernández Stohanzlova	Ministère de l'Économie
Pays-Bas	Floran Amelsfort	Ministère de l'Économie
Nouvelle-Zélande	Emma Belworthy Lewthwaite	Ministère des Entreprises, de l'Innovation et de l'Emploi
	Israelanna Natanielu	Ministère des Entreprises, de l'Innovation et de l'Emploi
Pérou	Lourdes del Pilar Álvarez	Ministère de la Production
Pologne	Anna Piwkowska	Ministère de l'Entrepreneuriat et de la Technologie
Portugal	António Almeida	Bureau du Secrétaire d'État à l'Économie et au Développement régional
Serbie	Dragana Ille	Banque nationale de Serbie
	Ana Ivkovic	Banque nationale de Serbie
République slovaque	Andrea Nagyová	Agence nationale pour le développement des PME
Slovénie	Tine Janžek	Banque de Slovénie
Afrique du Sud	Tebogo Maake	Trésor, Unité des politiques du secteur financier
	Nontobeko Lubisi	Trésor, Unité des politiques du secteur financier
Espagne	Victor García-Vaquero	Banque d'Espagne
Suède	Simon Falck	Agence suédoise pour l'analyse des politiques de croissance
Suisse	Samuel Turcati	Secrétariat d'État à l'Économie
Thaïlande	Tarathip Tangkanjanapas	Banque de Thaïlande
Turquie	Ufuk Acar	Ministère des Sciences, de l'Industrie et des Technologies
Ukraine	Oleksandr Melnychenko	Bureau chargé du développement des PME
	Olena Kravchenko	Bureau chargé du développement des PME
Royaume-Uni	Zach Witton	<i>British Business Bank</i>
	Matt Adey	<i>British Business Bank</i>
États-Unis	Colin Leach	Département du commerce

Table des matières

Remerciements	3
Présentation générale	7
Faits saillants 2023	10
Climat des affaires et contexte macro-économique	10
Échanges et chaînes d'approvisionnement	11
Conditions financières	12
Les prêts aux PME	12
Conditions de crédit pour les PME	24
Données d'enquête complémentaires sur les conditions de crédit	30
Instruments de capitaux propres	37
Financement alternatif en ligne	39
Évolution des mesures prises par les pouvoirs publics	46
Annexe A. Avancées méthodologiques et recommandations pour l'amélioration de la qualité des données	53
Références	56
GRAPHIQUES	
Graphique 1. Croissance du PIB mondial et confiance des consommateurs	10
Graphique 2. Évolution des nouveaux prêts aux PME, 2008-21	13
Graphique 3. Évolution des nouveaux prêts aux PME par pays	14
Graphique 4. Nouveaux prêts aux PME	15
Graphique 5. Évolution des encours de prêts aux PME par pays	17
Graphique 6. Évolution des encours de prêts aux PME, 2008-21	18
Graphique 7. Encours de prêts aux PME	19
Graphique 8. Variations régionales de l'activité de prêt aux PME, 2021	21
Graphique 9. Part des encours de prêts aux PME, 2008-21	22
Graphique 10. Part des encours de prêts aux PME	23
Graphique 11. Part des prêts à long terme aux PME, 2007-21	24
Graphique 12. Taux d'intérêt appliqués aux PME	25
Graphique 13. Évolution des taux d'intérêt appliqués aux PME	26
Graphique 14. Écart de taux d'intérêt entre les prêts aux PME et les prêts aux grandes entreprises	27
Graphique 15. Exigences de garanties	28
Graphique 16. Demandes de prêts des PME	29

Graphique 17. Taux de refus	30
Graphique 18. Enquête de la BCE sur l'accès des PME au financement	32
Graphique 19. Attitude des établissements de crédit au Japon	34
Graphique 20. Crédit-bail et location-vente par pays et médiane du Tableau de bord	35
Graphique 21. Taux de croissance de l'affacturage par pays, et médiane du Tableau de bord	37
Graphique 22. Volume des opérations de capital-risque par pays	38
Graphique 23. Investissements octroyés par les plateformes de prêt en ligne à l'échelle mondiale, 2018-22	41
Graphique 24. Retards de paiement par pays et variation	42
Graphique 25. Faillites de PME, taux de croissance	44
Graphique 26. Taux de prêts aux PME devenus improductifs, 2020-21	45
Graphique 27. Volumes de prêts bénéficiant d'une garantie publique, par pays	47
Graphique 28. Évolution des prêts garantis aux PME entre 2008 et 2021	47
Graphique 29. Prêts publics directs, taux de croissance par pays	49

ENCADRÉS

Encadré 1. Volume des nouveaux prêts aux PME en pourcentage du PIB dans certains groupes de pays	15
Encadré 2. Encours de prêts aux PME en pourcentage du PIB dans certains groupes de pays, en volume	19
Encadré 3. L'activité de prêts aux PME présente des différences importantes au niveau infranational	20
Encadré A.1. Recommandations portant sur l'amélioration de la publication des indicateurs de base	54

Présentation générale

Le rapport *Faits saillants 2023 du Tableau de bord sur le financement des PME et des entrepreneurs* est un outil qui permet aux pouvoirs publics et aux institutions financières d'observer de près l'accès au financement et les conditions de financement des PME afin de bâtir des politiques fondées sur des données factuelles destinées à aider les PME et les entrepreneurs à se relever de la crise.

Ce rapport fournit des informations sur les tendances et sur les évolutions des politiques publiques en matière de financement des PME et des entrepreneurs, dans le contexte de la crise économique provoquée par la pandémie de COVID-19 et à la lumière des premiers signes de reprise en 2021. Le rapport propose des données officielles sur le financement des PME dans près de 50 pays, et notamment des indicateurs relatifs aux conditions de financement et au financement par l'endettement, par apport de capitaux propres ou par nantissement d'actifs. Les données au titre de l'année 2021 sont complétées par les informations disponibles pour 2022, ainsi que par des informations sur la demande et par les récentes initiatives publiques et privées en faveur du financement des PME. Les données fournies par les *Faits saillants* rendent ainsi compte d'une situation à un moment précis dans un environnement en mutation rapide ; on peut ainsi s'attendre à une évolution significative des résultats dans l'édition 2024 du *Tableau de bord*.

En 2021, la plupart des économies ont montré des signes d'une reprise dynamique suite à la pandémie de COVID-19. Les informations disponibles pour l'année 2022 indiquent toutefois une dégradation de certains indicateurs du financement des PME en raison d'un contexte macroéconomique difficile, exacerbée par l'agression à grande échelle de la Russie contre l'Ukraine et ses conséquences préjudiciables pour les marchés financiers et de l'énergie. Eu égard à une croissance atone et aux efforts continus de lutte contre l'inflation, les perspectives pour 2023 demeurent incertaines.

En 2021, les ratios de liquidité des PME ont commencé à s'améliorer à la faveur d'une reprise de la demande des consommateurs et du redémarrage de l'activité économique, qui a été tirée par l'élargissement de la couverture vaccinale, le soutien massif apporté par les pouvoirs publics et la persistance de conditions financières favorables. Par conséquent, les activités de prêt ont été marquées en 2021 par une croissance des nouveaux prêts et des encours de prêts relativement modérée par rapport à 2020, reflétant la levée progressive des mesures de soutien, notamment des moratoires sur les dettes et de l'allongement des échéances de prêts, ainsi que l'amélioration des résultats financiers des PME.

On observe en 2021 un net rebond des instruments alternatifs de financement qui avaient beaucoup souffert de la crise en 2020. Cette évolution marque un retour à la diversification des instruments et des sources de financement des PME, confirmant une tendance qui était apparue avant la pandémie. Même si le redémarrage du crédit-bail et de la location-vente a été moins vigoureux que celui de l'affacturage, le recours à ces deux instruments s'est accru en 2021. De même, on observe pour l'année étudiée une forte progression des activités de capital-risque, qui ont enregistré leur plus forte croissance de toute l'histoire du Tableau de bord. Ce constat s'explique par une activité soutenue dans les secteurs de la santé et des services financiers et par une accélération du déploiement des technologies numériques. En 2022, cette tendance positive a toutefois connu un nouveau retournement, la hausse des taux d'intérêt ayant incité certains gros investisseurs à se reporter vers des catégories d'actifs à rendement fixe. Certains grands

marchés de capital-risque ont donc connu en 2022 une forte chute du nombre d'opérations et des montants investis.

En ce qui concerne les conditions de financement, le rebond de la demande des consommateurs avant la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine et le redémarrage des activités des entreprises ont fait flamber les prix dans bon nombre de pays. Face aux tensions inflationnistes et sur fond de baisse quasi généralisée des taux d'intérêt en 2020, les banques centrales, soucieuses de contrer l'inflation, ont commencé à durcir les conditions de crédits en 2021. De fait, près de la moitié des pays ayant fourni des données rapportent une hausse des taux d'intérêt appliqués aux PME en 2021 ; parallèlement, les exigences de garanties ont continué de diminuer, mais dans une moindre mesure qu'en 2020. Le niveau durablement élevé des taux d'intérêt pèse sur la fluidité d'accès au crédit et sur le coût du financement des PME, qui signalent un renforcement des exigences de garanties et de difficultés plus grandes à se financer par l'emprunt au deuxième semestre 2022, sachant que les banques font état de taux de refus des prêts en hausse.

Les indicateurs relatifs aux difficultés rencontrées par les PME étaient globalement bien orientés en 2021. Ainsi, les retards de paiement ont diminué, après s'être creusés en 2020 sous l'effet de la crise liée au COVID-19. Le nombre de faillites poursuit sa décrue dans certains pays ; même s'il amorce une remontée dans d'autres pays après un recul historique, il reste inférieur aux niveaux enregistrés avant la pandémie. Les données relatives aux prêts improductifs font apparaître une tendance à la baisse tant pour les prêts aux PME que pour les prêts aux grandes entreprises. Force est de constater toutefois que la situation évolue. En 2022, les PME ont été plus nombreuses se déclarer pénalisées par les retards de paiement, avec des retombées négatives sur leur croissance. À court et moyen termes, les banques tablent sur une augmentation du nombre de prêts devenus improductifs, en conséquence, notamment, de la dégradation des ratios de liquidité des PME et de leur capacité de remboursement. Dès lors, on devrait observer une augmentation sensible du nombre de faillites en 2023.

Dans ce contexte, les pouvoirs publics continuent d'adapter leur action à l'évolution de la situation. En 2020, ils sont intervenus rapidement pour soutenir les PME qui représentaient la catégorie d'entreprises la plus fortement pénalisée. En 2021, alors que la plupart des économies commençaient à se redresser et que la consommation repartait à la hausse, la combinaison de mesures mises en œuvre a progressivement évolué. En 2022, les pays ont été confrontés à une nouvelle série de chocs et le soutien financier s'est recentré sur les entreprises les plus en difficulté, mais aussi sur la poursuite d'objectifs plus structurels comme l'action climatique. Ainsi, les garanties de crédit ont été prolongées dans bon nombre de pays, mais aussi davantage ciblées sur des secteurs en difficulté ou conditionnées à la réalisation d'objectifs environnementaux. Cette évolution a logiquement conduit à un recul de l'activité de garantie, après les niveaux exceptionnels enregistrés en 2020 pour cet instrument largement utilisé. De même, les prêts directs de l'État ont affiché une croissance très modérée par rapport à 2020. Pour soutenir les PME, les pouvoirs publics ont de plus en plus recours à des programmes de restructuration de la dette et à des politiques visant à faciliter l'essor du financement alternatif en ligne.

Par ailleurs, en 2022, certains pays ont adopté de nouvelles mesures face à l'augmentation des retards de paiement, et prévu un appui financier pour aider les PME à surmonter les effets de la crise énergétique. D'autres actions ont eu vocation à limiter l'accroissement des prêts improductifs en améliorant la capacité de remboursement des PME ou encore à rendre plus transparente la réglementation du secteur financier.

Les perspectives pour 2023 demeurent marquées par une forte incertitude. Le contexte macroéconomique de 2022, caractérisé par une croissance atone, une forte inflation et des taux d'intérêt en hausse, aggravés par les effets directs de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, continuera de peser à moyen terme sur le financement, par l'emprunt ou non, des PME. Les répercussions de la récente faillite de la Silicon Valley Bank pourraient également avoir des effets supplémentaires sur l'environnement des prêts aux PME. Dans ce contexte instable, un soutien public fondé sur des données factuelles sera plus que jamais indispensable pour aider les PME et les entrepreneurs à obtenir les financements nécessaires pour

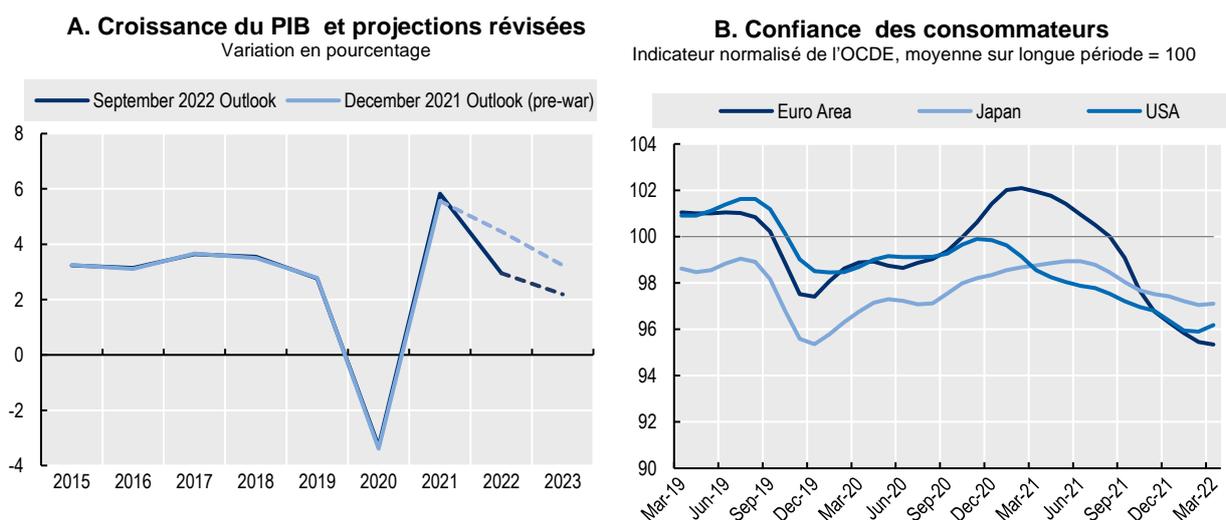
répondre à leurs besoins de trésorerie et d'investissement et leur permettre de s'atteler à l'urgence des transitions environnementale et numérique. La hausse des prix de l'énergie n'a fait qu'accentuer la nécessité pour les PME d'adopter rapidement des mesures en faveur de la transition verte. En favorisant un accès plus fluide au financement et la poursuite de la diversification des sources de financement des PME, la mise en œuvre de la version 2022 des Principes de haut niveau du G20 et de l'OCDE sur le financement des PME aidera les PME à se développer, à croître, à gagner en résilience et à apporter leur pierre à une reprise inclusive et durable. Le Tableau de bord continuera de suivre l'évolution des politiques de financement et d'aider les pouvoirs publics dans l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles pour stimuler l'accès des PME au financement.

Faits saillants 2023

Climat des affaires et contexte macro-économique

Alors que les économies commençaient, chacune à son rythme, à redémarrer après la crise liée au COVID-19, elles ont de nouveau été confrontées, en 2022, à des bouleversements majeurs provoqués par l'agression à grande échelle de la Russie contre l'Ukraine. Cette guerre a en effet déclenché une nouvelle série de chocs qui sont venus compromettre la reprise économique. En plus d'entraîner des millions de personnes dans une crise humanitaire de grande ampleur, elle a fortement perturbé l'approvisionnement en produits de base, les échanges commerciaux et les marchés financiers du monde entier. La croissance du PIB a sensiblement ralenti en 2022 pour s'établir en deçà de 3 % et devrait encore ralentir en 2023 pour atteindre 2.25 % (graphique 1, partie A) (OCDE, 2022^[11]). L'activité économique mondiale, mesurée par les indicateurs du climat des affaires, s'est nettement contractée depuis le début de la guerre et la confiance des consommateurs, qui avait commencé à se redresser début 2021 dans les économies les plus avancées, est repartie à la baisse fin 2021 et a maintenu cette orientation en 2022 (graphique 1, partie B). Au premier semestre de 2021, la plupart des économies de l'OCDE avaient commencé à reprendre des couleurs à la faveur de l'accélération des campagnes vaccinales, d'un soutien public massif et de conditions financières favorables. Aux troisième et quatrième trimestres, l'activité économique a marqué le pas sous l'effet de la propagation rapide de nouveaux variants, plus contagieux, du COVID-19 dans de nombreux pays, entraînant le retour des mesures sanitaires et d'une croissance économique atone.

Graphique 1. Croissance du PIB mondial et confiance des consommateurs



Note : Sur la partie A, les lignes en pointillés correspondent à des projections. Sur la partie B, des valeurs inférieures à 100 dénotent une vue pessimiste des évolutions futures de l'économie. La moyenne sur longue période correspond à la moyenne simple sur la totalité de la période des séries. L'amplitude des séries de données a été normalisée.

Source : Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire septembre 2022. Enquête sur les opinions des industriels et des ménages ; OCDE, base de données des Principaux indicateurs économiques.

Les conséquences de la guerre en Ukraine et l'intensification des tensions inflationnistes continuent de peser sur les entreprises partout dans le monde. Les prix de l'énergie et des matières premières ont bondi (malgré un certain degré de stabilisation observé récemment¹), reflétant dans une large mesure l'importance que revêtent les approvisionnements en provenance de Russie et d'Ukraine sur de nombreux marchés, et pénalisent durement les PME, en particulier dans les secteurs gros consommateurs d'énergie. Au premier semestre de 2022, l'inflation qui avait déjà commencé à augmenter avant le déclenchement de la guerre a atteint des niveaux inédits depuis une vingtaine d'années. Cependant, sous l'effet du subventionnement des prix de l'énergie et du resserrement de la politique monétaire décidé par la plupart des grandes banques centrales, la hausse des prix à la consommation a commencé à refluer et cette tendance devrait se maintenir en 2023 (OCDE, 2022^[1]) (OCDE, 2023^[2]).

Si la hausse de l'inflation a pesé sur l'ensemble du secteur productif, ses effets sont ressentis avec une acuité particulière par les PME, et notamment des secteurs gros consommateurs d'énergie. Compte tenu de leurs réserves de liquidités moins importantes et de leur situation financière plus fragile que les grandes entreprises (d'autant que toutes les PME ne se sont pas encore pleinement relevées de la crise liée au COVID-19), et du renchérissement des biens et services intermédiaires, bon nombre de PME se voient contraintes de réduire leurs stocks et investissements ou d'augmenter leurs prix de vente (FMI, 2020^[3]) (Business.org, 2022^[4]) (Forbes, 2022^[5]). Les PME qui choisissent d'augmenter leurs prix perdent toutefois en compétitivité par rapport aux grandes entreprises car ces dernières ont une capacité supérieure à absorber les hausses de prix sur une plus longue période. Or, lorsqu'elles augmentent leurs prix, les PME non seulement alimentent l'inflation, mais risquent de provoquer une désaffection de leur clientèle et de grever encore davantage leur capacité à investir et se développer. De la même manière, toute réduction de leurs investissements a également une incidence sur leur compétitivité à long terme.

Le relèvement des taux d'intérêt décidé récemment par les banques centrales afin de contenir l'inflation se répercute sur les taux appliqués aux nouveaux prêts accordés aux PME et sur le coût des prêts à taux variables en cours, avec pour conséquence de creuser encore l'endettement des PME et d'entraîner une augmentation du nombre de défauts et de faillites. En revanche, dans le cas des PME qui ont emprunté à taux fixe, le coût réel de l'emprunt pourrait baisser dans un contexte de tensions inflationnistes.

Échanges et chaînes d'approvisionnement

Les PME du monde entier ont été affectés par les perturbations des échanges et des chaînes d'approvisionnement observées en 2021 et 2022. Le fort rebond de la demande de biens associé au rétablissement des restrictions sanitaires, en particulier la rigoureuse stratégie « zéro COVID » qui a prévalu en Chine en 2022, a limité la capacité des aéroports et des ports maritimes, ce qui a allongé les temps d'attente des navires dans les grands ports et donc la proportion de marchandises en souffrance sur des porte-conteneurs (OCDE, 2022^[6]). Le déclenchement de la guerre en Ukraine au début de l'année 2022 a aggravé les perturbations dans le transport international de marchandises et allongé les délais de livraison. Les perturbations touchant les chaînes d'approvisionnement ont été particulièrement sensibles dans les zones les plus exposées, notamment dans les pays d'Europe orientale et les Balkans (OCDE, 2022^[7]), et ce, en raison des sanctions sans précédent adoptées à l'encontre de la Russie, de la fermeture temporaire de certaines routes maritimes et de la suspension du survol de l'Ukraine et de la Russie pour certains pays (OCDE, 2022^[6]). La Russie est un fournisseur dominant sur les marchés des produits et des intrants agricoles, des matières premières industrielles et des carburants (OCDE, s.d.^[8]). Les PME utilisant ces intrants intermédiaires dans leur production ont par conséquent été particulièrement pénalisées. Plus globalement, les PME sont plus vulnérables que les grandes entreprises aux problèmes

¹ En septembre 2022, les prix du gaz en Europe avaient plus que triplé par rapport à la même période en 2021, au point d'atteindre l'équivalent de dix fois leur moyenne pour la période 2010-19 (OCDE, 2022^[1]).

d'approvisionnement et à la hausse des prix, notamment celles disposant de capacités d'approvisionnement limitées et d'un réseau de fournisseurs restreint, et dont les sources d'approvisionnement et les sites de production sont peu diversifiés (OCDE, 2021^[9]).

Après un rebond en 2021, (OCDE, 2021^[10]), les échanges mondiaux ont continué de se redresser en 2022, affichant des volumes 7 % supérieurs à ceux observés au quatrième trimestre 2019. Les échanges de services ont quant à eux connu une reprise plus atone (OCDE, 2022^[11]). Malgré la levée soudaine des mesures de restriction en Chine, la baisse de la confiance des consommateurs et le fort niveau d'inflation pourraient à l'avenir avoir des répercussions sur les échanges internationaux.

Conditions financières

Pour contrer l'inflation, la plupart des gouvernements des économies avancées et émergentes ont commencé à relever les taux directeurs au premier trimestre 2022 et ont continué à les augmenter progressivement tout au long de l'année. La guerre en Ukraine a conduit à un durcissement sensible des conditions financières à l'échelle mondiale et a nettement accentué la volatilité des marchés des actions, des obligations et des changes. La hausse continue des taux directeurs peut aussi aggraver les fragilités financières du côté des entreprises. Dans les pays de l'OCDE, la dette des entreprises non financières a atteint 141 % du PIB en 2021, soit 29 points de plus qu'en 2000 (OCDE, 2022^[11]), et les volumes de prêts à effet de levier et d'obligations à haut rendement en situation de défaut aux États-Unis en juin 2022 étaient déjà trois fois supérieurs à ceux de la mi-2021 (FitchRatings, 2022^[12]).

Les rendements des obligations d'État ont augmenté et la plupart des monnaies se sont dépréciées vis-à-vis du dollar des États-Unis (OCDE, 2022^[6]), ce qui peut en partie s'expliquer par le fait que la Réserve fédérale américaine a relevé ses taux d'intérêt plus rapidement que la Banque centrale européenne, par exemple, mais aussi que les économies européennes sont davantage exposées au choc que représente la guerre en Ukraine. La dépréciation de la monnaie par rapport au dollar des États-Unis accroît encore les difficultés pour les PME des pays où une grande partie des prêts sont libellés en devises étrangères, ce qui expose les PME aux variations des taux de change.

Les prêts aux PME

En 2021, les prêts aux PME se sont contractés, à l'heure où une reprise s'amorçait et où les mesures de soutien liées à la pandémie (reports de paiement, subventions, aides financières, etc.) disparaissaient progressivement. En 2021, cette tendance à la baisse s'est poursuivie en raison du démantèlement progressif des dispositifs de prêts, d'un redémarrage vigoureux de l'activité des entreprises, d'un rebond important de la demande des consommateurs en 2021 et des inquiétudes quant au niveau d'endettement des entreprises après la crise liée au COVID-19.

Parallèlement, les encours de prêts aux PME n'ont que faiblement progressé en 2021, ce qui constitue un renversement de tendance par rapport à 2020, année où, à la faveur du soutien massif de l'État visant à contrer les effets de la crise pandémique, ils avaient enregistré une forte croissance.

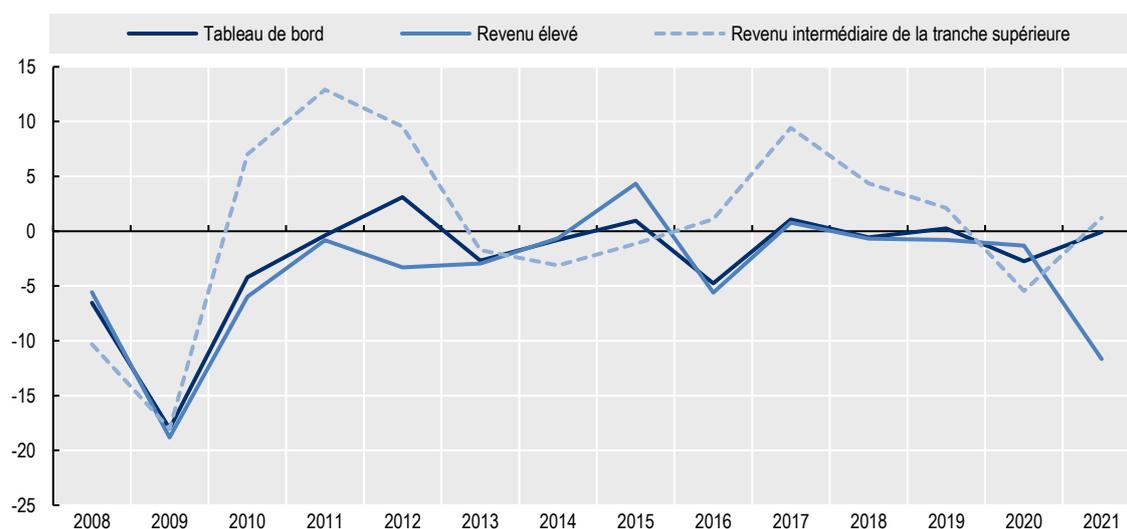
En 2022, le resserrement significatif des taux d'intérêt à travers le monde a eu une incidence sur un large éventail de produits financiers, y compris pour les petites entreprises. Si les conditions de crédit continuent de se durcir, les PME pourraient être confrontées à des difficultés supplémentaires en termes d'accès et de coût du financement par l'emprunt, en particulier les PME enregistrant un volume de dette déjà important ou présentant un profil de risque élevé. Les valeurs pour l'année 2022 devraient ainsi révéler un prolongement, voire une accentuation, de la baisse.

Nouveaux prêts aux PME

En 2021, le taux de croissance médian des nouveaux prêts aux PME dans les pays du Tableau de bord a confirmé l'orientation négative observée en 2020. Après avoir accusé une baisse de 2.7 % en 2020, il a marqué le pas en 2021 avec un repli de 0.08 %. Si l'on observe l'évolution par groupes de pays, on constate que la croissance médiane des nouveaux prêts aux PME dans les pays à revenu élevé ressort à -11.6 % en 2021. En revanche, dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, on note une augmentation de 1.2 % en 2021 qui fait suite à une chute de 5.5 % en 2020. Le recul de la production de nouveaux prêts aux PME dans les pays à revenu élevé peut s'expliquer par le démantèlement progressif des dispositifs de soutien par la dette en 2021 et par un meilleur ciblage des garanties de crédit publiques. De son côté, la légère hausse observée cette année-là dans les pays à revenu intermédiaire tient probablement au niveau plus limité (par rapport aux économies à revenu élevé) des mesures d'aide d'urgence et de relance liées à la pandémie, d'où une baisse de la production de nouveaux prêts aux PME en 2020.

Graphique 2. Évolution des nouveaux prêts aux PME, 2008-21

Taux de croissance médian en glissement annuel, en pourcentage



Note : L'ensemble des données représentées sont corrigées de l'inflation au moyen du déflateur de PIB de chaque pays, tel que publié dans la base de données des Perspectives économiques de l'OCDE (année de référence : 2007). Pour les pays non membres de l'OCDE, les déflateurs de PIB sont tirés des Indicateurs de développement dans le monde établis par la Banque mondiale. Les pays à revenu élevé sont les pays de l'UE plus l'Australie, le Canada, le Chili et les États-Unis.

Source : Données compilées à partir des profils-pays

Pour ce qui est de la croissance des nouveaux prêts par pays entre 2020 et 2021, on note que les données font apparaître des revirements d'une année à l'autre. Ainsi, si 16 pays sur 29 ont enregistré un recul de la production de nouveaux prêts en 2021, 12 d'entre eux avaient affiché une progression (parfois soutenue) l'année précédente. C'est le cas du Royaume-Uni (-45 % en 2021), du Chili (-31 %), de la République tchèque (-30 %), de la Slovénie (-29 %), de la Finlande (-18 %), du Pérou (-18 %), des Pays-Bas (-16 %), de l'Autriche (-12 %), du Brésil (-8 %) et de la Grèce (-7 %). Ces taux négatifs correspondent bien souvent à un retour aux niveaux d'avant la pandémie après la croissance de 2020. Le Royaume-Uni en est un exemple typique. En effet, en 2021, au total 43.9 milliards GBP de prêts² ont été accordés aux

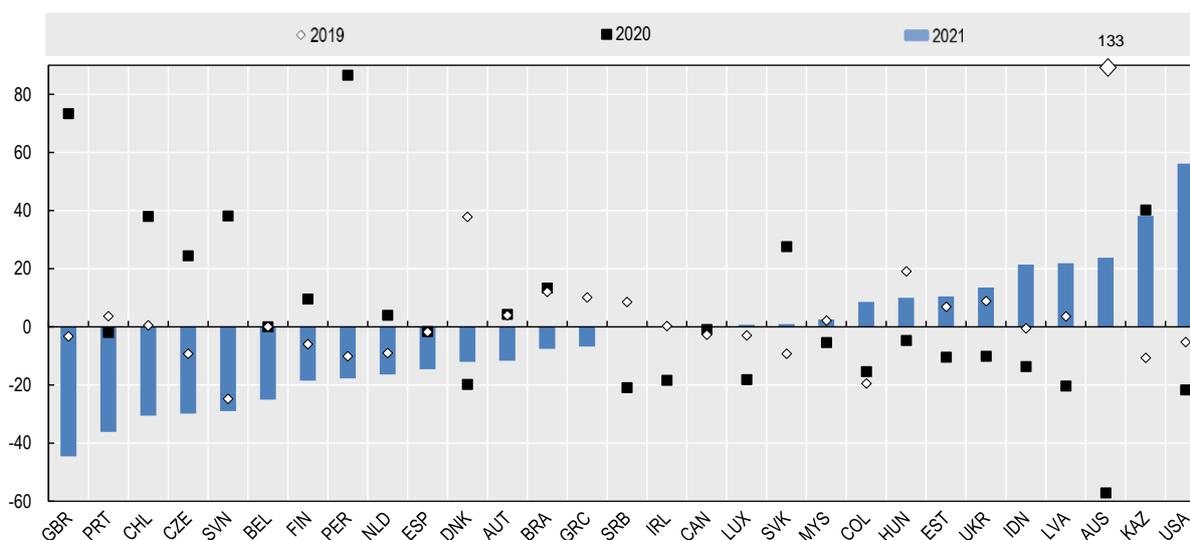
² Les valeurs sont corrigées de l'inflation au moyen du déflateur de PIB du Royaume-Uni, tel que publié dans la base de données des Perspectives économiques de l'OCDE.

PME britanniques (4 % de plus qu'en 2019), signe d'un retour des activités de prêt à un niveau proche de celui d'avant la crise (British Business Bank, 2022^[13]). Cela étant, la production de nouveaux prêts aux PME ayant augmenté de plus de 73 % en 2020 (passant de 45.8 milliards GBP à 79.4 milliards GBP essentiellement au titre du dispositif *UK Coronavirus Loans Facility*)³ (OCDE, 2022^[14]), les chiffres de 2021 ressortent en baisse de 45 % par rapport à 2020⁴.

Parallèlement, 13 pays affichent une hausse des nouveaux prêts aux PME, les taux de croissance les plus élevés étant ceux des États-Unis, du Kazakhstan, de l'Australie, de la Lettonie et de l'Indonésie (+20 % de croissance en glissement annuel). Aux États-Unis, la forte croissance observée en 2021 tient à la mise en œuvre du plan d'urgence américain (*American Rescue Plan, ARP*) au titre duquel l'Administration des petites entreprises (*Small Business Administration, SBA*) a octroyé un nombre record de prêts classiques aux PME et distribué, pour la seule année 2021, environ 44.8 milliards USD de soutien aux PME par l'emprunt (SBA, 2021^[15]). Le Kazakhstan a poursuivi sa trajectoire de croissance entre 2020 et 2021, grâce au maintien en 2021 du déploiement des mesures d'urgence instaurées par le gouvernement en 2020, comme les bonifications d'intérêt sur les prêts aux entrepreneurs et les garanties de prêt (Damu Entrepreneurship Development Fund, 2022^[16]). En Indonésie, le programme *Kredit Usaha Rakyat (KUR)* a été modifié en 2021 ; le volume des prêts accordés par l'État aux PME a été revu à la hausse, le plafonnement des prêts aux micro-entreprises a été relevé et diverses bonifications d'intérêt ont été mises en place (OCDE, 2022^[14]).

Graphique 3. Évolution des nouveaux prêts aux PME par pays

Taux de croissance en glissement annuel, en pourcentage



Note : L'ensemble des données représentées sont corrigées de l'inflation au moyen du déflateur de PIB de chaque pays, tel que publié dans la base de données des Perspectives économiques de l'OCDE (année de référence : 2007). Pour les pays non membres de l'OCDE, les déflateurs de PIB sont tirés des Indicateurs de développement dans le monde établis par la Banque mondiale.

Source : Données compilées à partir des tableaux de bord par pays.

³ Les valeurs sont corrigées de l'inflation au moyen du déflateur de PIB du Royaume-Uni, tel que publié dans la base de données des Perspectives économiques de l'OCDE.

⁴ Il convient de noter que dans son rapport, la *British Business Bank* indique que moins de la moitié des petites entreprises ont utilisé la totalité des facilités de prêt auxquelles elles pouvaient prétendre dans le cadre de ce dispositif, d'où une diminution de l'endettement réel des PME pendant la crise liée au Covid-19.

Encadré 1. Volume des nouveaux prêts aux PME en pourcentage du PIB dans certains groupes de pays

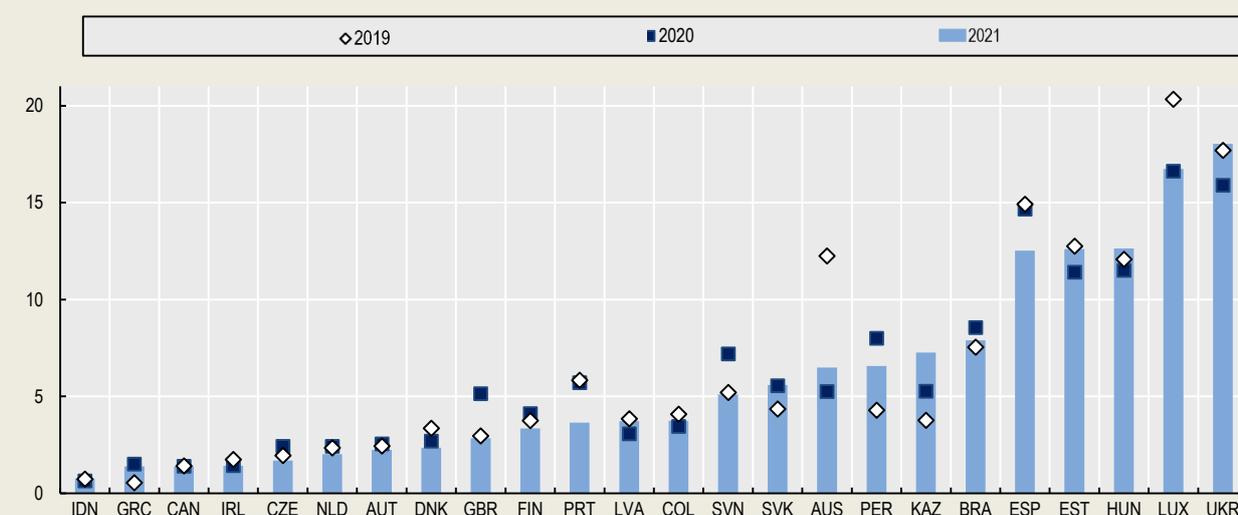
Il ressort du graphique 4 que dans plusieurs pays, la part des nouveaux prêts a renoué en 2021 avec les niveaux pré-pandémiques. Dans 9 pays sur 24, la part des nouveaux prêts rapportée au PIB a augmenté en 2020, avant de refluer en 2021 pour retrouver des niveaux identiques (voire inférieurs) à ceux enregistrés avant le COVID-19. Cette situation s'observe en Autriche, en Finlande, aux Pays-Bas, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Slovénie. Aux Pays-Bas, les données issues d'enquêtes menées auprès des PME font apparaître un accès moins fluide aux prêts bancaires et une moindre propension des banques à accorder des prêts (BCE, 2021^[17]) (BCE, 2022^[18]). Au Royaume-Uni, l'augmentation exceptionnelle du montant des dépôts des PME en 2020 et de la proportion de PME disposant de soldes largement créditeurs a contribué à la faible demande de nouveaux prêts de la part des PME en 2021 (British Business Bank, 2022^[13]).

Dans certains pays, la part de nouveaux prêts aux PME a augmenté en 2021 et s'est maintenue au-dessus des niveaux pré-pandémiques. C'est le cas au Brésil, en Grèce et au Pérou. Ces deux derniers pays ont enregistré la plus forte baisse des taux d'intérêt de l'ensemble des pays du Tableau de bord en 2020 et en 2021 (graphique 12), ce qui peut expliquer la forte production de nouveaux prêts aux PME. Au Pérou, en revanche, les volumes de nouveaux prêts étaient inférieurs en 2021 à ceux de 2020, probablement en raison du faible taux de mobilisation des principales mesures de soutien aux PME. Le PAE-MYPE, par exemple, n'avait utilisé que 7.2 % des fonds disponibles en février 2021, soit un an après sa création (Gestión, 2022^[19] ; Ministère de la Production, Pérou, 2022^[20]). Parallèlement, en Colombie, en Estonie, en Lettonie et en Ukraine, la part de nouveaux prêts a reculé en 2020 pour rebondir en 2021 quasiment jusqu'aux niveaux d'avant la pandémie.

Dans d'autres pays enfin, la part de nouveaux prêts aux PME est restée stable entre 2019 et 2020, avant de chuter en 2021. C'est notamment le cas au Portugal et en Espagne, où la part des nouveaux prêts aux PME rapportée au PIB a baissé de 2 points. Les données issues d'enquêtes menées auprès des PME au Portugal montrent un faible recours au crédit en 2021, le niveau élevé des taux d'intérêt et des prix expliquant en premier lieu la désaffection pour les prêts bancaires (BCE, 2022^[18]).

Graphique 4. Nouveaux prêts aux PME

Volumes en pourcentage du PIB



Note : Le graphique montre les pays pour lesquels on dispose de données relatives aux nouveaux prêts pour les trois années indiquées, à l'exception du Chili et de la Serbie dont les données ne sont pas comparables en raison d'une définition différente des « nouveaux prêts aux PME ». En effet, au Chili, sont considérés comme des prêts aux PME des prêts à hauteur de 18 000 UF, ce qui représente une part infime de l'ensemble des prêts aux entreprises. En Serbie, sont considérés comme des prêts aux PME les prêts consentis à des entreprises de moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 10 millions EUR, alors que la définition de l'UE englobe les entreprises réalisant un chiffre d'affaires allant jusqu'à 50 millions EUR. L'ensemble des données représentées sont corrigées de l'inflation au moyen du déflateur de PIB de chaque pays, tel que publié dans la base de données des Perspectives économiques de l'OCDE (année de référence : 2007). Les volumes étant exprimés en pourcentage du PIB, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation du graphique compte tenu de l'incidence de la crise du COVID-19 sur le PIB.

Source : Données compilées à partir des tableaux de bord par pays. Pour les pays non membres de l'OCDE, les déflateurs de PIB sont tirés des Indicateurs de développement dans le monde établis par la Banque mondiale. Les chiffres du PIB sont tirés de la base de données OECD.Stat des principaux agrégats. En ce qui concerne les pays pour lesquels on ne dispose pas de données au titre de l'année 2021, les chiffres du PIB proviennent de la base de données sur les Perspectives de l'économie mondiale du FMI (avril 2022).

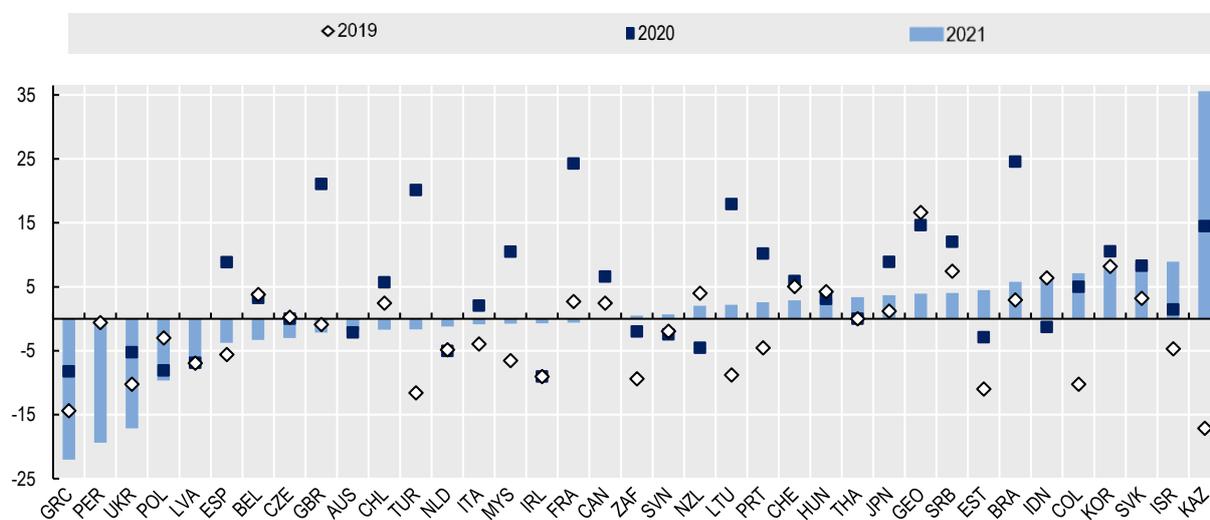
Encours de prêts aux PME

S'agissant des encours des prêts aux PME, 21 pays sur 37 ont poursuivi la trajectoire de croissance de 2020 et 15 pays ont pris une autre direction (p. ex. : la France, le Pérou et le Royaume-Uni). Parmi les pays ayant enregistré une croissance positive tant en 2021 qu'en 2020 figurent le Kazakhstan, Israël, la République slovaque, la Corée et la Colombie ; à l'inverse, les pays ayant connu une croissance annuelle négative pour ces deux années sont notamment la Grèce, l'Ukraine, la Pologne et la Lettonie.

Dans des pays comme le Kazakhstan, l'Indonésie et la Colombie, l'augmentation considérable des nouveaux prêts peut expliquer en partie la hausse des encours de prêts aux PME. Parallèlement, dans les pays ayant connu une croissance plus faible en 2021, ce sont le déploiement (en 2020) puis la suppression (en 2021) des mesures de soutien liées au COVID-19 qui peuvent expliquer l'évolution observée. En France, par exemple, l'augmentation de l'encours des prêts aux PME constatée en 2020 peut être imputée à la montée en puissance du programme national de prêt garanti par l'État auquel de nombreuses PME ont eu recours (Banque de France, 2022^[21]). À mesure que le ciblage de ce programme s'est affiné, les encours de prêts aux PME françaises ont connu un léger fléchissement en 2021. Le Royaume-Uni présente une évolution comparable à celle de la France, avec une progression nette en 2020 suivie d'un léger repli en 2021 ; de fait, en 2021, les PME se redressaient grâce aux emprunts contractés en 2020 et les remboursements étaient moins lourds en proportion du chiffre d'affaires qu'en 2020 (British Business Bank, 2022^[13]).

Graphique 5. Évolution des encours de prêts aux PME par pays

Taux de croissance en glissement annuel, en pourcentage



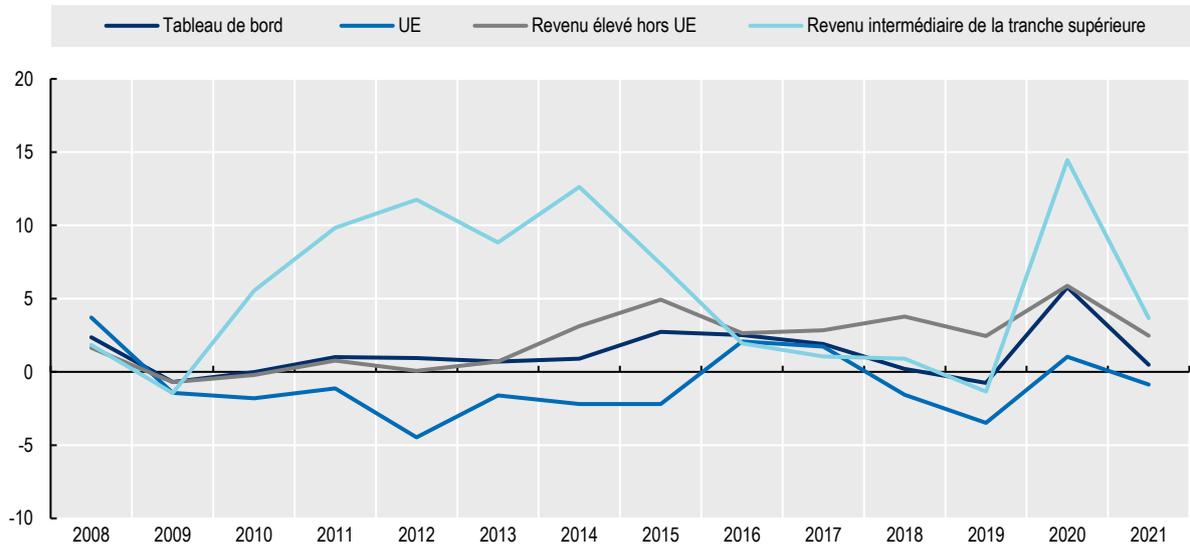
Note : L'échelle utilisée ne permet pas de représenter les données relatives au Pérou. En 2019, les encours de prêts aux PME ont progressé de 62.9 %. L'ensemble des données représentées sont corrigées de l'inflation au moyen du déflateur de PIB de chaque pays, tel que publié dans la base de données des Perspectives économiques de l'OCDE (année de référence : 2007). Pour les pays non membres de l'OCDE, les déflateurs de PIB sont tirés des Indicateurs de développement dans le monde établis par la Banque mondiale.

Source : Données compilées à partir des tableaux de bord par pays.

En 2021, la croissance de la médiane du Tableau de bord, s'agissant des encours de prêts aux PME, était positive, mais nettement plus faible qu'en 2020. Si en 2020, compte tenu des moratoires accordés sur le remboursement des dettes et de l'allongement de la durée d'amortissement de certains prêts, de nombreux crédits accordés aux PME sont restés inscrits au bilan des banques, en 2021, sous l'effet de l'abandon progressif des dispositifs de soutien et du remboursement de bon nombre de prêts, la croissance médiane des encours de prêts a été plus modérée. Ce schéma s'observe pour tous les groupes de pays. De fait, l'encours médian des prêts aux PME a diminué de 0.9 % en 2021.

Graphique 6. Évolution des encours de prêts aux PME, 2008-21

Taux de croissance médian en glissement annuel, en pourcentage



Note : L'ensemble des données représentées sont corrigées de l'inflation au moyen du déflateur de PIB de chaque pays, tel que publié dans la base de données des Perspectives économiques de l'OCDE (année de référence : 2007). Pour les pays non membres de l'OCDE, les données sont tirées des Indicateurs de développement dans le monde de la Banque mondiale. Les pays à revenu élevé hors UE sont l'Australie, le Canada, le Chili, la Corée, les États-Unis, Israël, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Suisse.

Source : Données compilées à partir des renseignements issus des tableaux de bord de chaque pays.

Encadré 2. Encours de prêts aux PME en pourcentage du PIB dans certains groupes de pays, en volume

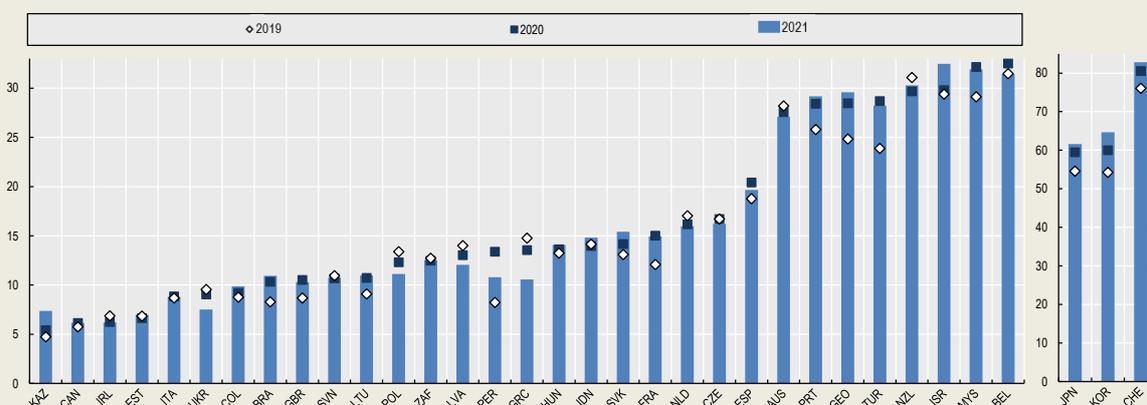
La part des encours de prêt est un indicateur complémentaire de l'indicateur relatif à la croissance des encours de prêts aux PME. Le graphique 7 montre qu'en 2020 la part des encours des prêts aux PME rapportée au PIB a augmenté dans la plupart des pays, et qu'elle a poursuivi sa progression dans 13 pays en 2021, dont la Suisse, la Corée et le Japon, qui affichent les encours les plus élevés (plus de 60 % du PIB) et la plus forte croissance sur les trois dernières années (plus de 7 points). Cette croissance tient au soutien massif accordé par le biais de divers instruments, y compris des garanties de crédit, qui ont connu une progression exceptionnelle dans ces pays en 2020 et 2021. En ce qui concerne le Japon, cette évolution s'inscrit dans une tendance bien ancrée puisque les encours de prêts aux PME augmentent régulièrement depuis 2013. Après la pandémie toutefois, cette tendance s'est accélérée car de nombreuses PME ont sollicité des prêts afin d'avoir des liquidités à portée de main à titre de précaution (OCDE, 2022^[14]) (Bank of Japan, 2022^[22]). Parmi les autres pays ayant observé une augmentation des encours de prêts au cours des trois années écoulées figurent le Brésil, la Géorgie, la Lituanie, le Portugal et la République slovaque. L'augmentation des nouveaux prêts a pu contribuer à la croissance des encours de prêts au Brésil et en République slovaque.

Dans certains pays en revanche, la hausse de la part des encours de prêts aux PME enregistrée en 2020 a été suivie d'un recul en 2021. Dans la plupart des pays, ce repli reste modéré et les taux de 2021 demeurent bien inférieurs aux niveaux pré-pandémiques, comme en Espagne, en France, en Malaisie, au Pérou, en Türkiye et au Royaume-Uni.

Mais d'autres pays connaissent une baisse continue de la part de l'encours des prêts aux PM depuis trois ans. C'est le cas de l'Autriche, de la Lettonie, des Pays-Bas, de la Pologne et de l'Ukraine, avec une baisse comprise entre 1 et 2 points de pourcentage. En Grèce, le repli de 4 points observé sur la période tient au fait qu'une grande part des prêts improductifs ont été supprimés du bilan des banques grecques (Ministère des Finances, République hellénique, 2021^[23]). Les données d'enquête relatives à l'Autriche et à la Pologne font ressortir une large utilisation des instruments de soutien public qui a pu réduire le besoin de prêts (BCE, 2022^[18]). En Pologne, le recours massif au soutien public a permis le remboursement de nombreux prêts, ce qui s'est traduit par une baisse du volume des encours de prêts (Narodowy Bank Polski, 2021^[24]).

Graphique 7. Encours de prêts aux PME

Volumes en pourcentage du PIB



Note : Le graphique montre les pays pour lesquels on dispose de données relatives aux encours de prêts pour les trois années indiquées, à l'exception de la Chine, du Chili et de la Serbie dont les données ne sont pas comparables en raison d'une définition différente des « encours de prêts aux PME ». En effet, au Chili, sont considérés comme des prêts aux PME des prêts à hauteur de 18 000 UF, ce qui représente une part infime de l'ensemble des prêts aux entreprises. En Chine, la définition varie selon les secteurs. En Serbie, sont considérés comme des

prêts aux PME les prêts consentis à des entreprises de moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 10 millions EUR, alors que la définition de l'UE englobe les entreprises réalisant un chiffre d'affaires allant jusqu'à 50 millions EUR. L'ensemble des données représentées sont corrigées de l'inflation au moyen du déflateur de PIB de chaque pays, tel que publié dans la base de données des Perspectives économiques de l'OCDE (année de référence : 2007). Les volumes étant exprimés en pourcentage du PIB, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation du graphique compte tenu de l'incidence de la crise du COVID-19 sur le PIB.

Source : Données compilées à partir des tableaux de bord de chaque pays. Pour les pays non membres de l'OCDE, les déflateurs de PIB sont tirés des Indicateurs de développement dans le monde établis par la Banque mondiale. Les chiffres du PIB sont tirés de la base de données OECD.Stat des principaux agrégats. En ce qui concerne les pays pour lesquels on ne dispose pas de données au titre de l'année 2021, les chiffres du PIB proviennent de la base de données sur les Perspectives de l'économie mondiale du FMI.

Outre les disparités entre les pays, on observe d'importantes variations dans l'activité de prêts aux PME entre régions d'un même pays. L'encadré 3 livre les premiers éléments tirés du nouveau projet pilote mené dans le cadre du Tableau de bord, consistant à recueillir des données ventilées au niveau infrarégional.

Encadré 3. L'activité de prêts aux PME présente des différences importantes au niveau infranational

Avec le soutien de la Commission européenne, une campagne de collecte de données relatives aux conditions de financement des PME et de l'entrepreneuriat au niveau infranational a été menée dans le cadre du Tableau de bord sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat.

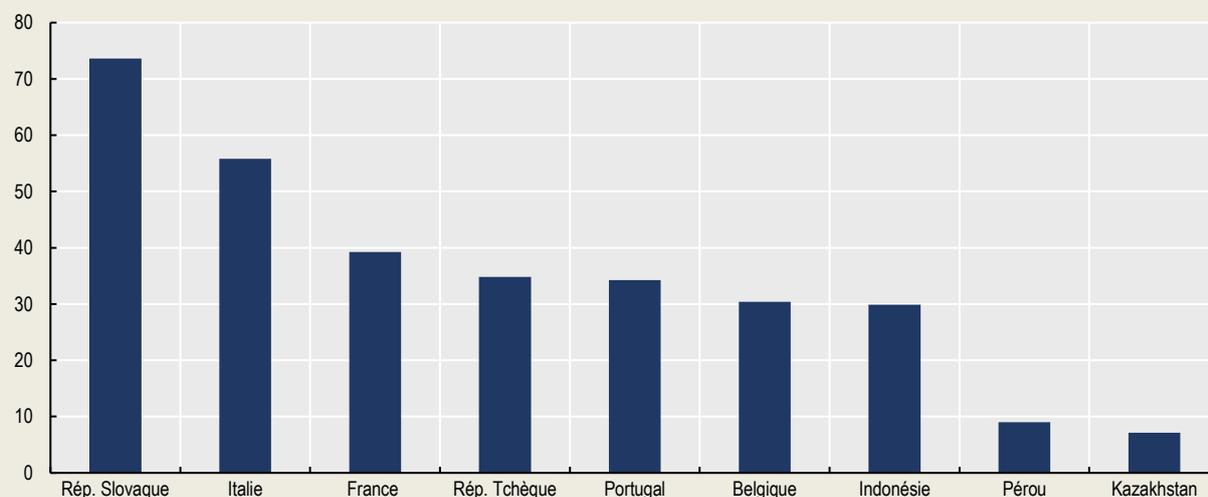
De nombreux éléments indiquent que la disponibilité du crédit et les conditions de financement des PME varient considérablement d'une région à l'autre au sein d'un même pays. Ces différences régionales tiennent au fait que les investissements, l'innovation et les possibilités de création d'entreprise sont inégalement répartis sur le territoire national, ainsi qu'aux différences observées dans les conditions de marché locales (Ughetto, Cowling et Lee, 2019^[25]). À titre d'exemple, les PME situées dans des zones périphériques, et les PME innovantes en particulier, ont beaucoup plus de difficultés à obtenir un crédit (Lee et Brown, 2017^[26]). De même, en fonction des conditions économiques locales, les indicateurs relatifs aux difficultés rencontrées par les entreprises font apparaître des écarts importants entre les régions ; ainsi le taux de prêts non productifs est bien plus élevé dans les régions à la traîne (Commission européenne, 2017^[27]).

Les données recueillies au niveau infrarégional au titre du Tableau de bord confirment l'existence de fortes disparités régionales également au niveau des conditions de financement des PME et permettent de prendre la mesure de ces écarts dans un échantillon de pays. Le graphique 8, par exemple, indique l'écart-type (c'est-à-dire l'écart moyen qui sépare les chiffres des régions de la moyenne) s'agissant du volume moyen des prêts aux PME dans les régions de niveau TL2 (soit de l'encours de prêts aux PME rapporté au nombre de PME au niveau régional). Comme le volume moyen des prêts varie en fonction du niveau de revenu du pays, l'écart-type du prêt moyen est rapporté au PIB national par habitant. Il ressort des données recueillies que c'est en République slovaque, suivie de l'Italie et de la France, que les différences régionales dans l'activité de prêt aux PME sont les plus marquées (en ce qui concerne les pays du Tableau de bord pour lesquels cette information est disponible).

Une campagne de collecte de données au niveau infrarégional sera désormais menée régulièrement aux fins de l'élaboration du Tableau de bord.

Graphique 8. Variations régionales de l'activité de prêt aux PME, 2021

Écart-type du volume moyen des prêts aux PME au niveau régional, en pourcentage du PIB par habitant



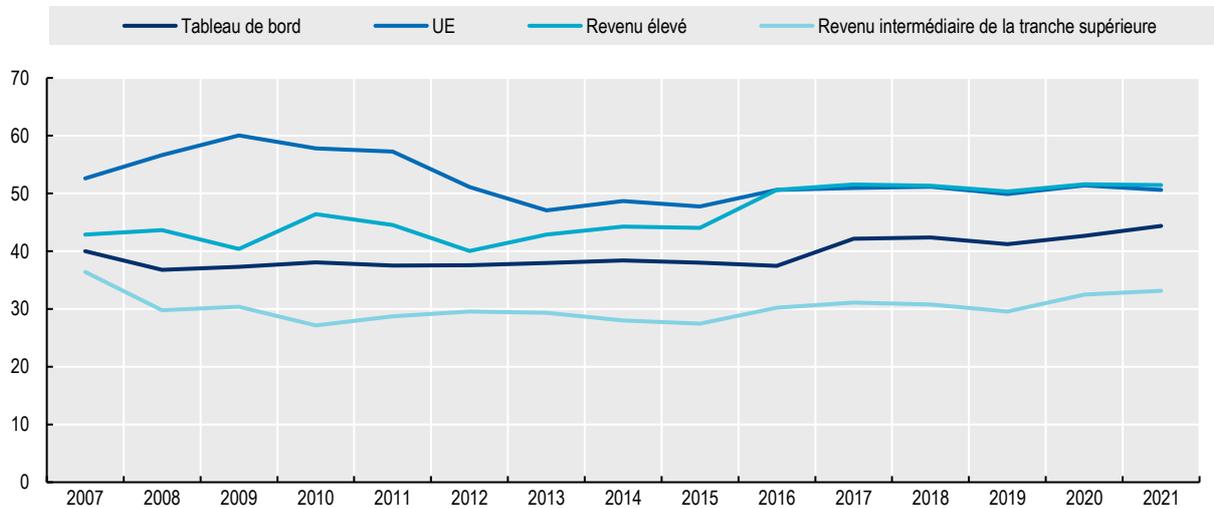
Source : Calculs de l'OCDE sur la base des données ventilées recueillies dans le cadre du projet pilote. Le volume moyen des prêts aux PME au niveau régional correspond au ratio entre l'encours des prêts aux PME et le nombre d'entreprises au niveau régional. L'écart-type de ces valeurs régionales est ensuite rapporté au PIB national par habitant afin de mieux évaluer les différences régionales entre les pays.

Part des prêts aux PME

En 2021, la part médiane des prêts aux PME n'a que faiblement augmenté dans les économies couvertes par le Tableau de bord, passant de 42 % à 44 %. Cet indicateur apporte un éclairage précieux sur l'octroi de prêts aux PME dans le contexte plus général des prêts aux entreprises, puisqu'il permet de déterminer la proportion des prêts accordés aux PME dans le total des prêts aux entreprises. Cette faible augmentation s'inscrit dans la continuité de la tendance observée en 2020, période pendant laquelle la part des prêts aux PME a également connu une légère augmentation sous l'effet de mesures d'action publique visant à aider les PME face à la crise du COVID-19 et qui ont permis d'éviter une réorientation des prêts au profit des grandes entreprises. Le graphique 9 met en évidence qu'il existe des différences relativement tenaces dans la part de prêts aux PME selon le niveau de revenu des pays. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, qui présentent traditionnellement une part des prêts aux PME inférieure à celle des autres ensembles de pays, on a pu observer une augmentation progressive de la part des prêts aux PME depuis 2015. Cette tendance positive s'est en outre maintenue en 2020 et 2021.

Graphique 9. Part des encours de prêts aux PME, 2008-21

En pourcentage du total des encours de prêts



Note : L'ensemble des données représentées sont corrigées de l'inflation au moyen du déflateur de PIB de chaque pays, tel que publié dans la base de données des Perspectives économiques de l'OCDE (année de référence : 2007). Sont considérés comme pays à revenu élevé les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Australie, le Canada, le Chili, la Corée, Israël, le Japon, la Nouvelle-Zélande et Suisse, mais aussi la Norvège jusqu'en 2017 et les États-Unis jusqu'en 2020.

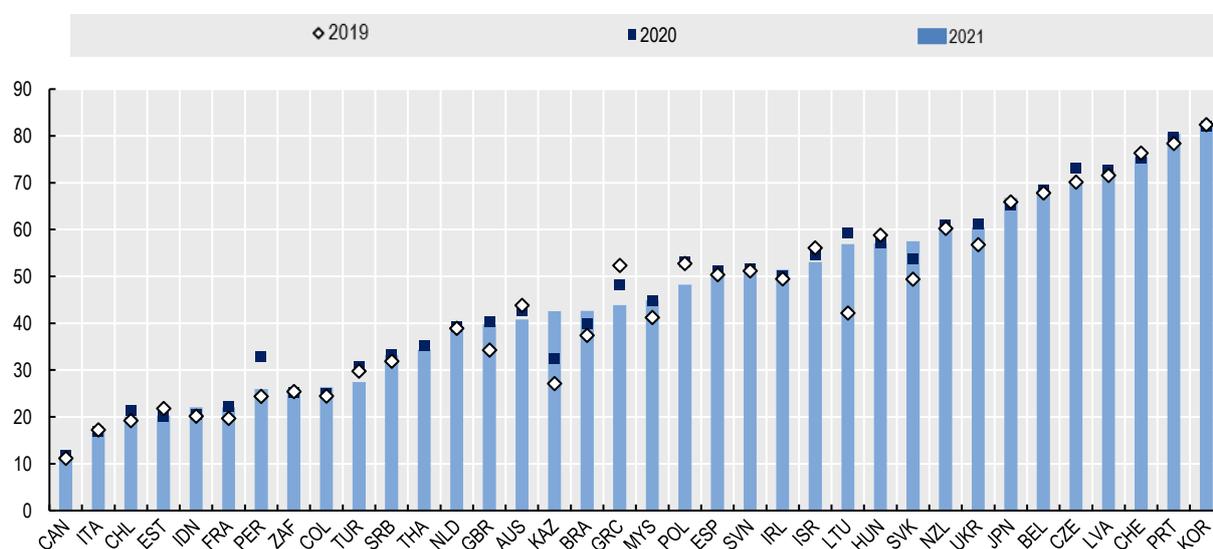
Source : Données compilées à partir des renseignements issus des tableaux de bord par pays.

Bien que la part de l'encours des prêts aux PME ait augmenté en 2020 dans 25 pays sur 32, cette part a enregistré une baisse en 2021 dans 15 de ces pays, et ce, en partie en conséquence de la levée progressive des dispositifs de prêts adoptés en réponse à la crise du COVID-19 et du durcissement des conditions de crédit faites aux PME. Dans la plupart des pays, cette baisse a toutefois été négligeable. Les plus fortes baisses ont quant à elles pu être observées au Pérou (-7 points), en Pologne (-5 points) et en Grèce (-4 points). Dans le cas de la Pologne et de la Grèce, la baisse de la part des prêts aux PME suit une trajectoire de long terme, entamée en 2013 pour la Pologne (48 % en 2021 contre 59 % en 2013) et en 2017 dans le cas de la Grèce (44 % en 2021 contre 54 % en 2017).

La forte hausse (+15 points) de la part des prêts aux PME en Lituanie et au Kazakhstan entre 2019 et 2021 mérite d'être soulignée. Au Kazakhstan, l'augmentation sensible des nouveaux prêts aux PME en 2021 (passant de 4 % à 7 % en pourcentage du PIB) a contribué à la hausse de la part des prêts aux PME. En Lituanie en revanche, l'augmentation de la proportion de prêts aux PME s'explique en grande partie, d'une part, par un fléchissement de la demande de prêts par les grandes entreprises occasionné par un report des investissements et, d'autre part, par les changements structurels observés dans le portefeuille de prêts des sociétés non financières (OCDE, 2022^[14]).

Graphique 10. Part des encours de prêts aux PME

En pourcentage de l'encours total des prêts



Note : L'ensemble des données représentées sont corrigées de l'inflation au moyen du déflateur de PIB de chaque pays, tel que publié dans la base de données des Perspectives économiques de l'OCDE (année de référence : 2007).

Source : Données compilées à partir des renseignements issus des tableaux de bord par pays.

Prêts à court terme et prêts à long terme

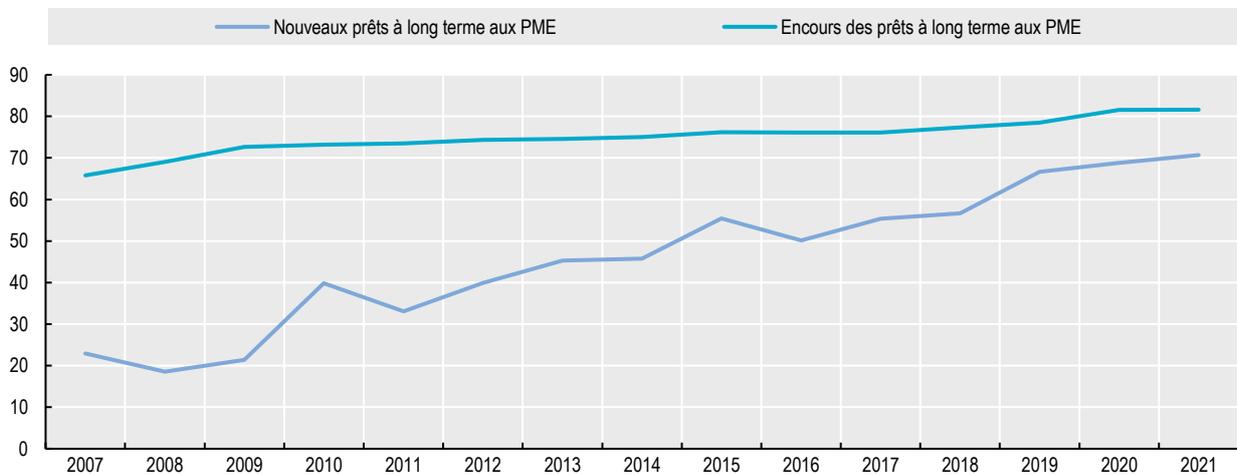
Comme cela a été mis en évidence dans les éditions précédentes du Tableau de bord, le portefeuille de prêts des PME a progressivement évolué depuis 2009 en délaissant les prêts à court terme⁵ au profit de prêts de plus longue durée, et les données pour l'année 2021 confirment cette tendance.

L'une des explications possibles tient au fait que l'échéance des prêts publics directs et des prêts garantis par l'État liés à la pandémie de COVID-19 est souvent supérieure à un an. Les mesures d'urgence s'accompagnaient également d'une restructuration des conditions de prêt, dont le prolongement des échéances dans de nombreux pays afin d'aider non seulement les entreprises à surmonter la crise, mais aussi à mieux aborder la première phase de la reprise. Compte tenu de la prépondérance des prêts soutenus par l'État dans le total des prêts aux entreprises depuis 2020, cela pourrait contribuer à expliquer l'augmentation régulière de la part des prêts à long terme aux PME. En 2020, la proportion de prêts à long terme dans le total des prêts aux PME a augmenté au Chili (+18 points), en Espagne (+16 points), en Hongrie (+7 points) et en République tchèque (+6 points), avant de connaître une baisse l'année suivante. En Irlande, l'octroi de nouveaux prêts à long terme aux PME s'est envolé de 46 points en 2021 (par rapport toutefois à un niveau relativement faible en 2020).

⁵ Les prêts à court terme sont des prêts dont les échéances sont inférieures à un an et qui sont souvent utilisés pour couvrir les besoins en fonds de roulement. Les prêts à long terme sont quant à eux souvent utilisés pour le financement d'investissements, mais peuvent aussi relever d'une stratégie adoptée par les PME afin de « sanctuariser » des taux peu élevés. Les prêts d'un faible montant et à brève échéance s'accompagnent généralement de taux d'intérêt élevés, lesquels s'expliquent en grande partie par les frais fixes engagés par les banques pour sélectionner les dossiers compte tenu du risque plus élevé de défaillance que présente ce type de prêts par rapport aux prêts à long terme (FEI, 2022^[79]).

Graphique 11. Part des prêts à long terme aux PME, 2007-21

Pourcentage de l'ensemble des prêts aux PME, valeur médiane



Note : L'ensemble des données représentées sont corrigées de l'inflation au moyen du déflateur de PIB de chaque pays, tel que publié dans la base de données des Perspectives économiques de l'OCDE (année de référence : 2007).

Source : Données compilées à partir des renseignements issus des tableaux de bord par pays.

Conditions de crédit pour les PME

La présente section décrit les conditions de crédit offertes aux PME et aux entrepreneurs en se fondant sur les données relatives au coût du crédit bancaire, aux garanties exigées et aux taux de refus. Globalement, les données disponibles semblent montrer que la demande de prêts a baissé en 2021, ce qui coïncide avec une légère diminution des garanties exigées et du taux de refus des prêts. Les données sur les conditions de crédit varient selon le niveau de revenu des pays, et notamment dans le cas des chiffres relatifs aux taux d'intérêt. En 2022 cependant, de nombreuses banques centrales ont décidé de relever leur taux directeur et l'environnement de prêts aux PME a évolué de manière sensible, ce qui devrait à terme avoir une incidence sur ces indicateurs. Les données d'enquêtes révèlent qu'une part importante des PME font état d'une augmentation du coût des emprunts et d'une contraction de l'offre de crédit en 2022. Dans certaines régions, les PME ont éprouvé des difficultés à répondre aux nouvelles exigences en matière de crédit, ce qui a entraîné un affaiblissement de la demande de prêts. Les données issues d'enquêtes menées auprès des banques ont également mis en évidence un resserrement des modalités et conditions d'emprunt, et ce, en raison de perspectives économiques perçues comme plus incertaines et d'une moindre tolérance aux risques.

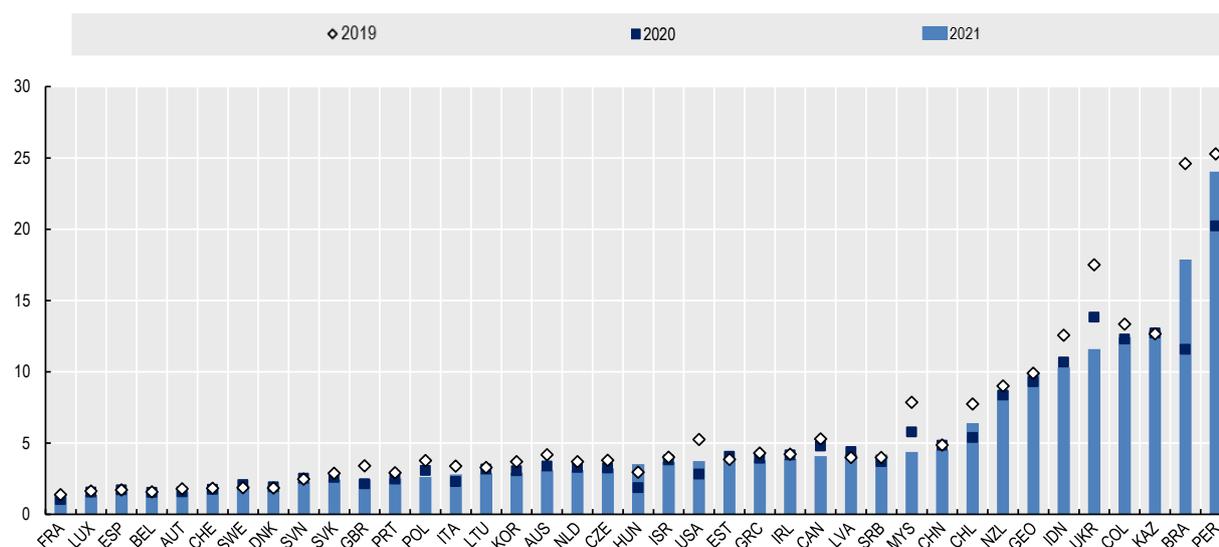
Taux d'intérêt

Contrairement à ce qui a pu être observé en 2020, le coût du crédit bancaire a augmenté pour les PME dans un grand nombre de pays en 2021. En effet, le taux d'intérêt moyen des prêts aux PME a augmenté dans 17 pays sur 39, contre seulement 7 pays en 2020. Comme cela a été mis en évidence dans l'édition 2022 du Tableau de bord, la crise du COVID-19 a poussé de nombreuses banques centrales à baisser les taux directeurs, assouplissant par là même les conditions d'emprunt pour les entreprises, et notamment les PME. En 2021, alors que des tensions inflationnistes sont apparues dans la plupart des économies en raison d'un rebond de la demande des consommateurs et des pénuries d'approvisionnement à l'échelle mondiale, les conditions de crédit ont commencé à se durcir à nouveau dans certains pays.

La plus forte augmentation du coût des crédits aux PME a ainsi été enregistrée au Brésil, où les taux d'intérêt sont passés de 11.6 % en 2020 à 18 % en 2021, sans pour autant revenir aux niveaux d'avant la pandémie. Une hausse des taux d'intérêt a également pu être observée au Pérou (+4 points), en Hongrie (+1.6 point), au Chili (+1 point) et aux États-Unis (+0.9 point). À l'inverse, l'Ukraine a quant à elle connu la plus forte baisse, puisque le taux d'intérêt moyen des prêts aux PME a fléchi de 2.2 points en 2021, et ce, après une chute de 3.7 points en 2020. La Malaisie a également enregistré une baisse sensible des taux d'intérêt en 2021 (-1.4 point).

Graphique 12. Taux d'intérêt appliqués aux PME

Taux nominaux, en pourcentage



Note : L'ensemble des données représentées sont corrigées de l'inflation au moyen du déflateur de PIB de chaque pays, tel que publié dans la base de données des Perspectives économiques de l'OCDE (année de référence : 2007).

Source : Données compilées à partir des tableaux de bord par pays.

Bien que les taux d'intérêt appliqués aux PME aient augmenté dans de nombreux pays en 2021, la médiane du Tableau de bord a quant à elle baissé. Ce recul reste toutefois minime par rapport à 2020 puisque la médiane n'a baissé que de 0.06 point en 2021 contre 0.4 point en 2020. Les valeurs de l'Union européenne et des pays à revenu élevé hors UE suivent la même évolution que la médiane du Tableau de bord en 2021. La médiane des pays à revenu élevé hors UE a ainsi baissé de 0.07 point et celle des pays de l'Union européenne de 0.15 point. Ces baisses s'expliquent en partie par la décision de certaines banques centrales de retarder l'augmentation des taux directeurs, maintenant ainsi le coût des crédits pour les entreprises à un niveau faible pendant la majeure partie de l'année 2021 et leur ménageant ainsi plus de temps pour se relancer.

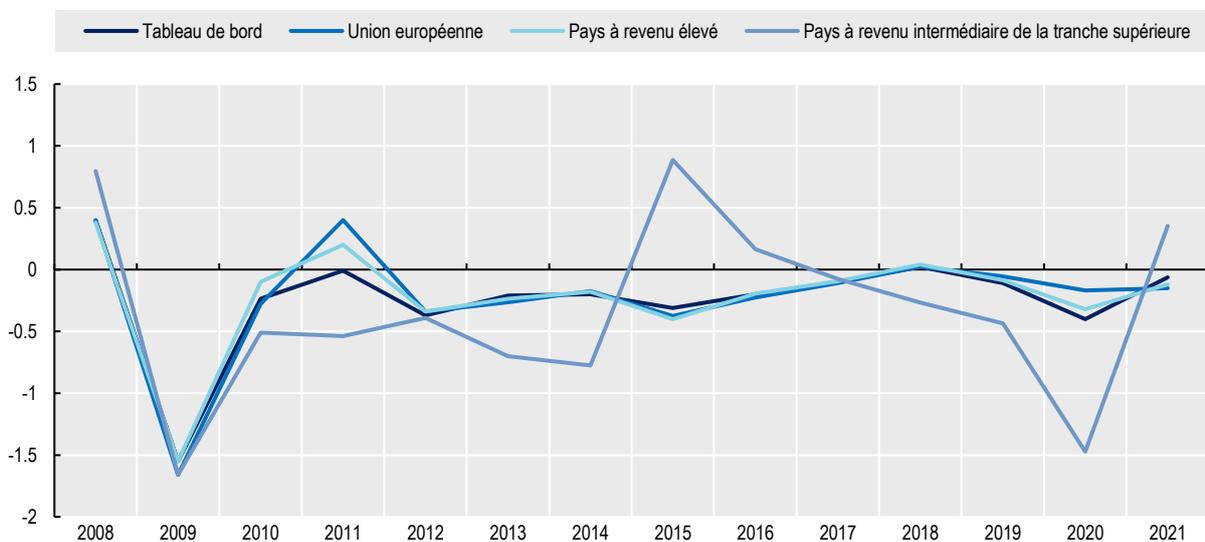
La valeur médiane des taux d'intérêt appliqués aux PME dans les pays à revenu intermédiaire supérieur a augmenté de 0.35 point en 2021, après un fléchissement de 1.47 point entre 2019 et 2020. Cette forte augmentation s'explique en partie par les tensions inflationnistes auxquelles ont été confrontés certains pays en 2021, dont la Colombie, la Géorgie, le Kazakhstan, la Malaisie, le Pérou et la Serbie (Banque mondiale, 2022^[28]). Toutefois, dans la plupart de ces mêmes pays, les taux d'intérêt appliqués aux PME sont restés inférieurs à leur niveau d'avant la pandémie (graphique 12).

De nombreuses banques centrales ont décidé de relever leur taux directeur (c'est-à-dire le taux applicable aux appels d'offres à taux fixe utilisés pour fournir au système bancaire l'essentiel de la liquidité),

entraînant par là même une augmentation des coûts d'emprunt pour les PME. La BCE a abandonné sa politique de taux directeur nul en juillet 2022 en augmentant son taux d'intérêt à 0.5 %. De son côté, la Réserve fédérale des États-Unis a introduit une série de hausses des taux d'intérêt afin de limiter la montée des tensions inflationnistes aux États-Unis, en portant son taux principal de 0.25 % en mars à 2.5 % en août 2022, puis en appliquant des augmentations relativement faibles tout au long du quatrième trimestre 2022 jusqu'à atteindre 4.5 % au mois de décembre (United States Federal Reserve, 2022^[29]). D'autres pays de l'OCDE ont suivi la même stratégie, dont l'Australie, le Canada ou le Royaume-Uni. Ces évolutions ont naturellement une incidence sur un large éventail de produits financiers, qu'il s'agisse des crédits immobiliers ou des prêts aux entreprises, dont les prêts aux PME⁶.

Graphique 13. Évolution des taux d'intérêt appliqués aux PME

Valeur médiane, taux nominaux, en points de pourcentage



Note : Sont considérés comme pays à revenu élevé hors UE l'Australie, le Canada, le Chili, la Corée, les États-Unis, Israël, la Nouvelle-Zélande et la Suisse. Sont considérés comme pays à revenu intermédiaire supérieur le Brésil, la Chine, la Colombie, la Géorgie, le Kazakhstan, la Malaisie, le Pérou et la Serbie.

Source : Données compilées à partir des tableaux de bord par pays.

L'indicateur relatif aux écarts de taux d'intérêt offre un éclairage supplémentaire sur les conditions de crédit faites aux PME. Dans la mesure où les PME ont un profil d'emprunteur intrinsèquement plus risqué, elles se voient généralement imposer des taux d'intérêt supérieurs à ceux réservés aux grandes entreprises. Une réduction de l'écart de taux témoigne ainsi d'une amélioration des conditions de crédit des PME, tandis qu'une augmentation de l'écart est le signe d'un durcissement des conditions d'emprunt (OCDE, 2013^[30]).

En 2021, 21 des 38 pays ayant fourni des données pour cet indicateur ont enregistré un resserrement de l'écart des taux d'intérêt. En 2021, c'est en Ukraine, au Kazakhstan, au Canada et en Estonie (pays présentant tous des écarts plus importants en 2020) qu'ont pu être observées les évolutions les plus sensibles. En Ukraine, au Canada et en Estonie, la réduction des écarts va de pair avec la baisse des taux d'intérêt appliqués aux PME et témoigne de conditions d'emprunt plus favorables pour les PME. Toutefois, dans le cas du Kazakhstan, la réduction de l'écart de taux d'intérêt est la conséquence d'une augmentation

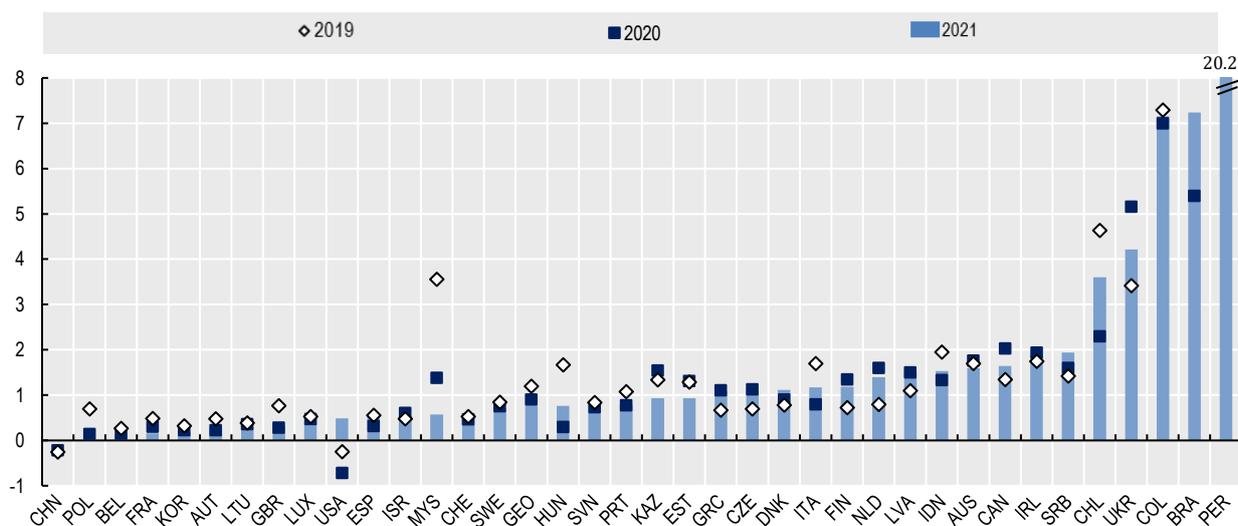
⁶ Les taux d'intérêt des banques centrales sont les taux auxquels les institutions financières empruntent des capitaux aux banques centrales nationales.

des taux d'intérêt appliqués aux grandes entreprises. Certains pays ont quant à eux enregistré une réduction de cet écart à la fois en 2020 et en 2021, en tête desquels la Malaisie (-3 points) et la Pologne (-0.7 point).

Les écarts les plus importants ont été observés au Pérou, au Brésil, en Colombie, en Ukraine, puis au Chili, et les plus fortes évolutions de l'écart de taux d'intérêt entre 2020 et 2021 (soulignant la différence du coût des crédits pour les PME par rapport aux grandes entreprises) se sont produites au Pérou (+4 points), suivi du Chili (+1.3 point) et des États-Unis (+1.2 point). Dans le cas du Pérou et du Chili, le creusement des écarts de taux d'intérêt peut s'expliquer par la perception renforcée du risque présenté par les petites entreprises pour les prêteurs après que les conditions financières ont commencé à se durcir en 2021 (Banco de Chile, 2022^[31]) ou par une croissance économique atone (OCDE, 2022^[14]). Concernant les États-Unis, ce creusement peut être lié au *Paycheck Protection Program* (PPP), un programme à grande échelle d'aide au versement des salaires établi en 2020 et mettant à disposition des petites entreprises environ 800 milliards USD sous forme de prêts non garantis à faible taux d'intérêt. Ayant à terme permis à 93 % des petites entreprises de bénéficier d'un ou plusieurs prêts, le PPP a presque entraîné la saturation du marché en seulement deux mois (National Bureau of Economic Research, 2022^[32]) et pourrait constituer l'une des principales causes de la réduction de l'écart de taux d'intérêt aux États-Unis en 2020, et par la suite de son rebond lorsque le programme fut suspendu en 2021⁷.

Graphique 14. Écarts de taux d'intérêt entre les prêts aux PME et les prêts aux grandes entreprises

Taux nominaux, en points de pourcentage



Note : Les données relatives au Pérou ne peuvent être représentées de manière fidèle en raison de l'échelle utilisée. En 2019, l'écart de taux d'intérêt était de 19.35 points, en 2020 de 15.84 points et en 2021 de 20.22 points.

Source : Données compilées à partir des tableaux de bord par pays.

⁷ Ce dispositif est resté en vigueur jusqu'au milieu de l'année 2021. Il convient de noter que la quasi-totalité des prêts consentis au titre du PPP en 2020 (94 %) ont finalement été annulés en vertu d'une caractéristique particulière du programme, ce qui veut dire que le PPP n'a pas directement entraîné un accroissement de l'endettement des petites entreprises aux États-Unis.

Exigences de garanties

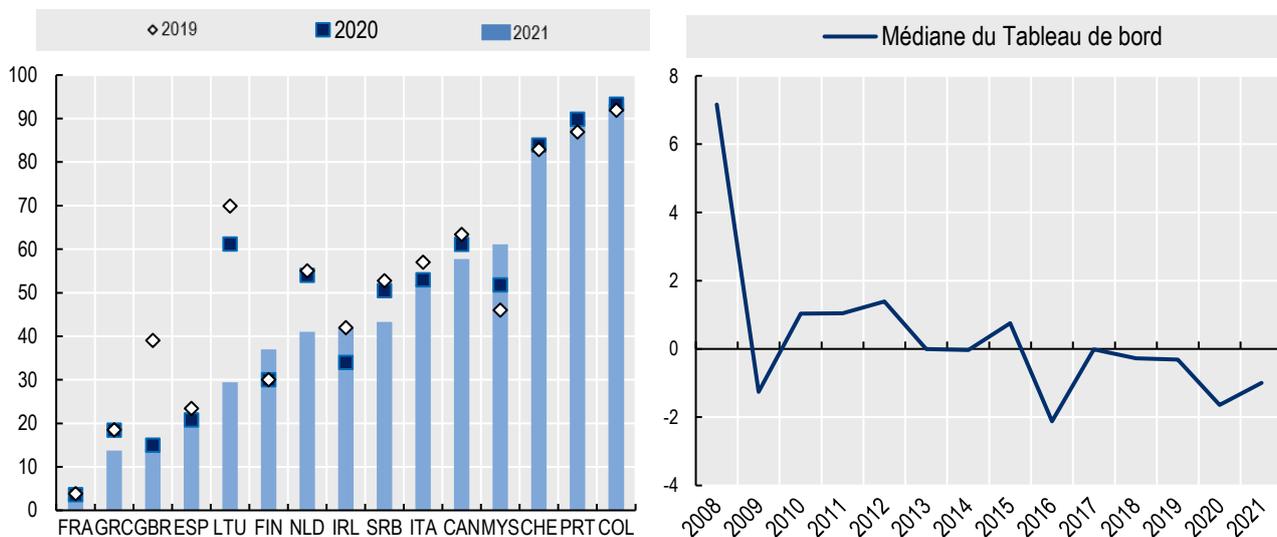
Les données proviennent d'enquêtes réalisées auprès des prêteurs et des emprunteurs sachant que la méthodologie, les échantillons et les questionnaires varient d'un pays à l'autre. Il convient donc de faire preuve de prudence dans les comparaisons entre pays et il faudra améliorer la déclaration d'informations pour mieux cerner l'évolution des conditions de financement des PME à cet égard.

En 2021, en valeur médiane, la proportion des PME devant fournir des garanties pour accéder aux crédits bancaires a baissé, même si cette baisse reste inférieure à celle observée en 2020. En 2021, 10 pays sur 15 ont fait état d'une diminution de la part des PME soumises à des exigences de garanties (sans changement par rapport à 2020). Les pays où cette baisse a été le plus prononcée sont la Lituanie (-32 points), les Pays-Bas (-13 points), la Serbie (-7 points) et la Grèce (-5 points). La Malaisie, l'Irlande et la Finlande, à l'inverse, ont connu les plus fortes augmentations, respectivement à hauteur de 9 points, 8 points et 7 points. En Malaisie, la part des prêts aux PME pour lesquels des garanties sont exigées croît progressivement depuis 2016. De la même manière, dans les pays présentant la plus forte part des PME soumises à des exigences de garanties, comme la Colombie ou la Suisse, on a pu observer une augmentation de ces parts avant le début de la pandémie.

Toutefois, dans les plupart des pays (soit 9 pays sur les 15 ayant communiqué des données pour cet indicateur), la part des PME devant fournir des garanties reste inférieure à son niveau d'avant la pandémie.

Graphique 15. Exigences de garanties

Par pays (à gauche), taux de croissance médian (à droite)



Source : Données compilées à partir des tableaux de bord par pays.

Demandes de prêts des PME

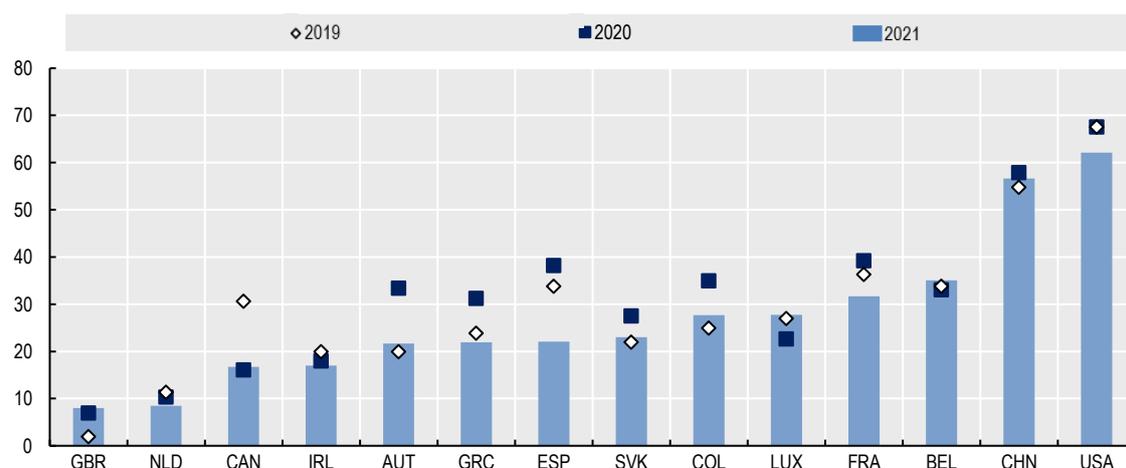
Les données relatives aux demandes de prêts proviennent d'enquêtes réalisées auprès des emprunteurs. Il conviendra, comme pour les exigences de garanties, de faire preuve de prudence dans les comparaisons entre pays et il faudra améliorer la déclaration d'informations pour mieux évaluer l'évolution des conditions de financement des PME.

Dans 10 des 14 pays ayant fourni des données sur cette question, les demandes de prêts des PME (soit la part des PME ayant sollicité un prêt sur le nombre total de PME) ont baissé en 2021. Sur ces pays, 8 ont connu une baisse en 2020, ce qui semble indiquer que la demande de prêts des PME était en passe de retrouver son niveau d'avant la pandémie. C'est en Espagne, en Autriche et en Grèce que cette baisse a été la plus prononcée, avec une chute de plus de 10 points. L'enquête de la BCE sur l'accès des entreprises au financement (*Survey on the Access to Finance of Enterprises, SAFE*) a également mis en évidence une demande modérée de prêts bancaires et de facilités de crédit dans la zone euro en mars et septembre 2021, avec une activité relativement limitée en Espagne (passant de 19 % à 4 %). En Espagne, une part importante des PME ont indiqué n'avoir fait aucune demande de prêt par crainte d'essuyer un refus (BCE, 2022^[18]). La plus forte augmentation des demandes de prêts des PME a toutefois été enregistrée en Finlande, où la part des PME ayant sollicité un prêt a bondi de 18 points.

Les États-Unis et la Chine, qui avaient connu les plus hauts niveaux de demandes de prêts de la part des PME en 2020, ont conservé la tête du classement en 2021, malgré une légère baisse pour ces deux pays. Le fléchissement observé aux États-Unis peut en partie s'expliquer par la mise en place du programme PPP, lequel a provoqué une envolée des demandes de prêts en 2020 avant d'être suspendu au milieu de l'année 2021. D'après les données d'enquête fournies par les PME américaines, les demandes de prêts ont continué de baisser au troisième trimestre 2022 (Federal Reserve Bank of Kansas City, 2022^[33]).

Graphique 16. Demandes de prêts des PME

En pourcentage du nombre total de PME



Source : Données compilées à partir des tableaux de bord par pays.

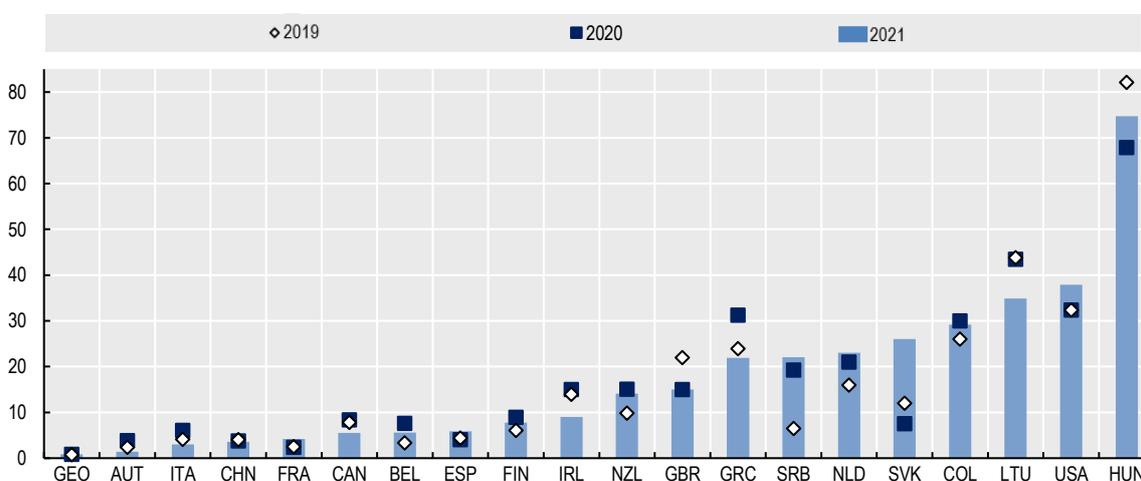
Taux de refus

Le taux de refus est un indicateur qui permet de mieux cerner l'offre de crédit aux PME et d'évaluer les conditions financières d'ensemble qui leur sont offertes. Des taux de refus élevés sont le signe de restrictions dans l'offre de crédit ; la demande de crédit n'est pas satisfaite, soit parce que les modalités et conditions des offres de prêts ne sont pas jugées acceptables, soit parce que la solvabilité des emprunteurs s'est dégradée, soit parce que les banques rationnent délibérément le crédit. Les taux de refus doivent toutefois être analysés dans le contexte des nouvelles tendances en matière de prêts de façon à avoir un point de vue plus global de l'accès des PME au financement. Les données sur les taux de refus sont habituellement tirées d'enquêtes sur la demande et les possibilités de comparaisons entre pays sont limitées.

Malgré un léger recul de la croissance médiane du taux de refus opposés aux PME en 2021, 8 des 20 pays ayant fourni des données pour cet indicateur ont enregistré une augmentation de ce taux. Les pays présentant les taux de refus les plus élevés en 2020, soit la Hongrie et les États-Unis, ont connu en 2021 une hausse de la proportion de dossiers de PME rejetés. En Hongrie, l'activité de prêt aux PME a progressé de manière considérable, avec une incidence directe sur le taux de refus. Parmi les pays étudiés, la Hongrie a en effet enregistré le troisième plus haut volume de nouveaux prêts en pourcentage du PIB (graphique 4). Rien qu'au titre du programme national de prêts subventionnés par l'État, quelque 100 000 PME ont sollicité un prêt entre mai 2020 et mai 2022 (pour un montant de plus de 3 600 milliards HUF). Sur l'ensemble des demandes effectuées, 70 000 prêts ont finalement été accordés pour une enveloppe de 2 500 milliards HUF. En termes d'évolution annuelle, la République slovaque est le pays qui a connu la plus forte augmentation de son taux de refus (plus de 18 points). Aux États-Unis, l'enquête *Small Business Lending Survey* a révélé une hausse du volume de prêts refusés aux PME, notamment au deuxième trimestre 2021, les deux principaux motifs de refus cités étant les résultats financiers des emprunteurs et leurs antécédents en matière de crédit. Au troisième trimestre 2022, la part des prêts refusés a légèrement augmenté (3 points en glissement trimestriel). Les motifs de refus les plus souvent invoqués étaient alors les résultats financiers des emprunteurs et le manque de garanties (Federal Reserve Bank of Kansas City, 2022^[34]). En Europe, au troisième trimestre 2022, les données d'enquêtes réalisées auprès des emprunteurs montrent que le taux de refus a également commencé à augmenter légèrement dans certains pays européens (BCE, 2022^[35]).

Graphique 17. Taux de refus

En pourcentage des prêts sollicités par les PME



Source : Données compilées à partir des tableaux de bord par pays.

Données d'enquête complémentaires sur les conditions de crédit

Zone euro

L'enquête SAFE fournit des informations sur la situation financière des entreprises européennes, leurs besoins de financements externes et la disponibilité de ces financements. Cette enquête est menée deux fois par an : une fois par la BCE auprès des pays de la zone euro, et une fois en coopération avec la Commission européenne, auprès de toutes les économies de l'UE et de quelques autres pays. L'enquête couvrant le cycle d'avril à septembre 2021 révèle un rebond de l'activité économique, puisque les PME

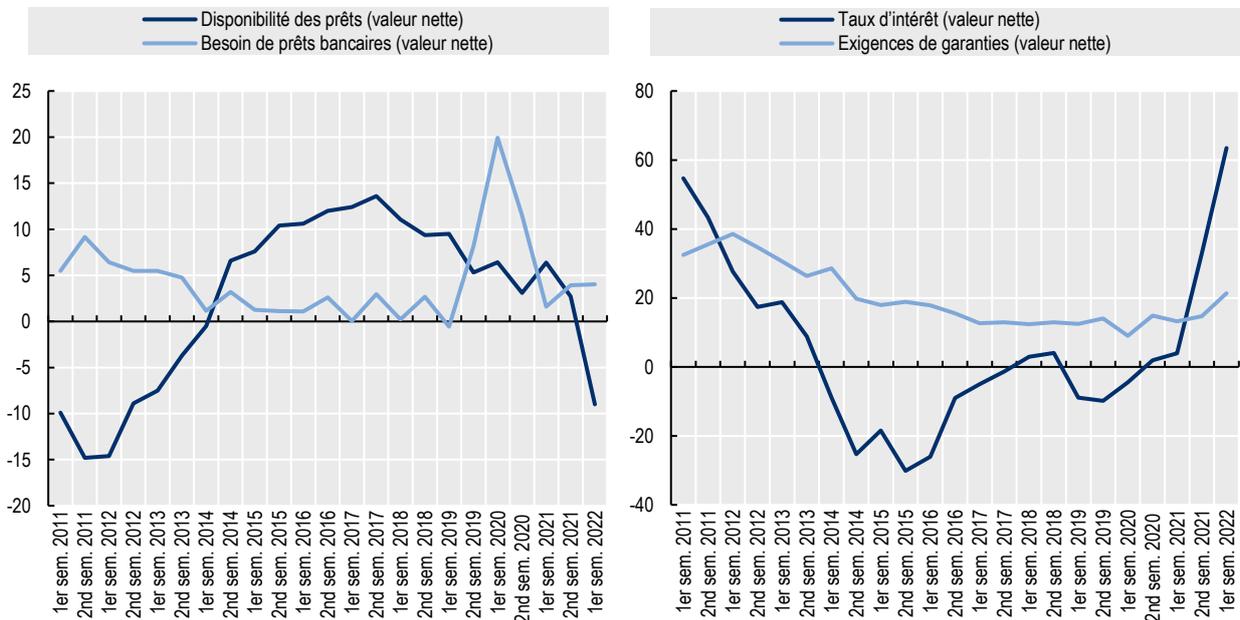
font part d'une augmentation de leur chiffre d'affaires et d'une légère baisse de leurs bénéfices par rapport à 2020 (BCE, 2021^[17]). Cette tendance s'est maintenue tout au long du quatrième trimestre 2021 jusqu'au troisième trimestre de 2022, tel qu'ont pu le montrer les enquêtes ultérieures, et les grandes entreprises ont fait état d'un rebond supérieur à celui observé par les PME (BCE, 2022^[18]) (BCE, 2022^[35]).

Il apparaît dans le cadre de cette enquête que l'accès au financement est l'une des préoccupations les moins importantes pour les entreprises de la zone euro, ce qui a probablement limité la demande de prêts bancaires et de facilités de crédit. Comme l'illustre le graphique 18 (partie gauche), le besoin de prêts bancaires a ainsi chuté de 20 % à 1.6 % au premier semestre 2021. Néanmoins, sur le reste de l'année 2021 et au premier semestre 2022, on observe une légère augmentation du besoin de prêts bancaires (jusqu'à 4 %). En octobre 2021, l'accroissement de la demande de prêts bancaires a été particulièrement marqué pour les PME. Concernant l'amélioration de la disponibilité des prêts, une part plus importante de PME ont fait état d'un renforcement de l'offre de prêts au premier semestre 2021 (passant de 3 % au second semestre 2020 à 6 % au premier semestre 2021), et plus particulièrement les petites entreprises, qui ont déclaré avoir observé un retour aux niveaux d'avant la pandémie. Au second semestre 2021, la disponibilité des prêts bancaires a légèrement diminué. Cette tendance s'est toutefois inversée de façon sensible au premier semestre 2022, dans la mesure où les PME ont constaté (en valeur nette) une chute de la disponibilité des prêts bancaires (passant de 3.9 % à -9 %).

La partie droite du graphique 18 illustre la perception qu'ont les PME de l'évolution des conditions de crédit (taux d'intérêt et garanties exigées) dans la zone euro. La courbe des taux d'intérêt est particulièrement instructive. Au premier trimestre 2021, seule une faible part des PME ont fait état d'une augmentation des taux d'intérêt appliqués par les institutions bancaires (passant de 2 % à 4 %). La part des PME ayant constaté une hausse des taux d'intérêt s'est cependant envolée au second semestre 2021 (passant à 33 %) et a continué d'augmenter au premier semestre 2022 (pour atteindre 63.5 %). La perception des PME concernant les garanties exigées reste plus stable. Par ailleurs, 13 % des PME ont signalé un durcissement des garanties exigées au premier semestre. Cette tendance s'est poursuivie au second semestre 2021, bien que cette augmentation soit légèrement plus forte au premier trimestre 2022 (passant à 21.4 %).

Graphique 18. Enquête de la BCE sur l'accès des PME au financement

Sélection d'indicateurs, en pourcentage de l'ensemble des PME couvertes par l'enquête



Note : Le pourcentage net correspond soit à l'écart entre le pourcentage d'entreprises faisant état d'une amélioration et le pourcentage d'entreprises faisant état d'une dégradation du facteur pris en compte, soit à la différence entre le pourcentage d'entreprises faisant état d'une augmentation et le pourcentage d'entreprises faisant état d'une diminution. Le premier semestre 2021 correspond au cycle 25 (avril à septembre 2021), publié en novembre 2021. Le second semestre 2021 correspond au cycle 26 (octobre 2021 à mars 2022), publié en mai 2022. Le premier semestre 2022 correspond au cycle 27 (avril à septembre 2022), publié en novembre 2022.

Source : Banque centrale européenne, 2022.

États-Unis

L'enquête *Senior Loan Officer Opinion Survey* recueille l'opinion des hauts responsables des banques sur les pratiques en matière de prêt aux États-Unis. Les données du quatrième trimestre 2021 montrent un assouplissement des critères pour l'octroi de prêts aux entreprises, et ce, quelle que soit leur taille. Les institutions bancaires font également état d'un allègement des conditions de crédit, d'une baisse du coût des lignes de crédit et d'une diminution des primes appliquées aux prêts les plus risqués (Federal Reserve, 2022^[36]). Au premier trimestre 2022, une part considérable des banques ont toutefois indiqué avoir resserré leurs critères de crédit aux entreprises, sans distinction de taille, et plus particulièrement avec l'application de surprimes pour les prêts les plus risqués. La part des banques ayant déclaré avoir donné un tour plus restrictif aux conditions faites aux moyennes et grandes entreprises est toutefois plus importante que celle des banques ayant durci les conditions faites aux petites entreprises. Le resserrement des conditions de crédit s'explique notamment par un aggravement des difficultés propres au secteur et par une réduction de la tolérance au risque (Federal Reserve, 2022^[37]). Cette tendance s'est poursuivie au troisième trimestre 2022, puisqu'une part considérable des banques ont resserré les modalités et conditions appliquées à l'ensemble des entreprises, et ce, en raison de perspectives économiques perçues comme plus incertaines, d'une moindre tolérance aux risques et d'une contraction des liquidités sur le marché secondaire des prêts industriels et commerciaux (Federal Reserve, 2022^[38]).

L'enquête trimestrielle *Small Business Lending Survey* rend compte de la perception qu'ont les banques commerciales de leurs activités de prêt à destination des petites entreprises aux États-Unis. Les réponses recueillies à la fin de l'année 2021 révèlent une baisse des encours de crédits aux PME, découlant non

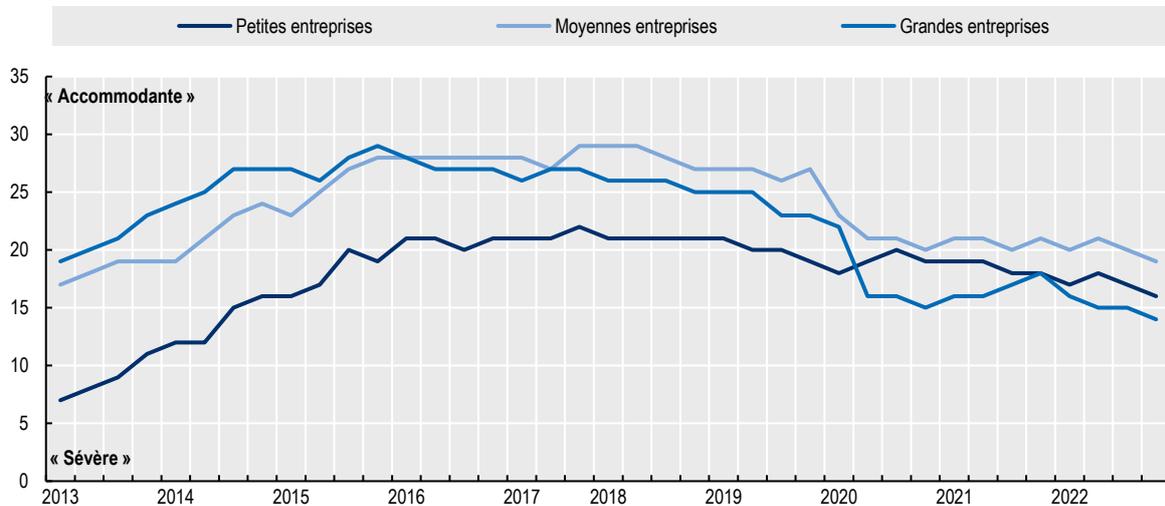
seulement de la suspension du PPP et d'une augmentation de l'annulation des prêts accordés dans le cadre du PPP entre le troisième trimestre et le quatrième trimestre. La plupart des institutions bancaires indiquent avoir durci les conditions d'attribution de crédits par l'application de primes sur les prêts présentant des risques plus élevés, ainsi que par le relèvement des taux plancher. Les taux d'intérêt des prêts aux PME se sont resserrés en 2021, notamment dans le cas des prêts en cours, ce qui peut être dû à un lissage des taux consécutif à la suspension du PPP. Les banques ont également fait état d'une amélioration de la qualité du crédit, en particulier relativement au ratio dette/revenu et aux ratios de liquidité des emprunteurs (Federal Reserve Bank of Kansas City, 2022^[34]). Aux trois premiers trimestres 2022, l'activité de prêt aux PME s'est fortement contractée par rapport à la même période en 2021, ce qui pourrait s'expliquer par un niveau initial élevé dû au PPP. Au troisième trimestre 2022, les nouveaux prêts aux PME ont baissé de 22 % en glissement annuel en raison, d'une part, d'un fléchissement de la demande (soit le plus bas niveau de la demande de prêts déclaré par les participants depuis la mise en place de cette enquête) et, d'autre part, d'un resserrement des taux d'intérêt appliqués aux PME (augmentation des prêts à durée variable de 112 points de base et des lignes de crédit à taux variable de 128 points de base), suite à la hausse du taux d'intérêt de référence à un jour de la Réserve fédérale des États-Unis ce même trimestre. Les participants ont également souligné une baisse de la qualité du crédit qu'ils attribuent principalement à une détérioration du rapport dette/revenu et du niveau de liquidités des emprunteurs (Federal Reserve Bank of Kansas City, 2022^[39]) (Federal Reserve Bank of Kansas City, 2022^[33]).

Japon

Publiée chaque trimestre, l'enquête TANKAN de la Banque du Japon rend compte du niveau de confiance des entreprises. Le graphique 19 montre qu'au quatrième trimestre 2020 et aux deux premiers trimestres de 2021, l'attitude des établissements de crédit varie clairement en fonction des trois catégories de taille d'entreprises. Les conditions de crédit faites aux grandes entreprises se sont durcies, mais elles se sont assouplies pour les petites entreprises. La différence de traitement reste en faveur des entreprises de taille moyenne par rapport aux deux autres catégories d'entreprises. Cette attitude accommodante vis-à-vis des PME s'explique en partie par le déploiement massif de garanties de crédit et de prêts à taux zéro, principalement à destination des petites et moyennes entreprises. À titre d'exemple, au Japon en 2021, les garanties de prêt ont connu une augmentation à plus de 7 % du PIB, ce qui reste extrêmement élevé par comparaison avec les autres pays (OCDE, 2021^[40]). Ces tendances se sont maintenues au premier semestre 2022, et plus particulièrement au deuxième trimestre, peut-être en raison du fait que la Banque du Japon a prorogé jusqu'à mars 2022 les mesures de soutien liées à la pandémie de COVID-19 à destination des PME (FMI, 2022^[41]). Au second semestre 2022, un début de durcissement des conditions de crédit a toutefois pu être observé pour les entreprises de toutes tailles, lequel pourrait s'expliquer par un certain rééquilibrage après une période marquée par des prêts à taux zéro et une augmentation du niveau d'endettement des PME. À la fin de l'année 2021, 80 % des PME enregistraient un volume de dette supérieur à leurs liquidités et dépôts, et la moitié d'entre elles ont vu leur endettement augmenter après la pandémie (Bank of Japan, 2022^[22]).

Graphique 19. Attitude des établissements de crédit au Japon

Indice de diffusion, en points de pourcentage



Note : Indice de diffusion « Accommodante » moins « Sévère », en points de pourcentage.

Source : Banque du Japon, 2022

Financement contre nantissement d'actifs

On observe en 2021 un net rebond des instruments de financement par nantissement d'actifs⁸ qui avaient beaucoup souffert de la crise en 2020. Cette évolution marque un retour à la diversification des instruments et des sources de financement des PME, confirmant une tendance qui était apparue avant la pandémie. Même si le redémarrage du crédit-bail et de la location-vente a été moins vigoureux que celui de l'affacturage, le recours au crédit-bail a connu une reprise progressive en 2022. Si le resserrement des conditions de crédit devait se poursuivre, on peut s'attendre à ce que le recours aux instruments de financement par nantissement d'actifs continue d'augmenter.

Crédit-bail et location-vente

Les données relatives à l'évolution des activités de crédit-bail et de location-vente sont issues des tableaux de bord par pays et des travaux de l'organisation sectorielle Leaseurope. Après avoir été durement touchées en 2020, ces activités ont connu une reprise partielle et ont même enregistré un fort taux de croissance dans certains pays. Cette croissance a ainsi été particulièrement soutenue en Estonie (+35 %), en Pologne (+35 %) et au Royaume-Uni (+25 %). Dans le cas du Royaume-Uni, ce chiffre reflète un volume plus élevé de crédits-bails pour un nombre plus limité d'entreprises. D'après l'enquête de la *British Business Bank* sur le marché du financement des PME, la part des PME ayant fait une demande de crédit-

⁸ Le financement contre nantissement d'actifs désigne tout type de financement fondé sur la valeur d'actifs désignés, et non sur l'analyse de la trésorerie/solvabilité ou de la capacité d'endettement de l'emprunteur ; cette alternative au crédit bancaire est couramment utilisée par de nombreuses PME. Dans cette catégorie, le crédit-bail et la location-vente d'une part, l'affacturage et l'escompte de factures de l'autre, sont les instruments les plus connus et les plus couramment employés dans la plupart des pays étudiés. Dans le cas du crédit-bail et de la location-vente, le propriétaire d'un actif (véhicule, équipement ou bien immobilier) donne le droit d'utiliser ce dernier pendant une durée déterminée en échange de versements réguliers. De leur côté, l'affacturage et l'escompte de factures sont des opérations financières dans lesquelles l'entreprise cède à un tiers ses effets à recevoir avec une décote.

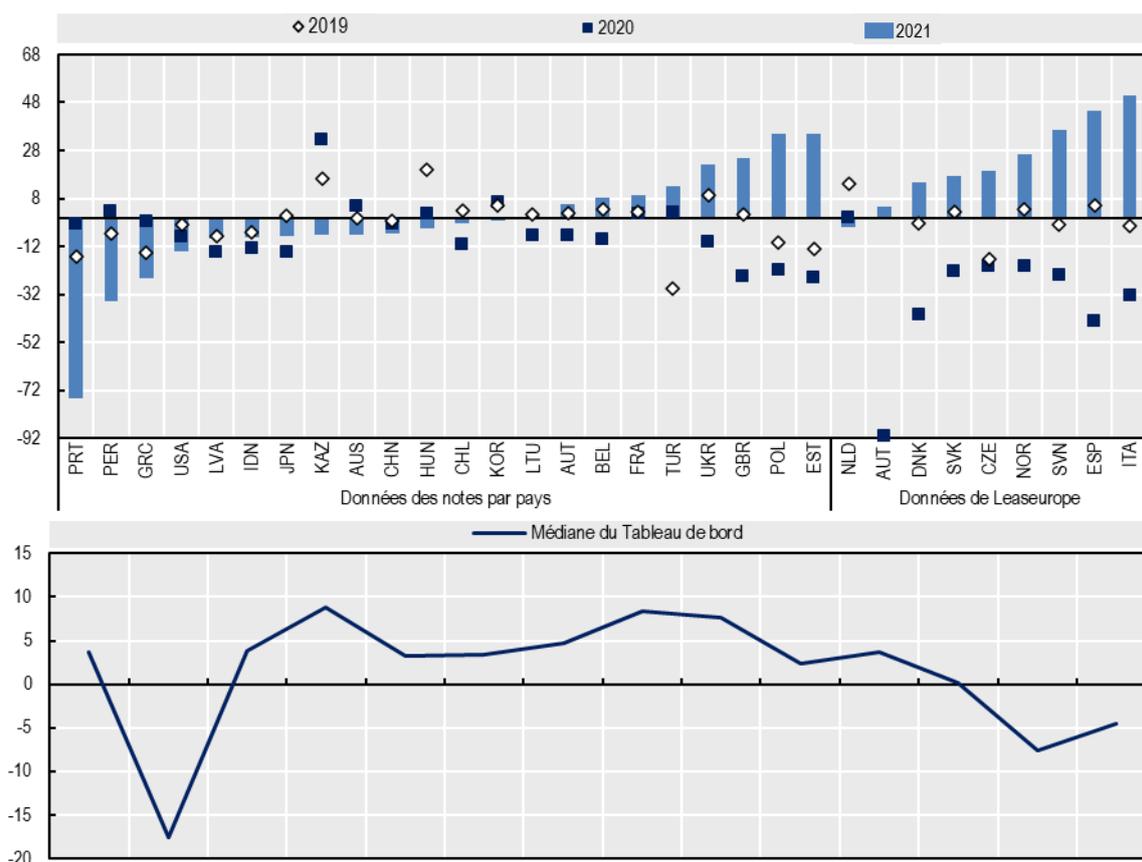
bail ou de location-vente en 2021 était de 5 %, contre 7 % en 2020 et 19 % en 2019 (British Business Bank, 2022^[13]).

Les données de Leaseurope révèlent une évolution positive en 2021, puisque 9 pays sur 10 enregistrent une augmentation de cet indicateur (les Pays-Bas faisant figure de seule exception). Dans la mesure où ces neuf pays ont connu une baisse sans précédent en 2020, la croissance observée en 2021 est le signe d'une reprise après la pandémie. L'Autriche, qui avait subi une forte baisse en 2020 (-91 %), a commencé à se rétablir en 2021 (+5 %). Les pays dont les activités de crédit-bail ont enregistré les plus fortes croissances sont l'Italie (+51 %), l'Espagne (+44 %) et la République slovaque (+37 %). De façon générale, toute augmentation de l'activité de crédit-bail témoigne d'un renforcement de l'investissement des entreprises. Le taux de croissance médian de l'activité de crédit-bail dans les pays du Tableau de bord est toutefois resté négatif en 2021 (-4.46 %, contre -7.7 % en 2020), ce qui laisse penser que la reprise observée en 2021 n'était que partielle.

Les données d'enquêtes réalisées auprès des emprunteurs dans les pays européens montrent une augmentation, en valeur nette, de la demande de crédit-bail et de location-vente aux trois premiers trimestres 2022 (BCE, 2022^[35]), et qu'une plus forte reprise de ces activités est attendue à terme.

Graphique 20. Crédit-bail et location-vente par pays et médiane du Tableau de bord

Croissance en glissement annuel, en pourcentage



Note : Lorsque plusieurs associations coexistent dans un pays, les chiffres sont additionnés et les taux de croissance recalculés. Les données sont corrigées de l'inflation au moyen du déflateur de PIB de l'OCDE. Pour les pays non membres de l'OCDE, les données sont corrigées de l'inflation au moyen du déflateur tiré des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

Source : Données compilées à partir des tableaux de bord et de l'enquête annuelle de Leaseurope pour 2021.

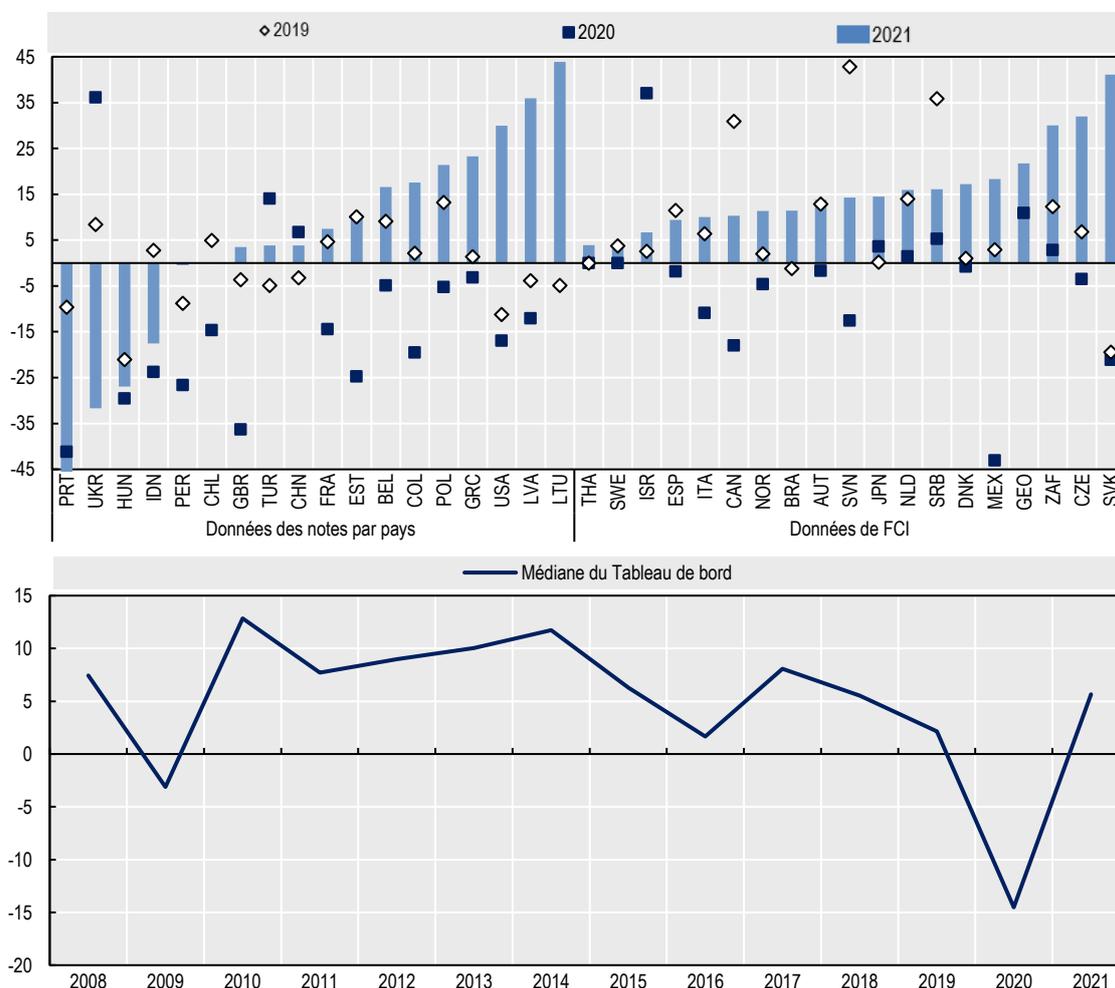
Affacturation

Les données issues de sources nationales et complétées par les travaux de *Factors Chain International* montrent un net redressement des activités d'affacturation en 2021, et ce, après une forte baisse au cours de l'année 2020. Le taux de croissance médian des pays du Tableau de bord s'élevait à 6 % en 2021, contre -14.5 % en 2020. La performance négative des activités d'affacturation en 2020 reflétait le ralentissement sensible de la production économique et du commerce en conséquence des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 (FCI, 2021^[42]). En 2021, à mesure de la réouverture des économies, du redressement de la demande des consommateurs et du redémarrage de l'activité économique, les volumes d'affacturation ont enregistré une croissance à deux chiffres, laissant également entrevoir des perspectives favorables pour 2022 (FCI, 2022^[43]).

Les données des tableaux de bord par pays montrent que, sur 18 pays, 12 ont constaté une augmentation des activités d'affacturation en 2021 (après des baisses successives importantes l'année précédente). Une forte reprise de l'activité a ainsi pu être observée en Lituanie (+44 %), en République slovaque (+41 %), en Lettonie (+36 %), en République tchèque (+32 %), en Afrique du Sud (30 %) et aux États-Unis (+30 %). À l'inverse, une forte baisse a été enregistrée au Portugal (-81 %), ainsi qu'en Ukraine (-32 %) et en Hongrie (-27 %). Ces évolutions s'inscrivent dans la lignée des tendances précédemment observées, sauf dans le cas de l'Ukraine.

Graphique 21. Taux de croissance de l'affacturage par pays, et médiane du Tableau de bord

Croissance en glissement annuel, en pourcentage



Note : L'ensemble des données représentées sont corrigées de l'inflation au moyen du déflateur de PIB de l'OCDE. Pour les pays non membres de l'OCDE, les données sont tirées des Indicateurs de développement dans le monde de la Banque mondiale.

Source : Données compilées à partir des tableaux de bord par pays et des travaux de *Factors Chain International* (2022).

Instruments de capitaux propres

On observe pour l'année 2021 une forte progression des activités de capital-risque, qui ont enregistré leur plus forte croissance de toute l'histoire du Tableau de bord. Ce constat s'explique par une activité soutenue dans les secteurs de la santé et des services financiers et par une accélération du déploiement des technologies numériques. En 2022, cette tendance positive a toutefois connu un nouveau retournement, la hausse des taux d'intérêt ayant incité certains gros investisseurs à se reporter vers des catégories d'actifs à rendement fixe. Certains grands marchés de capital-risque ont donc connu en 2022 une forte chute du nombre d'opérations et des montants investis. Les perspectives pour 2023 demeurent incertaines et dépendront de l'évolution des conditions macroéconomiques et de leur influence sur les investisseurs.

Capital-risque

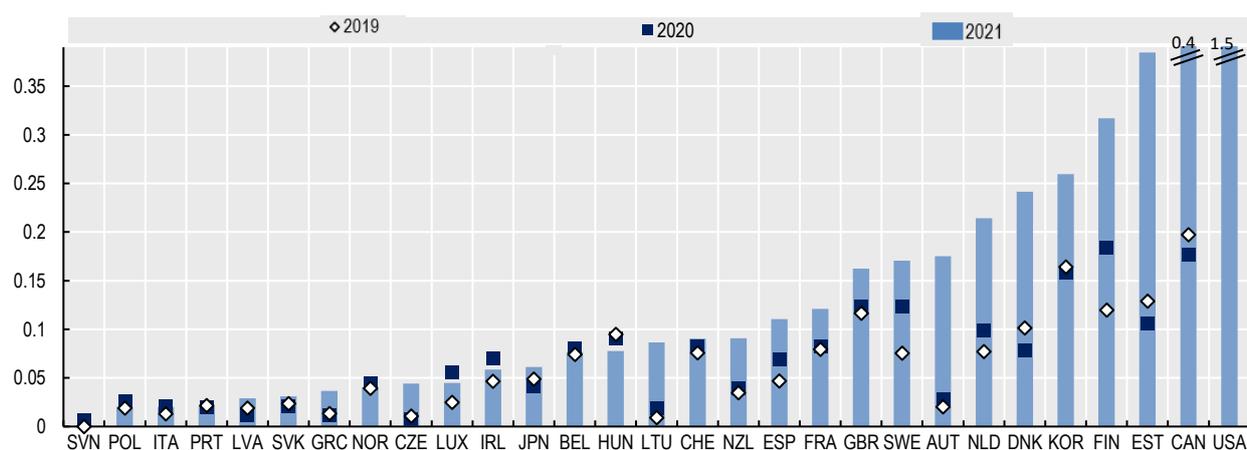
Les apports de capital-risque sont repartis fortement à la hausse en 2021, puisque la quasi-totalité des économies ont enregistré une hausse sensible de cette activité. Il s'agit d'une progression sans précédent dans l'histoire du Tableau de bord, avec une valeur médiane s'élevant à 58.6 % en 2021 (contre 4.18 % en 2020). Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette croissance inédite : une hausse sensible de la demande des consommateurs, une accélération soudaine de l'adoption des technologies numériques et une activité particulièrement intense des secteurs de la santé et des services financiers. Le secteur des services financiers a d'ailleurs enregistré une croissance en glissement annuel des investissements en capital-risque supérieure à celle de n'importe quel autre secteur (Crunchbase, 2022^[44]).

Cette évolution fait suite à des performances plus mitigées observées en 2020, dans la mesure où l'activité de capital-risque avait baissé dans la moitié des pays ayant fourni des données pour cet indicateur, alors que dans l'autre moitié des pays, et notamment dans les régions contrôlant une part de marché importante (les États-Unis et l'Union européenne, par exemple), les investissements de capital-risque s'étaient maintenus et même renforcés malgré la crise du COVID-19. En 2021, l'activité de capital-risque dans ces économies a confirmé sa progression. Aux États-Unis par exemple, elle a bondi de 98 % pour atteindre l'équivalent de 267 milliards USD d'apports de capital-risque en 2021, soit 1.5 % en pourcentage du PIB (contre 0.8 % précédemment), ce qui constitue un volume sans précédent dans l'histoire du Tableau de bord.

Les pays affichant les plus forts volumes en pourcentage du PIB ont également connu une croissance exceptionnelle des investissements de capital-risque entre 2020 et 2021 (graphique 22). Au-delà des États-Unis, cette forte croissance a aussi été observée en Estonie (0.27 point), au Canada (0.26 point), au Danemark (0.24 point), en Autriche (0.14 point), en Finlande (0.13 point), aux Pays-Bas (0.11 point) et en Corée (0.1 point). Il convient toutefois de garder à l'esprit, dans l'analyse de ces taux de croissance, que les données relatives aux investissements en capital-risque sont très fluctuantes, notamment dans les économies de plus petite taille où les marchés de capital-risque sont relativement peu développés et où une seule opération d'envergure peut gonfler considérablement les volumes globaux.

Graphique 22. Volume des opérations de capital-risque par pays

En pourcentage du PIB



Note : Les données relatives aux États-Unis ne peuvent être représentées de manière fidèle en raison de l'échelle utilisée. L'investissement de capital-risque en pourcentage du PIB était ainsi de 0.7 % en 2019, 0.8 % en 2020 et 1.5 % en 2021. Les volumes étant exprimés en pourcentage du PIB, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation du graphique compte tenu de l'incidence de la crise du COVID-19 sur le PIB.

Source : Base de données de l'OCDE sur le financement de l'entrepreneuriat

De façon plus générale, la croissance des volumes d'investissement de capital-risque est une tendance de long terme qui a débuté il y a une dizaine d'années. Cette tendance a été attribuée, d'une part, à des taux d'intérêt faibles et à des politiques monétaires expansionnistes (l'assouplissement quantitatif, par exemple), lesquels ont augmenté les liquidités sur les marchés de capitaux tout en renforçant l'intérêt pour les investissements plus risqués et, d'autre part, à l'entrée de grands investisseurs (fonds de pension ou fonds souverains, par exemple) dans la catégorie d'actifs du capital-risque. Ce dernier facteur, au-delà d'entraîner une hausse des volumes d'investissement, a également fait pencher la balance en faveur d'investissements moins risqués destinés aux entreprises à un stade avancé de leur développement, réduisant par là même la part du volume total des opérations de capital-risque consacrées au financement d'amorçage ou de démarrage.

Ces tendances de long terme sont confirmées par les associations nationales d'investisseurs en capital-risque, lesquelles ont fait état de l'augmentation spectaculaire du niveau d'investissement de capital-risque en faveur des entreprises à un stade avancé de leur développement et des entreprises consolidées, mais aussi d'une augmentation plus mesurée du financement d'amorçage et de démarrage. En 2021, près des deux tiers des investissements dans le monde ont en effet bénéficié aux entreprises à un stade avancé de leur développement (catégorie C ou ultérieure). De la même manière, le nombre d'investissements n'a pas augmenté au même rythme que les volumes d'investissement, ce qui suggère une concentration de capitaux supérieure dans des sociétés figurant déjà dans les portefeuilles des investisseurs (Factset, 2022^[45]).

Une augmentation des taux d'intérêt pourrait à terme pousser les grands investisseurs, comme les fonds de pension ou les fonds souverains, à revenir aux catégories d'actifs à rendement fixe (obligations, par exemple), réduisant ainsi les liquidités dans le secteur du capital-risque. Aux États-Unis par exemple, la fin de l'année 2022 a été marquée par une baisse de 14 % du nombre d'opérations de capital-risque et de 30 % de la valeur de ces opérations (National Venture Capital Association, 2023^[46]). D'après l'édition 2022 de l'enquête du Fonds européen d'investissement sur le capital-risque, les gestionnaires de fonds de capital-risque européens ont fait part d'un renforcement de l'aversion aux risques des grands investisseurs, certains ayant même préféré quitter le marché. Cette tendance, associée à une hausse de l'inflation et à des taux d'intérêt croissants, constitue le principal obstacle à la mobilisation de capital-risque en 2022 (FEI, 2022^[47]). La même année, 54 % des entreprises bénéficiant de capital-risque considéraient la capacité à attirer des capitaux propres comme une difficulté majeure, tandis que 23 % estimaient que ce problème menaçait la pérennité de leurs activités. Les perspectives pour l'année à venir en matière de levée de fonds sont encore moins encourageantes, puisqu'un quart des sociétés de capital-risque s'attendent à une baisse des investissements en 2023. De la même manière, la valorisation des entreprises bénéficiant de capital-risque peut également s'en trouver affectée. En effet, près de la moitié des gestionnaires de fonds de capital-risque font état d'une baisse des valorisations actuelles des entreprises de leurs portefeuilles, ces valorisations ayant atteint leur niveau le plus bas depuis 2020 (FEI, 2022^[47]).

Financement alternatif en ligne

En 2021, les plateformes de financement en ligne ont connu une croissance rapide et constante, dans la continuité de la tendance positive observée en 2020 grâce au recours accéléré aux plateformes numériques pendant la crise du COVID-19 et à leur utilisation par les pouvoirs publics pour le versement des aides. Toutefois, en 2022, les plateformes numériques ont été moins sollicitées par les entreprises et les investissements ont baissé, entraînant un retour progressif de ces types de financement à leurs niveaux d'avant la pandémie. Les perspectives pour 2023 demeurent marquées par un certain degré d'incertitude. Le resserrement des conditions macroéconomiques pourrait en effet accélérer l'adoption de solutions de financement alternatif en ligne pour les PME confrontées à des modalités d'emprunt plus strictes imposées par les prêteurs traditionnels. Cependant, les plateformes en lignes devront également être en mesure

d'accéder aux financements nécessaires pour adapter leurs offres aux besoins des PME, ce qui pourrait s'avérer difficile à court et moyen termes.

Pendant la pandémie de COVID-19, les PME ont eu massivement recours aux solutions de financement alternatif en ligne⁹ pour combler leurs besoins, que ce soit sous forme de dette ou pour la mobilisation de capitaux. Ceci a entraîné une modification importante des volumes d'opérations par rapport à la période qui a précédé la pandémie. D'après les travaux du centre de Cambridge pour les financements alternatifs (*Cambridge Centre for Alternative Finance*), les plateformes de prêt en ligne ont mis à la disposition des PME 51.6 milliards USD en 2020, contre 32.8 milliards USD en 2019. Les régions comptant le plus grand nombre de PME ayant bénéficié d'un financement par le biais d'une plateforme de prêt en ligne étaient l'Asie-Pacifique (38 %), l'Amérique du Nord (34 %) et l'Amérique latine (11 %). En termes de volumes de prêts aux PME, les trois principaux marchés étaient les États-Unis, le Royaume-Uni et le Brésil, représentant plus des trois quarts de la valeur totale des prêts aux PME en 2020. En Europe, les deux plus importants contributeurs étaient l'Italie et la France. Dans la région Asie-Pacifique, les économies ayant enregistré la plus forte progression de la valeur des prêts aux PME étaient l'Indonésie, le Japon et Singapour.

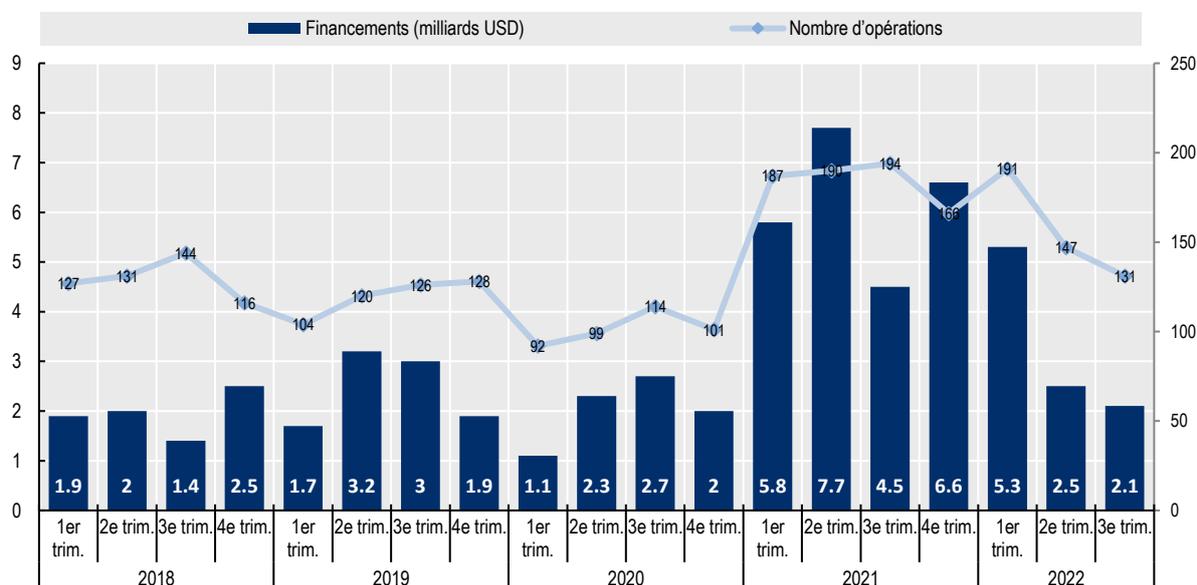
La hausse sensible des volumes de prêts en ligne octroyés aux PME est principalement attribuée au recours à des plateformes numériques pour la mise en œuvre de dispositifs publics de soutien aux PME. En Indonésie par exemple, les banques publiques ou d'État ont collaboré avec les spécialistes du prêt interentreprises pour acheminer les prêts vers les PME dans le cadre du plan de relance post-COVID. On peut également citer l'utilisation de plateformes pour le programme de protection des salaires de la *Small Business Administration* (SBA) aux États-Unis, pour le dispositif de prêt aux entreprises touchées par la crise du COVID-19 (*Coronavirus Business Interruption Loan Scheme*) au Royaume-Uni ou pour le programme de garantie à destination des PME touchées par la crise du COVID-19 (*Coronavirus Small and Medium Enterprises Guarantee Scheme*) en Australie (*Cambridge Centre for Alternative Finance*, 2022^[48]). Dans les faits, le recours aux plateformes de prêt en ligne a atteint un niveau sans précédent en 2021, que ce soit en nombre d'opérations ou en volume de financements obtenus, ce dernier ayant plus que doublé en 2021 par rapport à 2020 (graphique 23)¹⁰. Toutefois, en 2022, les plateformes numériques ont été moins sollicitées par les entreprises et les investissements ont baissé, entraînant un retour progressif de ces types de financement à leurs niveaux d'avant la pandémie (CBInsights, 2022^[49]).

⁹ Le financement « alternatif » en ligne désigne un moyen de faire appel à l'épargne publique pour financer un projet ou une entreprise par l'intermédiaire d'une plateforme. L'écosystème du financement alternatif en ligne repose sur plusieurs modèles de financement : la dette, l'investissement en capital et les apports sans investissement. Les modèles fondés sur la dette englobent le prêt entre particuliers/entreprises et les plateformes de prêts, ainsi que les prêts, garantis ou non, les obligations ou encore les « minibons ». Les modèles fondés sur l'investissement en capital, dont l'investissement collaboratif en capital, correspondent aux opérations dans le cadre desquelles des entreprises lèvent des capitaux en émettant des actions ou des titres non cotés. Les modèles d'apport sans investissement permettent quant à eux à des entreprises de lever des capitaux sans verser de rémunération en retour. Ces modèles incluent le financement collaboratif avec contrepartie et le financement collaboratif sous forme de don pur (*Cambridge Centre for Alternative Finance*, 2022^[48]).

¹⁰ Cette évolution est comparable aux performances de l'activité de capital-risque, qui a de façon générale atteint un niveau sans précédent en 2021, aussi bien en nombre d'opérations qu'en volume de financement.

Graphique 23. Investissements octroyés par les plateformes de prêt en ligne à l'échelle mondiale, 2018-22

Milliards USD (axe de gauche), nombre d'opérations (axe de droite)



Source : *State of Fintech*, (CBInsights, 2022_[49])

Si l'on regarde plus précisément les modèles fondés sur l'investissement en capital, il apparaît que l'accès des PME aux capitaux par l'intermédiaire de plateformes a également augmenté de façon sensible pendant la pandémie. En 2020, les PME ont mobilisé 2.65 milliards USD grâce aux plateformes en ligne, contre 1.86 milliard USD en 2019. En termes de capitaux alloués aux PME, ce sont les plateformes en Europe et au Royaume-Uni qui affichent les plus fortes progressions, puisqu'elles comptent pour 51 % de l'ensemble des montants levés par les PME. Concernant les types de plateformes, le modèle le plus sollicité par les PME est l'investissement collaboratif en capital, et ce, à hauteur de 65 % (1.73 milliard USD) de l'ensemble des montants levés par les PME sur les plateformes de financement en 2020. Cette tendance a été particulièrement marquée au Royaume-Uni, où l'investissement collaboratif en capital constituait presque la seule source de financement en capital aux PME. Dans les pays de la région Asie-Pacifique, ces plateformes étaient le principal canal de financement utilisé par les PME en 2020, pour un volume de transactions de 339 millions USD, attribuable en grande partie à Singapour (Cambridge Centre for Alternative Finance, 2022_[48]).

À l'inverse, les modèles d'apport sans investissement ont enregistré une baisse de 39 % des financements octroyés aux PME entre 2019 et 2020, en raison d'une diminution des levées de fonds des PME par l'intermédiaire des plateformes de financement collaboratif avec contrepartie (tendance observée principalement en Espagne, en France et au Portugal). Les plateformes de financement collaboratif sous forme de don pur ont quant à elles enregistré un doublement des montants octroyés aux PME, une hausse à laquelle le Brésil participe de façon importante (Cambridge Centre for Alternative Finance, 2022_[48]).

Retards de paiement, faillites et prêts improductifs

Les indicateurs relatifs aux difficultés rencontrées par les PME étaient globalement bien orientés en 2021. Les retards de paiement ont diminué en 2021, après s'être creusés en 2020 en raison de la crise du COVID-19. Le nombre de faillites a commencé à augmenter dans certains pays après un recul historique,

même s'il a continué de diminuer dans certains pays, d'où la baisse de la médiane du Tableau de bord. Les données relatives aux prêts improductifs révèlent une tendance à la baisse aussi bien dans le cas des PME que des grandes entreprises.

En 2022, on a pu observer une certaine évolution de ces indicateurs. Les PME ont par exemple été plus nombreuses à se déclarer pénalisées par les retards de paiement, avec des retombées négatives sur leur croissance. À court et moyen termes, les banques tablent sur une augmentation du nombre de prêts devenus improductifs, en conséquence, notamment, de la dégradation des ratios de liquidité des PME et de leur capacité de remboursement. On devrait également observer une augmentation sensible du nombre de faillites en 2023.

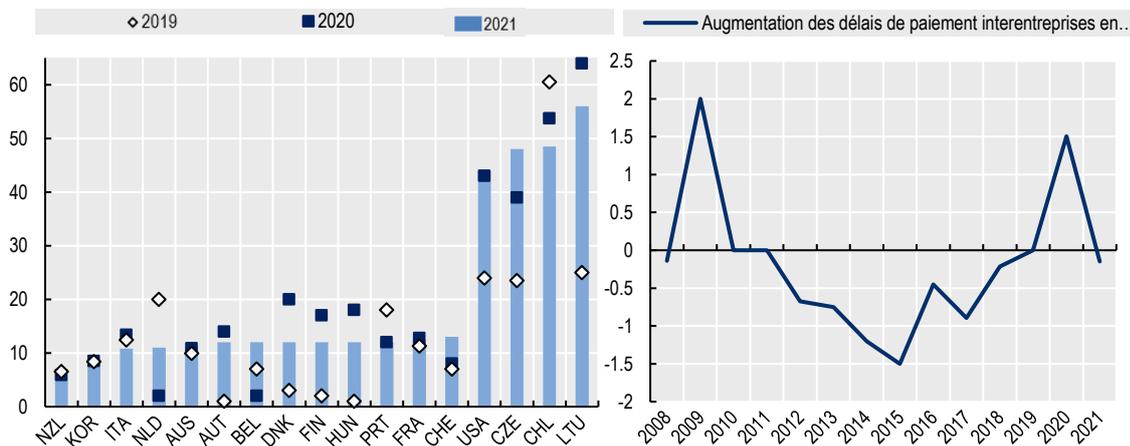
Retards de paiement

Les retards de paiement ont enregistré une baisse en 2021, avec une valeur médiane pour l'ensemble des pays du Tableau de bord de 12 jours en 2021, contre 14 jours en 2020. Si l'on regarde les tendances en détail, cet indicateur a baissé dans 8 pays, augmenté dans 7 pays et conservé un niveau stable dans 2 pays, ce qui tranche avec les valeurs observées en 2020, dans la mesure où les retards s'étaient allongés cette année-là dans 12 pays et réduits dans seulement 5 pays.

En 2021, c'est en Lituanie que la diminution des retards de paiement a été la plus sensible (bien que ce soit à partir d'une base plus élevée) et au Danemark, avec une réduction de 8 jours par rapport à 2020 pour ces deux pays. Le Chili, la Finlande et la Hongrie ont également enregistré une baisse de 5 à 6 jours. À l'autre extrémité du classement, les pays ayant connu la plus forte hausse étaient la Belgique (+10 jours), la République tchèque (+9 jours) et les Pays-Bas (+9 jours).

Graphique 24. Retards de paiement par pays et variation

Nombre de jours (partie gauche), variation de la valeur médiane en nombre de jours (partie droite)



Source : Données compilées à partir des tableaux de bord par pays.

En 2022, l'inflation et la hausse des prix de l'énergie ont cependant eu une incidence négative sur les paiements et, par voie de conséquence, sur la croissance des entreprises. Ainsi, en Europe, 4 entreprises sur 10 ont déclaré que les retards de paiement affectaient leur croissance et 26 % des entreprises ont

indiqué que ces retards mettaient en danger leur pérennité¹¹ (Intrum Justicia, 2022_[50]). Face à cette situation, les autorités de plusieurs pays ont pris des mesures spécifiques en soutien aux entreprises. À titre d'exemple, le programme de travail pour 2023 de la Commission européenne prévoit une modification des règles relatives aux retards de paiement dans le cadre des stratégies de soutien économique en faveur des PME, ainsi que le lancement d'un processus de révision des règles de paiement dans les États membres en janvier 2023 (Commission européenne, 2022_[51]) (Commission européenne, 2023_[52]). De même, au Royaume-Uni, le rapport « *Prompt Payment and Cash Flow Review* » a pour objectif d'examiner les pratiques en matière de paiement afin de garantir des conditions optimales pour les PME (BEIS, 2022_[53]).

Faillites

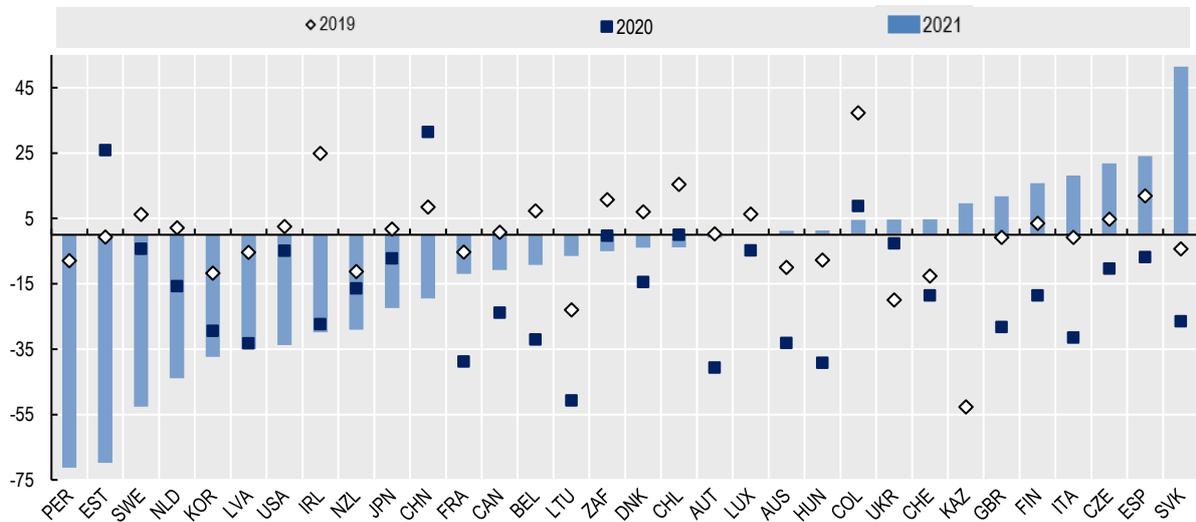
En 2020, le nombre de faillites a baissé dans la plupart des pays du Tableau de bord, en raison du soutien financier sans précédent dont ont pu bénéficier les PME, mais aussi de la modification des procédures de faillite et des obligations connexes qui a permis aux PME en état de cessation de paiement de disposer d'un délai supplémentaire pour se redresser (OCDE, 2022_[14]). En 2021, le nombre de faillites a commencé à croître dans certains pays, et ce, après des baisses records en 2020. En 2021, les taux de faillites ont augmenté dans 12 des 32 pays pour lesquels on dispose de données, alors qu'en 2020 seuls 5 de ces 32 pays ont observé une augmentation du nombre de faillites malgré la crise. En 2021, les plus fortes progressions du nombre de faillites ont ainsi été enregistrées en République slovaque (+51 %), en Espagne (+24 %), en République tchèque (+22 %) et en Italie (+18 %), suite à la levée des dispositifs de soutien financier et d'une reprise de l'activité des tribunaux et des procédures judiciaires. Néanmoins, dans les cas de l'Espagne et de l'Italie, malgré une hausse des faillites, les fermetures d'entreprises sont restées relativement limitées par rapport au niveau moyen d'avant la pandémie. Comme cela a été mis en évidence dans l'édition 2022 du Tableau de bord, les mesures liées au COVID-19 adoptées en 2020 (modification des procédures de faillite, moratoire sur les demandes de mise en liquidation, interruption temporaire de l'activité des tribunaux ou encore soutien financier sans précédent aux PME) ont contribué à la baisse importante, voire historique dans certains cas, du nombre de faillites dans de nombreux pays.

Malgré une hausse dans certains pays, la médiane du Tableau de bord a baissé en 2021 (-10 %), dans la mesure où 20 pays sur 32 ont enregistré une baisse du nombre de faillites. Cela peut s'expliquer par un rebond sensible de la demande des consommateurs qui a permis de stimuler l'activité des entreprises en 2021. Les pays où le nombre de faillites a connu la plus forte baisse sont le Pérou (-71 %), l'Estonie (-70 %), la Suède (-52 %) et les Pays-Bas (-44 %).

¹¹ D'après la Commission européenne, les retards de paiement constituent l'un des facteurs contributifs dans un quart des faillites de PME (Commission européenne, 2023_[52]).

Graphique 25. Faillites de PME, taux de croissance

En pourcentage



Source : Données compilées à partir des tableaux de bord par pays.

Les faillites devraient être plus nombreuses en 2023, notamment en raison des forts niveaux d'inflation, de la flambée des prix de l'énergie et des perturbations touchant les chaînes d'approvisionnement. En France, entre novembre 2021 et novembre 2022, les faillites de petites entreprises ont augmenté de 86 % et les faillites d'entreprises moyennes de 67 % (Banque de France, 2022^[54]). Au Royaume-Uni, le recours au dispositif de liquidation volontaire à la demande des créanciers (*Creditors' Voluntary Liquidation*, CVL), généralement utilisé par les petites entreprises, a connu une hausse de 30 % entre le troisième trimestre 2021 et le troisième trimestre 2022¹² (Government Insolvency Service du Royaume-Uni, 2022^[55]). Les données d'enquête relatives au Royaume-Uni montrent que le niveau durablement élevé des prix de l'énergie, le renchérissement des matières premières et les perturbations touchant les chaînes d'approvisionnement font partie des facteurs contribuant à l'augmentation du taux de faillites (Office national de statistique, 2022^[56]). Aux États-Unis, le nombre de dépôts de bilan des petites entreprises (au titre du « sous-chapitre V » sur les faillites d'entreprises) s'est envolé au premier trimestre et a continué d'augmenter jusqu'au troisième trimestre 2022. En septembre 2022, les faillites de petites entreprises ont connu la plus forte augmentation en glissement annuel de toutes les catégories d'entreprises (Scaringlaw, 2022^[57]). Dans le cas des États-Unis cependant, cette hausse massive peut également être attribuée à un abaissement du plafond d'endettement applicable aux entreprises en vertu du sous-chapitre V (Reuters, 2022^[58]).

Prêts improductifs

Les prêts improductifs sont plus répandus parmi les PME que dans la population générale des entreprises. La tendance à long terme révèle toutefois que, depuis la crise financière de 2008, les prêts improductifs ont baissé non seulement pour l'ensemble des entreprises, mais aussi pour les PME. Le fléchissement de la part des prêts improductifs dans ces deux catégories d'entreprises est plus prononcée en 2021. En effet,

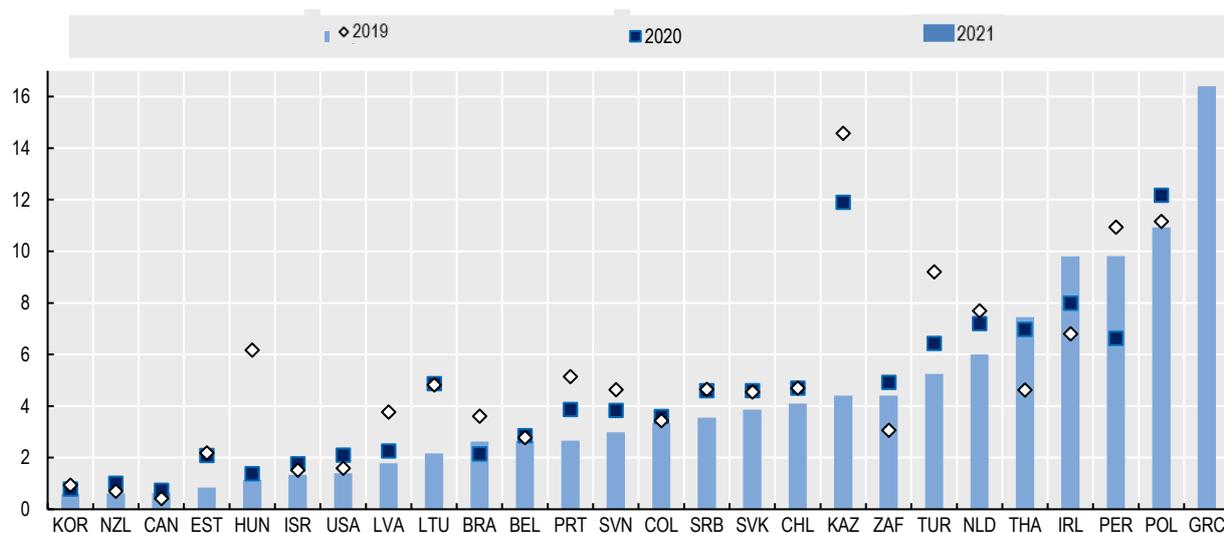
¹² Au deuxième trimestre 2022, le nombre de liquidations volontaires à la demande des créanciers est resté proche de son niveau trimestriel le plus élevé depuis le début de la série chronologique en 1960 (Government Insolvency Service du Royaume-Uni, 2022^[55]).

la valeur médiane des prêts aux PME devenus improductifs est passée de 4.6 % en 2020 à 3.3 % en 2021 et la valeur médiane pour l'ensemble des entreprises est passée de 2.8 % en 2020 à 1.9 % en 2021.

Si l'on examine plus en détail les taux de croissance des prêts aux PME devenus improductifs par pays entre 2020 et 2021, on observe clairement une évolution à la baisse. Sur les 27 pays ayant fourni des données pour cet indicateur, 23 enregistrent un recul. Bien que cette baisse soit limitée dans la plupart des pays (inférieure à 1.2 point dans la majorité des cas), elle reste importante dans certains pays comme la Grèce (-12 points), le Kazakhstan (-7.5 points) ou la Lituanie (-3 points). La baisse observée en Grèce s'inscrit dans le prolongement de la tendance enregistrée entre 2019 et 2020. Dans le cadre du dispositif de protection des actifs « Hercules » (lancé en 2019 et maintenu en 2021), les prêts improductifs sont retirés du bilan des banques et vendus à des investisseurs privés, assortis d'une garantie de l'État (OCDE, 2022^[14]). Au Kazakhstan, cette baisse est notamment due à un durcissement de la réglementation bancaire, lequel a entraîné au premier trimestre 2021 la liquidation de certaines banques qui disposaient de prêts improductifs conséquents dans leurs portefeuilles (Kapital.kz, 2022^[59]). Plus globalement, le fléchissement récent des prêts improductifs pour l'ensemble des pays du Tableau de bord est également lié à la généralisation des prêts soutenus par l'État pendant la crise du COVID-19, dans la mesure où ces prêts s'accompagnaient souvent de conditions avantageuses, comme des taux d'intérêt très faibles ou des modalités de remboursement particulièrement favorables.

Graphique 26. Taux de prêts aux PME devenus improductifs , 2020-21

En pourcentage de l'ensemble des prêts aux PME



Note : En raison de l'échelle utilisée, les données relatives aux taux de prêts improductifs en Grèce pour 2019 et 2020 ne peuvent être représentées de manière fidèle. Le taux de prêts improductifs s'élevait ainsi à 36 % en 2019, 28 % en 2020 et 16.4 % en 2021.

Source : Données compilées à partir des tableaux de bord par pays.

En 2023, le nombre de prêts improductifs devrait augmenter. Aux États-Unis en juin 2022, les niveaux de défaillance des emprunteurs sur les prêts à effet de levier et sur les obligations à haut rendement étaient déjà trois fois supérieurs à ce qu'ils étaient au milieu de l'année 2021 (FitchRatings, 2022^[12]). Les données d'enquête relatives à l'Europe révèlent que 6 % des entreprises ont fait face à des difficultés dans l'exercice de leurs activités et dans le remboursement de leurs dettes au cours des six derniers mois (BCE, 2022^[35]).

Évolution des mesures prises par les pouvoirs publics

Depuis 2020, la crise du COVID-19 a entraîné une modification en profondeur des politiques publiques en soutien à l'accès au financement des PME. En 2020, les pouvoirs publics ont dû agir avec célérité pour aider les PME, qui représentent le segment le plus vulnérable de la population générale des entreprises. Différents dispositifs de maintien de la trésorerie (reports de paiement, subventions salariales et moratoires sur le remboursement des dettes) ont ainsi été rapidement mis en place. Les mesures contracycliques, comme les garanties de crédit et les prêts directs, se sont également imposées comme des instruments essentiels dans l'arsenal des pouvoirs publics. En 2021, alors que la plupart des économies commençaient à se redresser et que la consommation repartait à la hausse, la combinaison de mesures mises en œuvre a progressivement évolué. En 2022, les pays ont été confrontés à une nouvelle série de chocs dus à la guerre en Ukraine et le soutien financier s'est recentré sur les entreprises les plus en difficulté, mais aussi sur la poursuite d'objectifs plus structurels comme l'action climatique. Ainsi, les garanties de crédit ont été prolongées dans bon nombre de pays, mais aussi davantage ciblées sur des secteurs en difficulté ou conditionnées à la réalisation d'objectifs environnementaux. Cette évolution a logiquement conduit à un recul de l'activité de garantie, après les niveaux exceptionnels enregistrés en 2020. De même, les prêts directs de l'État ont affiché une croissance très modérée par rapport à 2020. Pour soutenir les PME, les pouvoirs publics ont de plus en plus recours à des programmes de restructuration de la dette et à des politiques visant à faciliter l'essor du financement alternatif en ligne.

Par ailleurs, en 2022, certains pays ont adopté de nouvelles mesures face à l'augmentation des retards de paiement, et prévu un appui financier pour aider les PME à surmonter les effets de la crise énergétique. D'autres actions ont eu vocation à limiter l'accroissement des prêts improductifs en améliorant la capacité de remboursement des PME ou encore à rendre plus transparente la réglementation du secteur financier.

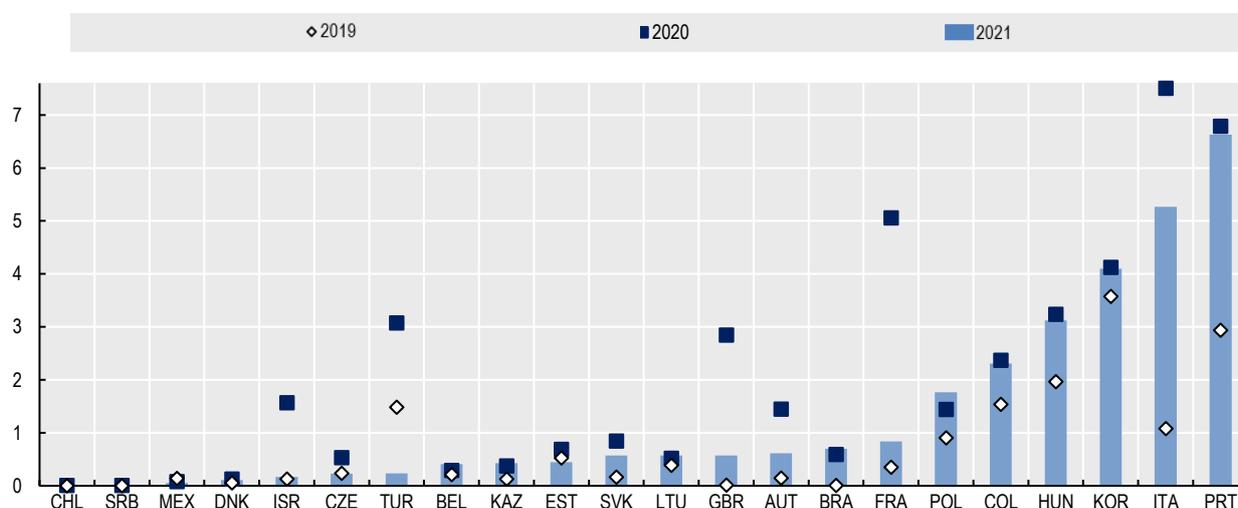
Les garanties de crédit restent un instrument important de soutien aux PME et sont de plus en plus ciblées sur des secteurs spécifiques ou axées sur la réalisation d'objectifs particuliers

Tel qu'indiqué dans l'édition 2022 du Tableau de bord, un certain nombre de dispositifs de garantie de prêt ont été maintenus au premier trimestre 2021 dans le but de faciliter l'octroi de crédits aux entreprises. Grâce à leurs mécanismes d'atténuation des risques, les mesures de ce type se sont révélées particulièrement utiles en 2020 pour toucher le plus grand nombre possible de PME en difficulté. Compte tenu de leur efficacité pour acheminer les aides publiques jusqu'aux entreprises les plus difficiles à atteindre ou présentant un profil d'emprunteur intrinsèquement plus risqué, de nombreux dispositifs ont été maintenus en 2021. L'adoption de critères d'éligibilité spécifiques a en outre permis de les cibler de façon de plus en plus précise. Le niveau de soutien assuré par le biais de ces dispositifs a par conséquent enregistré une baisse en 2020.

Dans le cas des prêts garantis par l'État, par exemple, la médiane du Tableau de bord a baissé (-16 %) par rapport à l'augmentation annuelle de 115 % observée en 2020. Le graphique 27 montre ainsi que, sur 22 pays, 21 ont fait état d'un accroissement des volumes de prêts garantis par l'État en 2020, alors qu'en 2021, 17 pays sur 22 avaient enregistré une baisse et que la hausse s'était maintenue dans seulement 5 pays, même si cette hausse était plus limitée qu'en 2020. Toutefois, dans les cas de l'Italie et du Portugal, on peut observer une hausse de 4 points par rapport aux niveaux d'avant la pandémie, et de 1.15 point pour la Hongrie. Ces tendances sont également confirmées par les données des associations de cautionnement. En Europe par exemple, le volume des encours de garanties a triplé en 2020, puis a baissé de 6 % en 2021 (AECM, 2022^[60]). D'autres pays comme la France et le Royaume-Uni ont néanmoins connu des baisses importantes en 2021 par rapport à 2020, et ont presque retrouvé leur niveau d'avant la pandémie (graphique 27).

Graphique 27. Volumes de prêts bénéficiant d'une garantie publique, par pays

En pourcentage du PIB

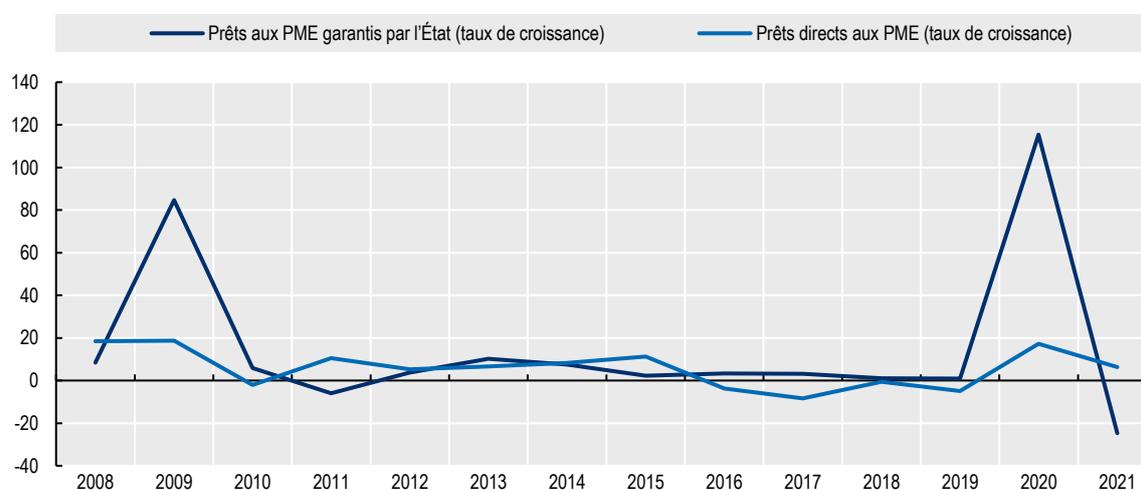


Source : données compilées à partir des tableaux de bord par pays.

L'application davantage ciblée des conditions favorables offertes par les garanties publiques de crédit en 2021 s'inscrit dans la continuité du caractère contracyclique de cet outil stratégique. En 2021, alors qu'un certain nombre de pays avaient commencé à se remettre des effets de la pandémie, dans un contexte marqué par un rebond de la demande des consommateurs et une amélioration du niveau de liquidités des entreprises, l'activité des programmes de garanties de crédit a suivi une courbe comparable à celle observée dans les années qui ont suivi la crise financière mondiale de 2008. Le graphique 28 montre une envolée des garanties publiques de crédit lors de la crise de 2008, suivie par une baisse en 2010, puis par une croissance limitée mais relativement stable pendant 9 ans, et ce, jusqu'à l'apparition de la pandémie de COVID-19 en 2020 (OCDE, 2020^[61]).

Graphique 28. Évolution des prêts garantis aux PME entre 2008 et 2021

Croissance en glissement annuel, médiane du Tableau de bord, en pourcentage



Source : Données compilées à partir des tableaux de bord par pays.

En 2021, les mesures d'action étaient notamment ciblées sur deux types d'entreprises : d'une part, les entreprises de secteurs toujours en difficulté (hébergement, culture et tourisme, par exemple) et, d'autre part, les entreprises dont le modèle économique est intrinsèquement plus risqué et qui visent à contribuer à la réalisation d'objectifs climatiques.

Les pays ayant adopté des critères spécifiques pour aider les entreprises de secteurs encore pénalisées par les conséquences de la crise du COVID-19 sont entre autres l'Argentine, la Corée du Sud, le Danemark, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Italie, l'Islande, la Norvège, la République slovaque, le Royaume-Uni et la Suède. Dans certains de ces pays, des preuves d'une viabilité antérieure à la crise ont pu être exigées afin de garantir une affectation optimale des ressources, tout en offrant des garanties particulièrement favorables ou un niveau de soutien plus généreux (OCDE, 2022^[14]). Au Royaume-Uni, le *Recovery Loan Scheme*, instauré en avril 2021 et proposant une garantie de l'État à hauteur de 80 % (réduite à 70 % en janvier 2022), est un dispositif réservé uniquement aux entreprises viables en difficulté, ce qui explique la baisse observée en 2021. Pour en bénéficier, les entreprises ne doivent pas faire l'objet d'une procédure collective d'insolvabilité et doivent démontrer qu'elles seraient viables si la pandémie n'avait pas lieu. La demande de crédit des PME doit également être jugée viable par le prêteur (British Business Bank, 2022^[13]).

Les dispositifs de garanties de crédit avaient pour second domaine d'action la réalisation des objectifs environnementaux, dans le prolongement du programme d'action en faveur de l'environnement et en adéquation avec la nécessité d'atteindre la neutralité des émissions à l'horizon 2050, soit l'un des principaux objectifs de nombreux plans de relance. Même si certains de ces mécanismes de garantie de prêt (dits « verts ») existaient avant la crise du COVID-19, leur nombre a augmenté pendant la reprise et ils se sont imposés comme un outil important pour mobiliser des financements verts et durables en faveur des PME. Parmi les pays qui ont mis en œuvre ce type de garanties figurent la Bulgarie, la Corée du Sud, l'Italie, le Mexique, la République slovaque et la Suède. Certaines de ces garanties s'appuient sur les critères de réglementations plus générales qui prévoient un classement des activités économiques en fonction des objectifs climatiques, dont les taxonomies vertes (comme en Suède), alors que d'autres visent à renforcer les pratiques vertes dans des secteurs spécifiques (comme en Bulgarie, au Mexique ou en Corée du Sud) (OCDE, 2022^[62]).

En 2022, certains secteurs sont devenus plus vulnérables dans le contexte de la crise énergétique, dont le secteur du textile, des produits papetiers, des produits chimiques, du ciment et de la fabrication de l'acier. Les PME de ces secteurs sont par conséquent devenues une cible privilégiée des dispositifs d'aide publique, y compris des mécanismes de garantie de crédit. En Espagne par exemple, dans le cadre du plan national de réponse aux conséquences économiques et sociales de la guerre en Ukraine (*Plan Nacional de respuesta a las consecuencias económicas y sociales de la guerra en Ucrania*) instauré en mars 2022, les pouvoirs publics ont approuvé une enveloppe de 10 milliards EUR pour la mise en place de nouvelles garanties de crédit avec un délai de tolérance de 12 mois afin de veiller à ce que les entreprises disposent des liquidités suffisantes pour faire face à la hausse des prix du gaz et de l'électricité. En Italie, au troisième trimestre 2022, les entreprises auront accès à des prêts à faible taux d'intérêt et à des garanties publiques sans coût supplémentaire (OCDE, à paraître^[63]). En Irlande, en octobre 2022, les pouvoirs publics ont adopté une loi permettant le déblocage de 1.2 milliard EUR sous forme de prêts à bas coût à l'intention des PME et des entreprises à capitalisation moyenne, et ce, afin de les aider à supporter la hausse du coût des intrants dans le cadre du dispositif de garantie de crédit en réponse à la guerre en Ukraine (*Ukraine Credit Guarantee Scheme*) (Bank of Ireland, 2022^[64]).

Le recours aux prêts publics directs s'est maintenu en 2021 et 2022

En 2021, les prêts publics directs enregistraient une croissance positive (+6 %), malgré un certain ralentissement par rapport à 2020 (+17 %). Contrairement aux garanties de crédit, l'utilisation de cet instrument stratégique ne connaît généralement pas de forte augmentation en période de crise, même si

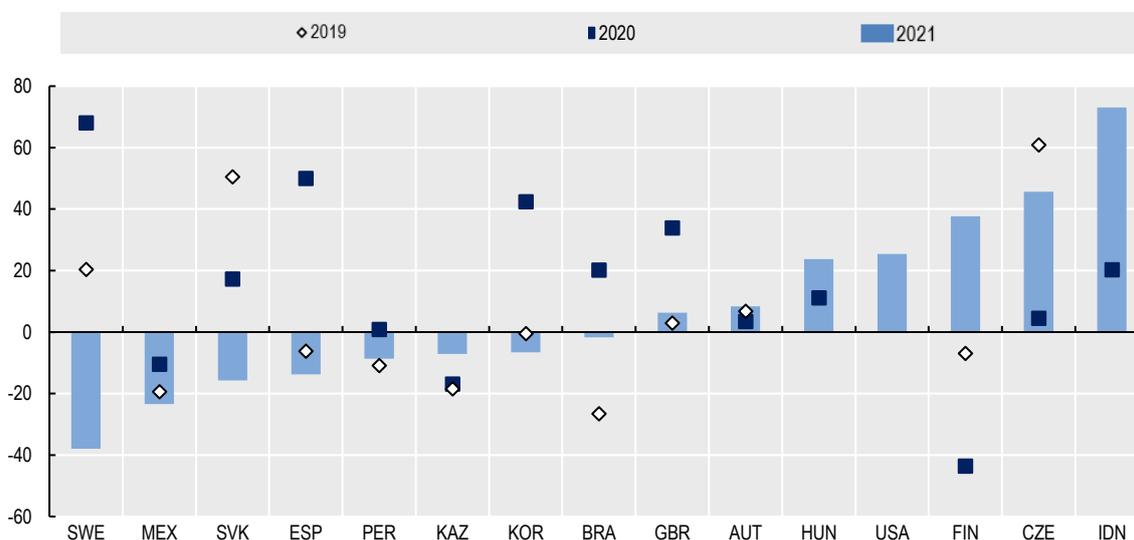
sa croissance a tendance à être positive (graphique 28). Un examen plus détaillé par pays montre qu'en 2021 près de la moitié des pays ayant fourni des données pour cet indicateur (8 sur 14) ont fait état d'une baisse, y compris certains pays qui avaient connu une forte augmentation de cet indicateur l'année précédente (comme la Suède, l'Espagne et la République slovaque).

Dans d'autres pays, le soutien aux entreprises par le biais de prêts directs s'est poursuivi, voire intensifié, en 2021. En Indonésie, le dispositif *Kredit Usaha Rakyat* a été révisé en 2021 de sorte à augmenter le montant des prêts publics à destination des PME. Les plafonds de prêt ont en outre été relevés pour les micro-entreprises, sans que des garanties supplémentaires ne soient exigées, et différentes bonifications d'intérêt ont été mises en œuvre en fonction du type de bénéficiaire (OCDE, 2022^[14]). Dans certains cas, ces aides ont été maintenues mais de manière plus ciblées. En Australie par exemple, le dispositif *SME Recovery Loan Scheme*, lancé en mai 2021 et prolongé jusqu'au premier semestre 2022, est uniquement accessible aux entreprises qui ont réussi le test dit « de la baisse du chiffre d'affaires » (*Decline in Turnover Test*). Ce test vise à évaluer la viabilité des entreprises avant la crise du COVID-19, et à déterminer si la baisse du chiffre d'affaires des entreprises bénéficiaires est bien imputable uniquement à la pandémie (Gouvernement de l'Australie - Trésor, 2022^[65]).

En revanche, certains pays ont enregistré une diminution des dispositifs de prêts directs à la fois en 2020 et en 2021 (le Kazakhstan, le Mexique et le Pérou, par exemple), laquelle peut s'expliquer par une marge de manœuvre budgétaire limitée et la mise en œuvre d'autres types d'aides ayant une incidence plus faible sur le budget du pays (comme les mesures de report, les moratoires sur le remboursement des dettes et les garanties de crédit).

Graphique 29. Prêts publics directs, taux de croissance par pays

En pourcentage



Source : Données compilées à partir des tableaux de bord par pays.

Compte tenu du fort niveau d'inflation et de la hausse des prix de l'énergie, les prêts directs aux PME devraient continuer de gagner en importance. Des dispositifs de prêt ont récemment été mis en œuvre dans de nombreux pays afin d'aider les PME à faire face à l'envolée des prix de l'énergie. En Allemagne par exemple, la banque publique de développement (*Kreditanstalt für Wiederaufbau*, KfW) a établi un dispositif de prêt visant à proposer des liquidités à court terme notamment aux entreprises des secteurs à forte intensité énergétique (autrement dit dont les dépenses d'énergie représentent au moins 3 % de leur

chiffre d'affaires en 2021). Dans le cadre de ce dispositif, les entreprises peuvent bénéficier de prêts à hauteur de 100 millions EUR par entreprise et d'une garantie de l'État de 80 % (OCDE, à paraître^[63]). En juillet 2022, le gouvernement hongrois a mis en place la carte *Széchenyi* grâce à laquelle les entreprises touchées par la crise de l'énergie pouvaient se voir octroyer des prêts à court terme à un taux d'intérêt favorable. En janvier 2023, ce dispositif a été renouvelé dans une version « MAX+ » afin de soutenir davantage les PME dans le développement de leurs capacités, la mise en œuvre de plans d'action en matière d'efficacité énergétique et d'exploitation des ressources, et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables. Ce soutien est assuré par l'emprunt sous la forme de prêts à hauteur de 500 millions HUF, s'accompagnant de modalités de remboursement favorables dont un délai de tolérance de 2 ans maximum et un taux d'intérêt net annuel de 5 %.

Les politiques visant à aider les PME à contrôler leur dette sont en plein essor

Depuis le début de la pandémie, les mécanismes de soutien à grande échelle mis en place par les pays prenaient principalement la forme de financements par l'emprunt destinés à pallier le manque de liquidités des PME. Les données sur le remboursement des prêts montrent qu'une part des PME ont été en mesure de rembourser une partie ou l'intégralité de leurs emprunts en 2021. En France, 15 % des prêts accordés dans le cadre du dispositif de prêts garantis par l'État ont déjà été entièrement remboursés (Bpifrance, 2022^[66]). Au Royaume-Uni, au troisième trimestre 2021, 4 % des prêts accordés par les dispositifs *Bounce Back Loan Scheme* et *Coronavirus Business Interruption Loan Scheme*, et 6 % de la valeur totale des prêts ont déjà été entièrement remboursés (British Business Bank, 2022^[13]).

Cependant, de nombreuses PME présentent encore un fort ratio d'endettement, lequel est accentué par la hausse des factures d'énergie et l'augmentation du prix des matières premières. Le phénomène est particulièrement marqué dans les entreprises ayant déjà utilisé une part importante des prêts dont elles ont bénéficié mais dont la reprise reste insuffisante pour faire face à leurs obligations de remboursement¹³.

Différents pays proposent par conséquent une aide aux PME pour la gestion ou la restructuration de leur dette dans un contexte d'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières. En France, suite à un accord entre le ministère de l'Économie, la Banque centrale et la Fédération bancaire française, la plupart des entreprises vulnérables qui ont bénéficié de prêts garantis par l'État d'un montant inférieur à 50 000 EUR auront accès à un dispositif de médiation qui leur permettra d'allonger la durée de l'échéancier des remboursements de 6 à 10 ans, tout en bénéficiant d'un report des échéances de 18 mois (octobre, 2022^[67]). En Allemagne, des mesures provisoires de simplification du droit des faillites ont été adoptées et resteront en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023. À titre d'exemple, les entreprises surendettées ne sont plus dans l'obligation de déposer le bilan si le maintien de leurs activités peut être assuré pendant au moins quatre mois. Par ailleurs, le délai maximum de dépôt de bilan en cas de surendettement est passé de six à huit semaines de manière à laisser aux entreprises davantage de temps pour engager des efforts de restructuration. Au Japon, de nouvelles lignes directrices sur la restructuration des PME sont entrées en vigueur en avril 2022. Celles-ci s'appuient sur un mécanisme extrajudiciaire de renégociation de la dette et offrent des possibilités d'aménagement spécifiques pour les PME, comme une réduction des critères sous-jacents aux plans de restructuration ou le versement de subventions pour couvrir les coûts d'expertise (Centre for Commercial Law in Asia, 2022^[68]).

¹³ D'après les données d'enquête sur la France, les PME font état d'une détérioration sensible de leur trésorerie au troisième trimestre 2022 et s'attendent à ce que la situation s'aggrave. En outre, 78 % des bénéficiaires d'un prêt garanti par l'État déclarent pouvoir amortir leurs prêts sur plusieurs années, alors que 7 % indiquent être dans l'impossibilité de rembourser leurs prêts (Bpifrance, 2022^[66]). De la même manière au Royaume-Uni, au premier semestre 2022, 7 % des PME craignaient être dans l'incapacité de rembourser leurs prêts au cours des 12 prochains mois (BVA BDRC, 2022^[80]). Le nombre de faillites a par ailleurs augmenté de 13 % entre avril et juin 2022, ce qui constitue la plus forte hausse trimestrielle depuis le début de la série chronologique, en 1960 (Government Insolvency Service du Royaume-Uni, 2022^[81]).

Parallèlement à cela, en réaction à la hausse escomptée du nombre de prêts improductifs, certains organismes de réglementation travaillent actuellement à une normalisation et à une plus grande transparence des exigences en matière de cession et de transfert de prêts improductifs. En décembre 2022 par exemple, l'Autorité bancaire européenne a publié ses normes techniques d'exécution, lesquelles définissent les obligations d'information faites aux établissements de crédit proposant des prêts improductifs à des clients potentiels. L'objectif est de réduire sensiblement les asymétries d'information par la mise en place de normes communes en matière de données et de permettre ainsi une comparaison à l'échelle des pays entre les membres de l'Union européenne (Autorité bancaire européenne, 2022^[69]).

Face au durcissement des conditions de crédit, les PME se tournent de plus en plus vers les solutions de financement alternatif en ligne

Le financement alternatif en ligne connaît une popularité croissante auprès de nombreuses PME confrontées aux modalités et conditions d'emprunt de plus en plus strictes imposées par les prêteurs traditionnels. Ce phénomène se vérifie tout particulièrement dans les pays où la hausse des taux d'intérêt et l'aversion aux risques des banques traditionnelles peut limiter l'accès des PME aux financements bancaires classiques. Au Chili, les entreprises de technologie financière (Fintech) s'engagent de plus en plus dans le développement des PME, leur permettant notamment de surmonter les pénuries de trésorerie grâce à un accès simplifié au financement. En 2021, 71 % des Fintech chiliennes proposaient des solutions spécifiques pour les PME non bancarisées (Finnovista, 2021^[70]). En Colombie, les données montrent que les Fintech continuent d'étoffer leurs offres de prêts en faveur des PME, mais aussi que le secteur a connu en 2022 la plus forte progression du nombre de Fintech en Amérique latine (APEC, 2022^[71]). En Indonésie, au moins 54 % des bénéficiaires de prêts interentreprises en 2020 étaient des PME. Ces prêts contribuent à aider les PME à prétendre, dans un second temps, à des prêts bancaires plus conséquents (Suryanto, Rusdin et Dai, 2020^[72]).

De nombreux pays ont ainsi mis en œuvre des politiques visant à encourager la croissance des Fintech. Au Chili, la loi sur les Fintech (*Ley Fintech*), soumise au congrès en septembre 2021, a pour objet d'établir une réglementation proportionnelle pour les plateformes de prêts collaboratifs proposant des financements aux PME sous forme de prêts ou d'apport de capitaux. La loi propose par ailleurs la création de « minibonds », faisant office d'instruments de dette avec autorisation d'émission directe que les PME peuvent émettre sur le marché financier (Garrigues, 2022^[73]). En Colombie, à la fin de l'année 2020, l'organisme national de réglementation du secteur financier a proposé la création d'un bac à sable réglementaire, ainsi qu'une série de modifications de la réglementation du système financier de façon à prendre en compte les nouvelles évolutions technologiques en matière de paiements (Fintech Colombia, 2021^[74]). Par ailleurs, en avril 2022, le gouvernement a déposé un projet de loi sur l'accès généralisé au financement (*Financiación para Todos*), dans le but de simplifier et d'accélérer l'accès des PME aux prêts d'un faible montant. Le loi encourage également le recours aux sources alternatives en ligne pour l'analyse du profil des emprunteurs et assouplit les critères d'octroi de licences pour les acteurs des marchés financiers et de capitaux, de sorte à permettre aux PME d'accéder aux financements sous forme de prêts collaboratifs (Portafolio, 2022^[75]). En Indonésie, la feuille de route en faveur de l'innovation financière numérique (*Digital Finance Innovation Road Map*) établie par l'autorité des services financiers (*Otoritas Jasa Keuangan*, OJK) vient compléter le bac à sable réglementaire et permet de tester l'application de dispositions à venir sur une vaste gamme de solutions de crédit à destination des PME (OJK, 2020^[76]). Ces évolutions s'inscrivent dans le prolongement de la mise à jour 2022 des Principes de haut niveau du G20 et de l'OCDE sur le financement des PME, lesquels incluent un principe spécifique sur l'importance de tirer parti du rôle des Fintech dans le financement des PME, dans la mesure où ces entreprises peuvent contribuer à promouvoir la diversification, à atteindre des régions et des segments du marché mal desservis, et à renforcer la concurrence entre les différents fournisseurs de services financiers (OCDE, 2022^[77]). Le Partenariat mondial pour l'inclusion financière a déjà permis la réalisation de travaux importants dans ce domaine, comme le cadre pour la mise en œuvre des Principes de haut niveau du G20

sur l'intégration financière numérique (*Implementation Framework for the G20 High Level Principles on Digital Financial Inclusion*), la base de données du G20 relative aux produits et services financiers numériques à destination des TPME (*G20 Database on digital financial products and services for MSMEs*) et la boîte à outils réglementaire pour l'accès des TPME aux services financiers numériques (*Regulatory Toolkit for MSMEs Access to Digital Financial Services*) (GPFI, 2022^[78]).

Il conviendra de poursuivre les efforts pour renforcer la résilience des PME et leur accès au financement afin qu'elles puissent faire face aux défis à venir

En 2020 et 2021, les politiques de financement des PME ont principalement évolué en réaction à la pandémie de COVID-19. Les politiques publiques doivent désormais apporter une réponse non seulement aux problèmes structurels, mais aussi à toute une série de difficultés qui entravent les efforts de relance des PME, et qui dans certains cas menacent leur pérennité. La hausse de l'inflation, l'augmentation des prix de l'énergie et la levée de certains dispositifs d'aide publique, dans un contexte où le niveau de liquidités des PME est déjà faible, sont autant de facteurs qui nuisent à la capacité d'investissement des PME. Tout en continuant d'apporter un soutien ciblé aux entreprises, il conviendra de renforcer la résilience du financement des PME afin de mieux les préparer à faire face aux chocs futurs, mais aussi d'alléger la charge que représentent les aides publiques. Les efforts visant à encourager une diversification continue des outils, sources et circuits de financement s'avéreront particulièrement important en ce sens.

Les nouveaux instruments et sources de financement alternatif, y compris via les canaux numériques, peuvent jouer un rôle important pour garantir l'accès des PME au financement dans des conditions raisonnables, notamment dans une période marquée par le haut niveau d'endettement de nombreuses PME et par le degré élevé d'incertitude qui pèse sur les marchés. De la même manière, élargir l'accès des PME au financement durable et encourager le recours à ce type de financement peut permettre aux PME d'engager les investissements nécessaires pour accélérer leur transition vers la neutralité carbone (OCDE, 2022^[62]). À cet égard, la mise à jour 2022 des Principes de haut niveau du G20 et de l'OCDE sur le financement des PME propose des orientations importantes (OCDE, 2022^[77]).

Dans un contexte empreint d'incertitude et d'instabilité, le Tableau de bord continuera de suivre l'évolution du financement des PME et de l'action publique afin d'aider les gouvernements à développer des politiques de financement capables de renforcer la résilience des PME et des entrepreneurs, et leur permettre de contribuer à une reprise inclusive et durable de l'économie.

Annexe A. Avancées méthodologiques et recommandations pour l'amélioration de la qualité des données

Les récentes éditions de ce rapport comportent d'importantes améliorations méthodologiques et structurelles. Depuis juin 2016, les données du Tableau de bord sont disponibles sur le site internet OECD.Stat. On peut y consulter les données des indicateurs de base, et les télécharger pour d'autres usages, ce qui répond à une demande ancienne concernant l'amélioration de l'accessibilité des données, et permet à la publication de toucher un plus large public. Par ailleurs, des informations plus détaillées sur les sources et les définitions des indicateurs de base utilisées par les pays participants sont fournies. Ces informations sont disponibles à la fois sur le site internet OECD.Stat et dans les notes par pays publiées tous les deux ans. De surcroît, des renseignements plus nombreux sont proposés sur le recours aux instruments financiers autres que l'endettement bancaire classique, et d'autres efforts seront déployés dans ce sens dans les futures éditions du Tableau de bord.

Le Tableau de bord a récemment commencé à intégrer des données finement ventilées sur le financement des PME et des entrepreneurs, et sur les conditions de financement qui leur sont faites. *Faits saillants 2023 du Tableau de bord* est d'ailleurs la première édition à proposer un premier ensemble de résultats préliminaires. Ces évolutions, au-delà de s'inscrire dans le prolongement de la mise à jour 2022 des Principes de haut niveau du G20 et de l'OCDE sur le financement des PME, constituent une amélioration majeure du Tableau de bord, compte tenu de la grande hétérogénéité des PME et de l'impact des caractéristiques de celles-ci sur leur accès au financement et sur leurs conditions de financement. Sur la base des résultats de l'enquête menée auprès des experts nationaux, il est envisagé d'inclure quatre dimensions spécifiques dans les futures éditions de cette publication : le secteur d'activité, la taille de l'entreprise, le sexe du propriétaire majoritaire et l'implantation géographique. Concernant ces deux dernières dimensions, le recueil et l'analyse de données ont déjà commencé, et des efforts sont engagés en permanence pour améliorer la couverture géographique et temporelle des données. Il convient ainsi de renforcer les efforts dans la collecte de données ventilées par sexe, dans la mesure où seul un petit nombre de pays semblent recueillir ce type d'information. Ces données revêtent pourtant un intérêt stratégique considérable compte tenu des obstacles indéniables auxquels sont confrontées les femmes dirigeantes de PME dans l'accès au financement. Dans ce contexte, l'OCDE collabore également à l'avancement d'autres initiatives internationales visant à améliorer les informations disponibles sur l'accès au financement des entreprises détenues par des femmes.

Les données recueillies sur les deux autres dimensions (secteur d'activité et taille de l'entreprise) devraient être intégrées à brève échéance. De façon générale, l'intégration de ces dimensions permettra de mieux cerner l'évolution du financement des PME et de l'entrepreneuriat, de renforcer considérablement l'utilité du Tableau de bord, de mieux prendre la mesure de l'hétérogénéité des différentes catégories de PME, d'enrichir la base de connaissances et de soutenir les efforts des pouvoirs publics axés sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat.

Enfin, nous nous employons constamment à élargir la liste des pays participants, y compris dans les régions qui ne sont aujourd'hui que partiellement couvertes, et à harmoniser les données des pays déjà présents dans le Tableau de bord.

On trouvera à l'encadré A.1 ci-après une synthèse des recommandations visant à améliorer le recueil des données et la publication des indicateurs de base. Les actions préconisées sont jugées nécessaires pour que les pays progressent dans l'harmonisation des définitions et facilitent l'analyse diachronique et internationale des tendances du financement des PME et des entrepreneurs.

Encadré A.1. Recommandations portant sur l'amélioration de la publication des indicateurs de base

1. Améliorer la publication des variables concernant les prêts aux PME :

- Différencier de manière systématique les informations financières selon que l'entreprise a ou non des salariés.
- Fournir des données sur les stocks et les flux de prêts aux PME.
- Détailler la composition des emprunts, en indiquant les différents produits sous-jacents (découvert, ligne de crédit, crédit-bail, nantissement, carte de crédit, prêt titrisé, etc.) et préciser ces éléments dans la définition du prêt.

2. Comblent les manques dans les données disponibles et s'atteler à obtenir des informations plus complètes pour les autres indicateurs de base du Tableau de bord :

- Donner des informations plus complètes sur les programmes publics favorisant l'accès des PME au financement.
 - Dans le cadre des plans de verdissement et des mesures visant à reconstruire sur de meilleures bases, fournir des renseignements sur les plans de soutien nouvellement mis en place ou renforcés par les gouvernements, y compris des informations sur les critères d'admissibilité et la durée, et, si possible, sur le volume total des financements affectés à ces dispositifs. Fournir les mêmes informations pour les pays confrontés à une hausse des prix de l'énergie et qui mettent en place des mécanismes de financement à destination des PME.
 - Indiquer clairement les chiffres attribuables aux plans de relance (p. ex. : nouveaux dispositifs de garantie publique ou nouvelles lignes de prêts directs) ou aux dispositifs servant des objectifs d'action publique spécifiques (p. ex. : la transition verte) dans la publication des résultats des indicateurs du Tableau de bord.
- Fournir des données sur les prêts aux PME et aux grandes entreprises devenus improductifs, en utilisant ces dernières comme point de comparaison.
- Fournir des données plus complètes sur les investissements de capital-risque, y compris les tendances par stade de la vie de l'entreprise et par secteur.
- Compiler des informations propres aux PME sur l'adoption et l'usage du financement contre nantissement d'actifs (par rapport à d'autres bénéficiaires).
- Recueillir des informations non seulement sur les taux d'intérêt des prêts aux PME, mais aussi sur les frais afférents.
- Donner une définition précise des garanties et améliorer la communication d'informations sur ce point, à l'aide d'enquêtes auprès des demandeurs, susceptibles de compenser le manque de données du côté des fournisseurs.
- Redoubler d'efforts pour recueillir des données ventilées plus finement pour les indicateurs de base du Tableau de bord, notamment par sexe du propriétaire principal et implantation

géographique.

- Dans le cadre de la collecte de données ventilées par sexe, fournir des valeurs en opérant une distinction entre les entreprises majoritairement détenues (non gérées) par des femmes (p. ex : 51 % détenues par des femmes), les entreprises majoritairement détenues par des hommes et les entreprises détenues par les deux.
- Dans le cadre de la collecte de données au niveau infranational, fournir des valeurs au niveau territorial 2.

3. S'efforcer d'améliorer la collecte de données sur les instruments de financement non bancaires, comme le financement alternatif en ligne, mais aussi de fournir des données plus complètes sur les sources alternatives de financement par apport de capitaux propres, y compris le tutorat-investissement, dans l'optique d'intégrer ces informations dans l'ensemble d'indicateurs de base à l'avenir.

Références

- AECM (2022), *AECM Statistical Yearbook 2021*, <https://www.flipsnack.com/aecmeurope/aecm-statistical-yearbook-2021.html>. [60]
- APEC (2022), *Public Policy, Fintech and SMEs: Recommendations for Promoting a New Financing Ecosystem*, https://www.apec.org/docs/default-source/publications/2022/8/public-policy-fintech-and-smes-recommendations-for-promoting-a-new-financing-ecosystem/222_smewg_public-policy-fintech-and-smes.pdf?sfvrsn=ff6f0c35_2. [71]
- Autorité bancaire européenne (2022), *EBA standardises information requirements to support sales and transfers of non-performing loans*, <https://www.eba.europa.eu/eba-standardises-information-requirements-support-sales-and-transfers-non-performing-loans>. [69]
- Banco de Chile (2022), *Informe de Estabilidad Financiera - primer semestre 2022*, https://www.bcentral.cl/documents/33528/3541302/IEF_2022_semestre1.pdf/dc66d0da-f9e4-e76d-43ab-7cef661bb663. [31]
- Bank of Ireland (2022), *Winter relief for Irish SMEs as Govt reveals €1.4bn in supports*, <https://www.thinkbusiness.ie/articles/ukraine-credit-guarantee-scheme-enterprise-irish-smes/>. [64]
- Bank of Japan (2022), *Financial System Report*, <https://www.boj.or.jp/en/research/brp/fsr/data/fsr221021a.pdf>. [22]
- Banque de France (2022), *Défaillances d'entreprises septembre 2022*, <https://www.banque-france.fr/statistiques/defaillances-dentreprises-sep-2022>. [54]
- Banque de France (2022), *Outstanding loans to enterprises increased sharply in France in the first half of 2020*, https://publications.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/820243_bdf232-7_credit-covid_vf_0.pdf. [21]
- Banque mondiale (2022), *Inflation, prix à la consommation (% annuel) - Pérou, Serbie, Georgie, Kazakhstan, Colombie*, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/FP.CPI.TOTL.ZG?end=2021&locations=PE-RS-GE-KZ-CO&start=2008>. [28]
- BCE (2022), *Survey on the Access to Finance of Enterprises - October 2021 to March 2022*, https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb_surveys/safe/html/ecb.safe2021H2~bba4474fd3.en.html#toc9. [18]
- BCE (2022), *Survey on the Access to Finance of Enterprises - April to September 2022*, https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb_surveys/safe/html/ecb.safe202212~6bc3312ea1.en.html#toc11. [35]
- BCE (2021), *Survey on Access to Finance of Enterprises - April to September 2021*, https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb_surveys/safe/html/ecb.safe202111~0380b0c0a2.en.html. [17]
- BEIS (2022), *Prompt payment and cash flow review*, <https://www.gov.uk/government/publications/prompt-payment-and-cash-flow-review>. [53]

- Bpifrance (2022), *Baromètre Bpifrance Le Lab et Rexecode : « Trésorerie, Investissement et Croissance des PME/TPE » au troisième trimestre 2022 et focus d'actualité consacré aux perspectives d'évolutions salariales, de prix et aux problématiques énergétiques*, <https://presse.bpifrance.fr/barometre-bpifrance-le-lab-et-rexecode-tresorerie-investissement-et-croissance-des-pme-tpe-au-troisieme-trimestre-2022-et-focus-dactualite-consacre-aux-perspectives-devolutions-sa/>. [66]
- British Business Bank (2022), *Small Business Finance Markets Report 2022*, <https://www.british-business-bank.co.uk/research/small-business-finance-markets-report-2022/>. [13]
- Business.org (2022), *The Effects of Inflation on US Small Businesses*, <https://www.business.org/finance/accounting/effects-of-inflation-on-small-businesses/>. [4]
- BVA BDRC (2022), *SME Finance Monitor*, <https://www.bva-bdrc.com/wp-content/uploads/2022/10/BVA-BDRC-SMEFM-charts-Q2-2022-FINAL.pdf>. [80]
- Cambridge Centre for Alternative Finance (2022), *The Global Covid-19 Fintech Market Impact and Industry Resilience Study*, <https://www.jbs.cam.ac.uk/wp-content/uploads/2022/06/2022-global-covid19-fintech-market-study.pdf>. [48]
- CBInsights (2022), *State of Fintech*, https://www.cbinsights.com/reports/CB-Insights_Fintech-Report-Q3-2022.pdf?. [49]
- Centre for Commercial Law in Asia (2022), *Newly Published SME Restructuring Guidelines and Overview of Out-of-Court Workouts in Japan*, <https://ccla.smu.edu.sg/sgri/blog/2022/06/10/newly-published-sme-restructuring-guidelines-and-overview-out-court-workouts>. [68]
- Commission européenne (2023), *Retards de paiement — mise à jour des règles de l'UE*, https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/13665-Retards-de-paiement-mise-a-jour-des-regles-de-lUE_fr. [52]
- Commission européenne (2022), *Commission work programme 2023*, https://commission.europa.eu/strategy-documents/commission-work-programme/commission-work-programme-2023_en. [51]
- Commission européenne (2017), « Economic Challenges of Lagging Regions ». [27]
- Crunchbase (2022), *Global Venture Funding And Unicorn Creation In 2021 Shattered All Records*, <https://news.crunchbase.com/business/global-vc-funding-unicorns-2021-monthly-recap/>. [44]
- Damu Entrepreneurship Development Fund (2022), *2021 Annual Report*, [https://damu.kz/upload/iblock/fc1/1480h8h30fcmip7vu5imt3cohs4pcq7e/%D0%93%D0%9E%D0%94%D0%9E%D0%92%D0%9E%D0%99%20%D0%9E%D0%A2%D0%A7%D0%95%D0%A2%202021%20\(%D0%B0%D0%BD%D0%B3%D0%BB\).pdf](https://damu.kz/upload/iblock/fc1/1480h8h30fcmip7vu5imt3cohs4pcq7e/%D0%93%D0%9E%D0%94%D0%9E%D0%92%D0%9E%D0%99%20%D0%9E%D0%A2%D0%A7%D0%95%D0%A2%202021%20(%D0%B0%D0%BD%D0%B3%D0%BB).pdf). [16]
- Factset (2022), *VENTURE CAPITAL 2021 RECAP — A RECORD BREAKING YEAR*, <https://insight.factset.com/venture-capital-2021-recap-a-record-breaking-year>. [45]
- FCI (2022), *FCI Annual Review - 2022*, <https://fci.nl/en/annual-review>. [43]
- FCI (2021), *FCI Annual Review - 2021*, <https://fci.nl/en/annual-review>. [42]

- Federal Reserve (2022), *The janvier 2022 Senior Loan Officer Opinion Survey on Bank Lending Practices*, <https://www.federalreserve.gov/data/sloos/sloos-202110.htm>. [36]
- Federal Reserve (2022), *The July 2022 Senior Loan Officer Opinion Survey on Bank Lending Practices*, <https://www.federalreserve.gov/data/sloos/sloos-202110.htm>. [37]
- Federal Reserve (2022), *The October 2022 Senior Loan Officer Opinion Survey on Bank Lending Practices*, <https://www.federalreserve.gov/data/sloos/sloos-202210.htm>. [38]
- Federal Reserve Bank of Kansas City (2022), *Small Business Lending Survey - December 2022*, <https://www.kansascityfed.org/surveys/small-business-lending-survey/small-business-lending-declines-as-loan-demand-softens/>. [33]
- Federal Reserve Bank of Kansas City (2022), *Small Business Lending Survey - June 30, 2022*, <https://www.kansascityfed.org/Research/documents/8864/Kansas-City-Fed-Small-Business-Lending-Survey-Quarter-1-2022.pdf>. [39]
- Federal Reserve Bank of Kansas City (2022), *Small Business Lending Survey - 29 mars 2022*, <https://www.kansascityfed.org/Research/documents/8713/March-2022-Kansas-City-Fed-Small-Business-Lending-Survey.pdf>. [34]
- FEI (2022), *EIF Working Paper 2022/82, EIF Venture Capital Survey 2022: Market sentiment and impact of the current geopolitical & macroeconomic environment*, https://www.eif.org/news_centre/publications/eif_working_paper_2022_82.pdf. [47]
- FEI (2022), *The European Small Business Finance Outlook*, https://www.eif.org/news_centre/publications/eif_working_paper_2022_84.pdf. [79]
- Finnovista (2021), *With 67 new companies, the Fintech ecosystem in Chile grows at a rate of 38% per year, reaching 179 startups in 2021*, <https://www.finnovista.com/radar/con-67-empresas-nuevas-el-ecosistema-fintech-en-chile-crece-a-un-ritmo-de-38-anual-llegando-a-las-179-startups-en-2021/>. [70]
- Fintech Colombia (2021), *Superfinanciera lanza Sandbox para el desarrollo de Fintech*, <https://colombiafintech.co/lineaDeTiempo/articulo/superfinanciera-lanza-sandbox-para-el-desarrollo-de-fintech>. [74]
- FitchRatings (2022), *Leveraged Loan Default Insights*, <https://www.fitchratings.com/search/?filter.reportType=Special%20Report&query=Leveraged%20Loan%20Default>. [12]
- FMI (2022), *Japan: 2022 Article IV Consultation-Press Release; Staff Report*. [41]
- FMI (2020), *Unlocking Access to Finance for SMEs: A Cross-Country Analysis*. [3]
- Forbes (2022), *The Impact Of Inflation On Small Businesses And How To Manage It*, <https://www.forbes.com/sites/forbesfinancecouncil/2022/05/25/the-impact-of-inflation-on-small-businesses-and-how-to-manage-it/?sh=28e34c48ae41>. [5]
- Garrigues (2022), *Chilean Congress approves the Fintech Bill*, <https://www.lexology.com/library/detail.aspx?g=7df23921-720c-471e-8f30-75d026c04412>. [73]

- Gestión (2022), *Programa PAE-Mype solo tiene un avance del 7.2% a un año de su creación, según Produce*, <https://gestion.pe/economia/avance-del-programa-pae-mype-es-de-solo-72-a-un-ano-de-su-creacion-segun-produce-rmmn-noticia/>. [19]
- Gouvernement de l'Australie - Trésor (2022), *SME Recovery Loan Scheme*, <https://treasury.gov.au/coronavirus/sme-recovery-loan-scheme>. [65]
- Government Insolvency Service du Royaume-Uni (2022), *Commentary - Company Insolvency Statistics April to June 2022*, <https://www.gov.uk/government/statistics/company-insolvency-statistics-april-to-june-2022/commentary-company-insolvency-statistics-april-to-june-2022>. [81]
- Government Insolvency Service du Royaume-Uni (2022), *Commentary - Company Insolvency Statistics July to September 2022*, <https://www.gov.uk/government/statistics/company-insolvency-statistics-july-to-september-2022/commentary-company-insolvency-statistics-july-to-september-2022>. [55]
- GPFI (2022), *Partenariat mondial pour l'inclusion financière*, <https://www.gpfi.org/>. [78]
- Intrum Justicia (2022), *European Payment Report 2022*, <https://www.intrum.com/press/news-stories/the-damaging-effect-of-late-payment/>. [50]
- Kapital.kz (2022), *In 2021, the banking sector of Kazakhstan lost four players*, <https://kapital.kz/finance/101619/v-2021-godu-bankovskiy-sektor-kazakhstana-lishilsya-chetyrekh-igrokov.html>. [59]
- Lee, N. et R. Brown (2017), « Innovation, SMEs and the liability of distance: the demand and supply of bank funding in UK peripheral regions », *Journal of Economic Geography*, vol. 17/1, pp. 233-260, <https://doi.org/10.1093/jeg/lbw011>. [26]
- Ministère de la Production, Pérou (2022), *Gobierno crea Programa de Apoyo Empresarial para las MYPE por S/2 mil millones*, <https://www.gob.pe/institucion/produce/noticias/341897-gobierno-crea-programa-de-apoyo-empresarial-para-las-mype-por-s-2-mil-millones>. [20]
- Ministère des Finances, République hellénique (2021), *The prolongation of « Hercules » is approved by the European Commission*, https://www.minfin.gr/en_US/web/guest/-/ten-paratase-tou-schediou-erakles-enekrine-e-europaikie-epitrope?inheritRedirect=true&redirect=%2Fen_US%2Fweb%2Fquest%2Fanakinoseis. [23]
- Narodowy Bank Polski (2021), *Economic climate in the enterprise sector - NBP Quick Monitoring Survey*, <https://www.nbp.pl/en/publikacje/inne/smnbp2021q1.pdf>. [24]
- National Bureau of Economic Research (2022), *The \$800 Billion Paycheck Protection Program: Where Did the Money Go and Why Did It Go There?*, https://www.nber.org/system/files/working_papers/w29669/w29669.pdf. [32]
- National Venture Capital Association (2023), *U.S. VC investments and exits plummeted in 2022*, <https://venturebeat.com/games/vc-investments-and-exits-plummeted-in-2022-nvca/>. [46]
- OCDE (2023), *Prix à la consommation de l'OCDE - Mise à jour : 10 janvier 2023*, <https://www.oecd.org/fr/sdd/prix-ppa/prix-a-la-consommation-de-locde-mise-a-jour-10-janvier-2023.htm>. [2]
- OCDE (2022), *Financing SMEs and Entrepreneurs 2022: An OECD Scoreboard*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/e9073a0f-en>. [14]

- OCDE (2022), « Financing SMEs for sustainability: Drivers, Constraints and Policies », *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, n° 35, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a5e94d92-en>. [62]
- OCDE (2022), *Guerre en Ukraine : Conséquences économiques et sociales et implications pour les politiques publiques*, <https://doi.org/10.1787/f111a540-fr>. [7]
- OCDE (2022), OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE, volume 2022, n° 1*, https://www.oecd-ilibrary.org/economics/perspectives-economiques-de-l-ocde-volume-2022-numero-1_4172a666-fr. [6]
- OCDE (2022), *Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, septembre 2022 : Payer le prix de la guerre*, https://www.oecd-ilibrary.org/economics/perspectives-economiques-de-l-ocde/volume-2022/issue-1_4c8d9c61-fr. [1]
- OCDE (2022), *Perspectives économiques de l'OCDE, Volume 2022 Numéro 2*, <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/3e7f3b1c-fr/index.html?itemId=/content/component/3e7f3b1c-fr>. [11]
- OCDE (2022), *Update of the G20/OECD High-Level Principles on SME Financing*, <https://www.oecd.org/cfe/smes/2022-Update-OECD-G20-HLP-on-SME-Financing.pdf>. [77]
- OCDE (2021), *OECD Economic Surveys: Japan 2021*, <https://www.oecd.org/economy/surveys/Japan-2021-OECD-economic-survey-overview.pdf>. [40]
- OCDE (2021), *Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat*, https://www.oecd-ilibrary.org/industry-and-services/perspectives-de-l-ocde-sur-les-pme-et-l-entrepreneuriat-2021_dbe26a97-fr. [9]
- OCDE (2021), *Perspectives économiques de l'OCDE, une reprise hors du commun : piloter la transition*, <https://www.oecd.org/perspectives-economiques/mars-2023/>. [10]
- OCDE (2020), *Financing SMEs and Entrepreneurs 2020: An OECD Scoreboard*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/061fe03d-en>. [61]
- OCDE (2013), *Le financement des PME et des entrepreneurs 2012 : Tableau de bord de l'OCDE*, https://www.oecd-ilibrary.org/industry-and-services/le-financement-des-pme-et-des-entrepreneurs-2012_9789264169159-fr. [30]
- OCDE (s.d.), *Documents de travail de l'OCDE sur la politique commerciale*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/18166873>. [8]
- OCDE (à paraître), *SME policy responses to the 2022 energy crisis: the experience of selected European countries*. [63]
- octobre (2022), *French State Guaranteed Loans*, <https://october.eu/french-state-guaranteed-loans-whats-new-2/>. [67]
- Office national de statistique (2022), *Rising business insolvencies and high energy prices*, <https://www.ons.gov.uk/businessindustryandtrade/changestobusiness/bankruptcyinsolvency/articles/risingbusinessinsolvenciesandhighenergyprices/2022-10-07#:~:text=Business%20insolvencies%20in%20England%20and,2020%20and%20Quarter%20%202022>. [56]

- OJK (2020), *DIGITAL FINANCE INNOVATION ROADMAP 2020-2024*, [76]
<https://www.ojk.go.id/id/berita-dan-kegiatan/publikasi/Documents/Pages/Publikasi-Materi-Digital-Finance-Innovation-Road-Map-dan-Action-Plan-2020-2024-serta-Digital-Financial-Literacy/Digital%20Finance%20Innovation%20Road%20Map%20dan%20Action%20Plan.pdf>
- Portafolio (2022), *Crédito a las mipymes tendría una garantía hasta del 90%*, [75]
<https://www.portafolio.co/economia/finanzas/credito-a-las-mipymes-tendria-una-garantia-hasta-del-90-563771>.
- Reuters (2022), *Bankruptcy filings are creeping back up in early 2022*, [58]
<https://www.reuters.com/legal/transactional/bankruptcy-filings-are-creeping-back-up-early-2022-2022-04-05/>.
- SBA (2021), *FACT SHEET: The U.S. Small Business Administration is Delivering Support to America's Small Businesses, Helping Them Recover from the COVID-19 Pandemic*, [15]
https://www.sba.gov/article/2021/nov/24/fact-sheet-us-small-business-administration-delivering-support-americas-small-businesses-helping?utm_medium=email&utm_source=govdelivery.
- Scaringlaw (2022), *Bankruptcy Filings Showing Upward Trend in All Chapters*, [57]
<https://www.scaringlaw.com/blog/2022/october/bankruptcy-filings-showing-upward-trend-in-all-c/>.
- Suryanto, Rusdin et R. Dai (2020), *Fintech as a Catalyst for Growth of Micro, Small and Medium Enterprises in Indonesia*, [72]
<https://www.abacademies.org/articles/Fintech-as-a-catalyst-for-growth-of-micro-small-and-medium-enterprises-in-Indonesia-1939-6104-19-5-599.pdf>.
- Ughetto, E., M. Cowling et N. Lee (2019), « Regional and spatial issues in the financing of small and medium-sized enterprises and new ventures », vol. 53/5, pp. 617-619, [25]
<https://doi.org/10.1080/00343404.2019.1601174>.
- United States Federal Reserve (2022), *Press Release Implementation Note issued December 14, 2022*, [29]
<https://www.federalreserve.gov/newsevents/pressreleases/monetary20221214a1.htm#:~:text=The%20Board%20of%20Governors%20of,%2C%20effective%20December%2015%2C%202022.>

Plus d'informations : www.oecd.org/cfe/smes

Suivez nous sur X et LinkedIn : OECD SMEs, Regions, Cities

 @OECD_local  OECD Local

